



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 078 • 2^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 26 mars 2003

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 26 mars 2003

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

•(1400)

[Traduction]

Le Président: Comme nous avons l'habitude de le faire le mercredi, nous allons maintenant chanter Ô Canada, qui sera entonné par la députée de Saint John.

[Note de la rédaction: Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, demain, le 27 mars, nous célébrerons la Journée mondiale du théâtre, journée qui encourage le monde à reconnaître l'importance universelle du théâtre. Il promeut les idéaux que sont la paix et la coopération, l'importance de la création artistique dans le développement culturel, et l'échange de connaissances et de pratiques dans les arts de la scène.

Cette année, l'Institut international du théâtre a choisi l'Allemand Tankred Dorst pour livrer un message au monde en cette importante journée.

Le théâtre joue un rôle spécial en faisant avancer l'humanité «aussi longtemps que les hommes éprouveront le besoin de montrer ce qu'ils sont, ce qu'ils ne sont pas et ce qu'ils doivent être».

Dans tout le Canada, des troupes de théâtre célébreront cette occasion en se produisant devant un public canadien, en procédant à des cérémonies spéciales de remise de médailles, en jouant des oeuvres canadiennes en première mondiale, en lisant pour le public des pièces bien aimées et en invitant des dramaturges établis et des nouveaux venus à signer leurs oeuvres.

En ma qualité d'ancienne présidente de la Canadian Stage Company, à Toronto, je peux confirmer d'expérience l'importance du rôle que joue le théâtre dans ma localité.

* * *

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la circonscription que je représente entretient avec les États-Unis une relation forte et de longue date. Nous avons neuf postes frontaliers, soit plus que n'importe quelle autre circonscription au Canada.

Les concessionnaires de machines agricoles de ce côté-ci de la frontière éprouvent des difficultés financières. Presque quotidiennement des clients américains téléphonent pour annuler leurs commandes en raison des insultes verbales antiaméricaines qu'ils voient et entendent à la télévision et à la radio canadiennes.

Personnellement, ma plus grosse déception est arrivée hier soir lors d'une conversation téléphonique avec mon oncle qui a servi dans l'aviation américaine pendant la Deuxième guerre mondiale. Depuis des années, nos familles se retrouvent alternativement au Canada et aux États-Unis, mais nos parents américains ne veulent pas venir au Canada et cette tradition familiale va donc être interrompue.

Les déclarations faites à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre enveniment des décennies de bonnes relations familiales et commerciales.

* * *

•(1405)

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

M. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dernièrement reçu une pétition signée par 600 électeurs relative aux pensions de sécurité de la vieillesse. C'est le travail de Mme Adeline Butler qui en est la source d'inspiration.

Je connais trop d'histoires de personnes âgées qui vivent dans la pauvreté au Canada. Beaucoup de nos aînés que nous estimons disposent de revenus limités et il leur est de plus en plus difficile de profiter de leur pension de sécurité de la vieillesse, puisqu'elle ne leur permet pas vraiment de faire face aux dépenses quotidiennes ni non plus de s'offrir les traitements médicaux dont ils ont de plus en plus besoin au fur et à mesure qu'ils vieillissent.

Compte tenu du coût astronomique de certains médicaments, beaucoup de nos aînés doivent faire un choix difficile: consacrer 3 000 \$ aux produits pharmaceutiques dont ils ont besoin ou faire le marché. C'est un dilemme que je ne souhaite à personne.

J'appuie donc une augmentation mensuelle immédiate de 40 \$ du chèque de pension de sécurité de la vieillesse des personnes âgées. Je crois que notre gouvernement se doit de contribuer davantage à l'aide financière offerte aux personnes âgées.

Article 31 du Règlement

[Français]

LA TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE

M. Claude Duplain (Portneuf, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner la présence sur la Colline parlementaire, aujourd'hui ainsi que demain, de la station de télévision communautaire CJSR, du comté de Portneuf.

Les télévisions communautaires sont indispensables puisqu'elles participent au développement de leurs communautés et qu'elles sont le reflet des cultures locales. De par la proximité des médias, des studios et des équipements, elles stimulent également l'implication des individus à l'établissement de la programmation.

CJSR est une télévision communautaire très dynamique qui diffuse 35 heures par semaine dont 25 de ces heures sont consacrées à la programmation locale.

À cet égard, je souhaite rendre hommage à la persévérance et à la créativité des employés ainsi que des nombreux bénévoles qui, jour après jour, s'évertuent à offrir un réseau d'information local de qualité. Enfin, permettez-moi d'ajouter que la couleur toute personnelle de CJSR développe et renforce le sentiment d'appartenance des Portneuvoises et des Portneuvois.

* * *

[Traduction]

LE MULTICULTURALISME

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, le vendredi 21 mars 2003, les élèves de l'école secondaire Laurier MacDonald, située dans ma circonscription, Saint-Léonard—Saint-Michel, ont organisé une journée de célébration du multiculturalisme intitulée «Un peuple, un destin».

Au cours de la journée, on a pu entendre des allocutions des responsables de divers groupes communautaires et également assister à des spectacles de chant et de danse soulignant l'importance du respect des différences et du partage entre tous les groupes culturels, ethniques et religieux qui, ensemble, composent notre grand pays.

Bien que la reconnaissance et l'appréciation de toutes les cultures soient importantes, il est impératif d'accepter les diverses cultures et de les promouvoir activement afin que le Canada se distingue en tant que véritable grand pays.

Je félicite non seulement le personnel et l'administration de l'école Laurier MacDonald, mais aussi les élèves membres de la société multiculturelle qui, sous la direction de leur professeur, M. Sookhdeo, ont activement cherché à promouvoir l'acceptation et le respect au sein de leur école et, ce faisant, ont témoigné de ce qui définit véritablement le Canada.

* * *

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement canadien n'a pas encore présenté aux contribuables canadiens une analyse coût-avantage du registre des armes à feu ou, à tout le moins, il n'a pas rendu publique celle qu'il a déjà réalisée.

Le nouveau P.-D.G. du Centre canadien des armes à feu a admis la semaine dernière que le Cabinet avait refusé de rendre publique cette analyse coût-avantage.

Les Canadiens ont le droit de savoir pourquoi le gouvernement se refuse à la publier. Les coûts à engager pour corriger les erreurs seraient-ils trop élevés?

Nos policiers de première ligne et nos hôpitaux manquent d'effectifs et sont sous-équipés. Alors qu'un million et demi d'enfants canadiens vivent dans la pauvreté, le gouvernement continue de gaspiller de l'argent pour un registre des armes à feu dont il a perdu le contrôle. C'est une honte!

* * *

LES ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

Mme Karen Kraft Sloan (York-Nord, Lib.): Monsieur le Président, en septembre 2002, le Canada a été l'hôte d'une conférence internationale sur les enfants victimes de la guerre. À cette occasion, il a été noté que deux millions d'enfants sont morts lors de conflits armés au cours des années 90, que six millions ont été handicapés de façon permanente ou grièvement blessés, que 20 millions ont été chassés de leur foyer et que 300 000 ont été transformés en enfants-soldats. Lors de cette conférence, une jeune victime de la guerre a fait la déclaration suivante:

La guerre a tout détruit—nos écoles, nos maisons, nos familles, nos communautés, nos emplois, notre santé, et nos âmes. La guerre a ruiné notre enfance.

Quarante pour cent de la population irakienne a moins de 15 ans. Une récente enquête sur les enfants irakiens, réalisée par l'ONG War Child, révèle que 40 p. 100 des enfants irakiens interrogés estiment que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Ils ont peur, ils font de l'angoisse et ils sont déprimés. Ils sont nombreux à faire des cauchemars.

Le gouvernement canadien doit collaborer avec les Nations Unies et fournir non seulement nourriture et médicaments pour répondre aux besoins physiques des enfants irakiens, mais aussi le soutien nécessaire pour soulager le traumatisme psychologique dont ces enfants continueront de souffrir.

* * *

● (1410)

[Français]

OXFAM-QUÉBEC

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais saluer l'initiative d'Oxfam-Québec d'avoir mis sur pied une campagne de collecte de fonds visant à porter secours aux victimes de la guerre en Irak. Je salue également la Centrale des syndicats du Québec, la Fédération des caisses Desjardins, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et l'Union des producteurs agricoles pour leur participation à cette campagne humanitaire.

L'organisation de la campagne compte sur les dons versés par la population, de même que sur le financement des organisations internationales.

Les sommes recueillies seront destinées à l'approvisionnement en eau potable, à l'accueil des réfugiés dans les camps ainsi qu'aux installations sanitaires pour lesquelles Oxfam travaille en collaboration avec diverses agences onusiennes en Jordanie, en Iran et en Syrie.

Je joins ma voix à celles de mes collègues du Bloc québécois ainsi qu'à celle d'Oxfam-Québec en faisant un appel pressant à la solidarité et à la générosité des Québécoises et des Québécois.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LES ÉTUDIANTS POSTSECONDAIRES**LES SPORTS**

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il me fait grand plaisir, en qualité de député d'Ottawa-Centre, de faire état de performances athlétiques récentes de l'Université Carleton.

Au cours de la dernière semaine, l'équipe féminine de ski de l'Université Carleton a remporté son premier titre national, l'équipe masculine de ski a remporté son deuxième titre national et l'équipe masculine de basketball a remporté le premier titre national Sports interuniversitaire canadien de l'université en 60 années de participation aux compétitions.

Ces performances témoignent du grand succès non seulement des membres de ces équipes et de leurs partisans, mais aussi de la stratégie d'excellence de la direction de l'Université Carleton.

Je suis très fier des réalisations de l'Université Carleton. J'invite mes collègues à se joindre à moi pour féliciter les athlètes de leur excellente performance.

* * *

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a approuvé hier soir l'affectation d'une somme supplémentaire de 59 millions de dollars au programme d'enregistrement des armes à feu. Entre-temps, un document de recherche préparé par la Bibliothèque du Parlement a révélé qu'il pourrait facilement en coûter 1 milliard de dollars de plus pour appliquer la Loi sur les armes à feu.

Jusqu'où cette folie va-t-elle aller? Les libéraux ne peuvent ni ne veulent dire aux contribuables canadiens combien ils ont investi jusqu'ici dans ce programme, mais cela ne les empêche pas de continuer d'approuver des fonds supplémentaires.

La stratégie libérale de la langue de bois ne marche pas. Les Canadiens en ont soupiré de voir l'argent qu'ils gagnent durement être englouti dans le puits sans fin que constitue le registre libéral des armes à feu.

L'Alliance canadienne exige que prenne fin dès maintenant cet héritage de mauvaise gestion et de désinformation.

* * *

POETS FOR PEACE

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, partout dans le monde, les gens s'unissent pour réclamer la paix. Cette aspiration était manifeste le 5 mars dernier, lorsque mon bureau a servi de lieu de présentation au mouvement Poets for Peace.

Quelque 11 000 poètes partisans de la paix ont recueilli 13 000 poèmes antiguerre sur Internet. Les poèmes rédigés par huit poètes lauréats du prix Pulitzer, des enseignants, des gens d'affaires, des personnes au foyer et des anciens combattants de partout dans le monde ont été remis aux représentants gouvernementaux de 12 pays. Hier, j'ai eu le grand plaisir de présenter ces poèmes au premier ministre.

Je me réjouis à l'idée que des gens de ma circonscription, de tous les coins du pays et de partout dans le monde prennent la parole et fassent savoir aux représentants de leur gouvernement qu'ils veulent la paix.

Nous espérons une solution rapide au conflit qui fait rage actuellement dans le monde.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, les étudiants postsecondaires sourds, devenus sourds et malentendants sont victimes de la politique fiscale gouvernementale. Ils ne peuvent poursuivre leurs études à cause de la double imposition à laquelle ils sont assujettis du fait qu'ils doivent retenir les services d'interprètes gestuels.

Les contribuables sourds paient leurs impôts de base comme les autres Canadiens. Ils ne devraient pas avoir à payer plus d'impôt sur l'argent qu'ils reçoivent à titre de soutien pour personnes handicapées et sur les bourses étrangères qui leur sont versées pour payer les services d'interprètes gestuels.

Cette discrimination institutionnelle peut coûter entre 5 000 \$ et 10 000 \$ par année, par étudiant. Compte tenu de ces coûts additionnels, nombre d'étudiants sourds ne peuvent poursuivre leurs études, comme l'atteste la diminution rapide du nombre d'étudiants sourds inscrits dans les programmes d'études.

Cela constitue une violation claire du devoir du gouvernement d'aider les citoyens sourds à obtenir des services publics, comme les tribunaux l'ont énoncé dans l'affaire Eldridge.

Je demande donc au gouvernement de modifier immédiatement le régime fiscal pour que l'argent que touchent les étudiants à titre de soutien pour personnes handicapées ne soit pas imposé comme un revenu. J'exhorte le gouvernement à le faire avant que les tribunaux l'y oblige.

* * *

[Français]

L'IRAK

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, lors de la Soirée des Oscars, Michael Moore a dénoncé la guerre en Irak. Il a qualifié de «haute immoralité» la tentative de l'administration Bush d'établir un lien entre le président irakien, Saddam Hussein, et les attentats du 11 septembre sans avancer de preuve. D'autres récipiendaires, comme Chris Cooper et Adrian Brody ont aussi fait un appel à la paix.

Au Québec, des voix du milieu artistique se font aussi entendre, se déclarant «en guerre contre la guerre». Lors de la Soirée des Jutra, des artistes arboraient fièrement un ruban blanc indiquant leur opposition à une guerre contre l'Irak; d'autres ont marché, lors des diverses manifestations publiques, contre cette même guerre.

Le comédien Luc Picard a d'ailleurs organisé une chaîne téléphonique pour mobiliser les artistes dans une force antiguerre: «Je voudrais voir les artistes québécois réagir à travers leurs oeuvres.»

Le Bloc québécois salue les artistes qui se sont mobilisés contre la guerre en Irak, ainsi que toutes les personnes de tous les horizons qui disent «oui à la paix».

Questions orales

• (1415)

[Traduction]

L'IRAK

Mme Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet de la guerre en Irak et du rôle du Canada dans le dénouement de cette situation difficile. Tandis que des bâtiments canadiens patrouillent dans le golfe à l'appui de la coalition, le Canada continue d'épauler ses partenaires américains dans la lutte contre le terrorisme ici et à l'étranger et de rechercher des solutions diplomatiques à ces questions. Du fait des relations étroites et de longue date que le Canada entretient avec ses voisins américains et ses partenaires du Commonwealth, les Canadiens sont profondément attristés par les pertes de vie que l'on déplore.

En tant que nation respectée pour l'aide humanitaire que nous apportons et pour notre détermination en vue de l'avènement d'un monde meilleur, nous sommes fiers de notre politique de longue date en matière de maintien de la paix et de notre diplomatie, surtout en période de crise. À l'instar de milliers de Canadiens aux quatre coins du pays, nous prions pour les militaires canadiens et américains, pour les forces de la coalition et pour la réussite de la mission. Par-dessus tout, nous prions pour que la guerre se termine rapidement, pour que la paix s'installe dans toutes les régions concernées et pour que les militaires qui participent à la guerre rentrent chez eux sains et saufs.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, dans sa livraison de lundi, *The Globe and Mail* rapportait que plus de 20 000 aînés canadiens ne sont plus admissibles à des prestations du RPC parce qu'ils n'ont pas respecté les délais. Ces aînés n'étaient pas au courant de leur admissibilité ou des délais prévus pour la présentation d'une demande, si bien qu'ils l'ont appris trop tard.

Cette situation est d'autant plus déplorable que nombre d'aînés au Canada sont obligés de vivre en fonction de budgets serrés et de revenus très modestes. Les prestations qui leur sont refusées leur permettraient d'avoir un niveau de vie beaucoup plus élevé.

Malheureusement, cette situation n'est pas sans rappeler les problèmes persistants quant au Supplément de revenu garanti. Nombre d'aînés, qui vivent dans la pauvreté pour la plupart, oublient qu'ils sont admissibles à ce type de programme d'aide. On ne remet pas aux Canadiens qui ont travaillé fort pendant toute leur vie les dollars qui leur reviennent, on préfère plutôt les gaspiller dans le programme d'enregistrement des armes à feu.

Il est temps que le gouvernement mette les aînés sur la liste de ses priorités. Il doit corriger cette terrible situation. Je demande au premier ministre de créer un portefeuille de ministre des aînés avant qu'il ne soit trop tard.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IRAK

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, permettez-moi de citer les paroles d'un distingué Canadien, l'ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis, Allan Gotlieb. Voici ce qu'il a dit: «Le fait est que notre gouvernement a choisi de ne pas appuyer les États-Unis dans ce

conflit qui définira l'époque actuelle. Le fait est qu'un certain nombre de ministériels disent des choses affreuses au sujet des Américains. Le fait est que ces remarques ne sont pas rejetées ou niées par le premier ministre. Le fait est que notre chef n'a pas saisi à quel point notre position blesse les Américains.»

Pourquoi le premier ministre ne saisit-il pas à quel point sa position nuit à nos intérêts nationaux?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le peuple américain sait très bien que, aux premières heures de la crise du 11 septembre, les Canadiens ont accueilli chez eux 40 000 Américains qui n'avaient pas d'endroit où atterrir.

Le peuple et le gouvernement américains savent très bien que, lorsqu'ils nous ont demandé de lutter contre le terrorisme, nous avons été les premiers à envoyer des soldats en Afghanistan pour participer à cette lutte.

Le peuple américain sait que nous avons des navires là-bas depuis des mois pour protéger la navigation dans ce point chaud du globe, aidant ainsi à la lutte contre le terrorisme.

Nous ne sommes pas d'accord sur un élément, mais sur la plupart...

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, rien de cela n'éclipse ce que nous savons et ce que les Américains savent. Nous devrions être là-bas avec nos alliés, au moment où cela compte, dans la lutte contre Saddam Hussein.

On a entendu dire aujourd'hui que certains députés libéraux auraient suggéré que l'ambassadeur Cellucci soit renvoyé à Washington à cause des remarques qu'il a faites hier, à Toronto. Cette suggestion vient d'un gouvernement qui refuse de renvoyer le représentant de Saddam Hussein au Canada.

Quand le gouvernement expulsera-t-il de notre pays les restes du régime machiavélique de Saddam Hussein?

• (1420)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères a très bien répondu, il y a quelques jours, à la question concernant les diplomates en poste au Canada.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la réponse du ministre des Affaires étrangères était que, durant les derniers jours du régime de Saddam Hussein, le gouvernement veut encore avoir un dialogue avec ce personnage démoniaque. C'est inacceptable.

Il a fallu des mois au gouvernement pour interdire le groupe terroriste Hezbollah au Canada. Et voici qu'il maintient sa relation avec le régime de Saddam Hussein, même si ce régime, qui exécute des prisonniers de guerre et commet des crimes de guerre, est au bord de la défaite militaire.

La position du gouvernement à l'égard de Saddam n'est-elle pas un autre exemple du genre de conduite immorale qui l'a poussé à s'accrocher au Hezbollah?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, parce que nous disons qu'un changement de régime n'est pas la politique à adopter, devrais-je conclure que le député appuie le gouvernement de la Corée du Nord parce que nous n'allons pas en guerre contre ce pays? Appuie-t-il le gouvernement du Zimbabwe parce que nous ne déclarons pas la guerre à ce pays?

Questions orales

Il y a des situations internationales. Nous croyons au multilatéralisme. Nous croyons que les Nations Unies ont un rôle positif à jouer. Nous ne sommes pas là pour attaquer tout le monde, mais bien pour faire régner la paix. Nous avons travaillé très fort pour essayer de trouver une solution pacifique à ce conflit.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement a dit à la Chambre que les troupes canadiennes qui se trouvent près de l'Irak sont là-bas pour lutter contre les terroristes. Nous savons tous que les groupes terroristes en Irak se livrent à des attaques suicides et tuent d'innocentes victimes sans méfiance, et pourtant nos troupes antiterroristes ne les combattent pas.

Le premier ministre croit-il, oui ou non, que ces assassins sont des terroristes? Dans l'affirmative, pourquoi ne les combattons-nous pas?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le conflit se poursuit et, évidemment, nous sommes là-bas pour accomplir exactement le travail qu'a décrit le ministre de la Défense nationale, c'est-à-dire pour riposter au terrorisme relié à l'Afghanistan et à Al-Qaïda. Les Canadiens et les Américains unissent leurs efforts pour tenter d'enrayer cette menace et nous continuerons de le faire.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à la question. Le ministre de la Défense a dit à la Chambre que les troupes canadiennes se trouvaient là-bas pour lutter contre le terrorisme. Elles se trouvent près de l'Irak et pourtant elles ne combattent pas les fedayin masqués de noir de Saddam Hussein. Il s'agit de miliciens qui prétendent vouloir se rendre et tuent ensuite les soldats qui leur tendent la main. Ils tuent également d'innocents Irakiens qui s'opposent à Saddam Hussein.

Je pose de nouveau la question au premier ministre. Nos troupes antiterroristes se trouvent là-bas pour lutter contre le terrorisme. Ne pense-t-il pas qu'il s'agit d'actes de terrorisme et pourquoi ne combattons-nous pas ces miliciens?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons dit et l'avons répété, depuis les événements du 11 septembre, le gouvernement s'est engagé à lutter activement contre le terrorisme. Nous nous sommes rendus en Afghanistan où se trouvent encore nos navires pour lutter contre les terroristes. Nous retournerons en Afghanistan pour participer à la mission de l'ISAF afin de maintenir la sécurité dans ce pays assiégé.

Dans bien des pays autour du monde, les criminels se livrent à des actes de terrorisme. Nous ne pouvons être partout à la fois, mais le Canada fait plus que sa part pour combattre le terrorisme.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, hier, à la Chambre, le premier ministre a déclaré que les soldats canadiens prêtés aux unités américaines et britanniques remplissent, et je le cite: «leur devoir de militaires.» En clair, le premier ministre confirme que des soldats canadiens font la guerre contre l'Irak.

Est-ce que le premier ministre va enfin admettre que des militaires canadiens participent à la guerre contre l'Irak sans l'aval des Nations Unies, ce qui va à l'encontre de la position officielle du gouvernement?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je pense que j'ai clairement indiqué la position du gouvernement en la matière. Ce sont des soldats qui participent à un échange avec les troupes américaines, britanniques et australiennes

et ils accomplissent des tâches dans le cadre de leurs activités. D'après les informations que nous avons, ils ne sont pas impliqués dans les troupes d'attaque impliquées dans la guerre.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, c'est exactement ce que je dis, soit que les soldats sont prêtés dans le cadre d'échanges à d'autres troupes, des troupes britanniques, australiennes. Ils sont en guerre. Ils font du travail de logistique comme ceux des États-Unis qui, dernièrement, ont été faits prisonniers. Ils sont à la guerre. On n'est pas à la guerre si on n'est pas là. Toutefois, si on est là, il est assez évident qu'on participe à une guerre, déclarée injustifiée par le premier ministre.

Comment peut-on avoir des soldats qui participent à une guerre quand on dit qu'on n'est pas en guerre? J'essaie de comprendre, et c'est bien difficile.

• (1425)

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre vient d'indiquer très clairement ce que j'avais déjà indiqué clairement hier en réponse à cette question.

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le ministre de la Défense affirme que ce sont des questions de sécurité qui l'empêchent de nous dire dans quelles unités étrangères se trouvent les soldats canadiens qui participent au conflit en Irak. L'affirmation du ministre ne tient pas. On se demande bien en quoi le fait de savoir où se trouvent ces soldats pourrait changer quoi que ce soit à cette guerre.

Le ministre n'a aucune raison valable de nous cacher les lieux d'affectation de ces militaires. Où sont-ils?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà indiqué que le gouvernement sait précisément à quelles unités ces personnes sont affectées. Mais, pour des raisons de sécurité, comme je l'ai indiqué plusieurs fois, on ne veut pas dire au monde précisément et chaque jour de la semaine où sont nos soldats.

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, si le ministre et le premier ministre refusent de nous dire où se trouvent ces militaires, c'est qu'on veut le cacher aux journalistes. On veut cacher ce qu'ils font et leur niveau d'implication. On veut également cacher cela au public.

On empêche les journalistes de faire leur travail. Le fait qu'il ait dit qu'il n'y avait pas de participation à la guerre en Irak et d'avoir des journalistes qui suivraient des soldats dans des combats et des unités de combats dans ce pays rendrait le gouvernement très vulnérable. C'est ce qui embarrasserait le gouvernement, qui a affirmé qu'il n'allait pas en guerre.

Aujourd'hui, on a la preuve que des soldats sont en Irak et le gouvernement veut le cacher aux journalistes.

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement n'a rien à cacher, sauf les choses qui sont importantes pour la sécurité des hommes et des femmes des Forces canadiennes.

Je pense que tout le monde sera d'accord avec le fait qu'on ne veut jamais mettre en péril la vie de nos soldats. C'est cela la position du gouvernement.

Questions orales

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il est temps de faire la lumière. Pourquoi Paul Cellucci dit-il que le Canada en fait plus pour la guerre de Bush que n'en font la plupart des membres de la coalition? Nous savons que des navires canadiens escortent des bâtiments de guerre. Nous venons d'apprendre que des Canadiens servent dans des brigades de chars et aident à diriger les bombardements à bord des appareils AWACS. Et on dira que nous ne participons pas au combat.

Le gouvernement a déjà fait volte-face au sujet du changement de régime. A-t-il fait la même chose pour ce qui est de la participation des Canadiens au combat?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre position est très claire. Bien sûr, nous avons des navires sur place. Ils participent à la guerre contre le terrorisme en Afghanistan. Nous sommes dans la région depuis un an, et nous continuerons de faire le travail que nous avons accepté de faire dans la lutte contre le terrorisme. C'est exactement le rôle de ces navires.

Notre personnel qui participe aux vols des avions AWACS surveille plusieurs pays et non un seul. Il fait aujourd'hui le travail qui est le sien depuis des mois.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, cette complicité avec la guerre de Bush est un outrage au Parlement, et la complicité avec la paix de Bush est un outrage à l'opinion publique.

Aujourd'hui, nous avons appris que l'ancienne société de Dick Cheney avait décroché un contrat de 500 millions de dollars pour reconstruire l'Irak. Le premier ministre pense-t-il que l'Irak devrait être reconstruit par les copains de Bush ou par l'ONU? Si c'est l'ONU qui doit s'en charger, que fera le Canada pour y veiller?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué hier à la Chambre, notre ambassadeur essaie de faire en sorte que le programme d'aide et de reconstruction soit multilatéral. Soit dit en passant, la ministre chargée du développement international annoncera aujourd'hui que le gouvernement du Canada met 100 millions de dollars à la disposition de l'ONU pour aider à assurer l'aide humanitaire nécessaire en Irak.

● (1430)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, hier l'ambassadeur américain a reproché au gouvernement canadien d'abandonner les États-Unis au moment où ce pays a besoin d'aide. Le gouvernement laisse nos relations avec notre principal allié et partenaire commercial, avec qui nous avons des échanges commerciaux d'un milliard de dollars par jour, se détériorer dans un débordement d'injures libérales.

Comment le gouvernement a-t-il réagi aux propos de M. Cellucci? Hier, un sénateur aurait déclaré à l'autre endroit: «Que le diable emporte les Américains». Voilà une autre injure qui s'ajoute à la liste des insultes des libéraux.

Le premier ministre a-t-il suspendu ce sénateur du caucus? A-t-il dénoncé ses propos, l'a-t-il réprimandé, ou va-t-il encore une fois fermer les yeux?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais citer quelque chose à l'intention de celui qui pourrait devenir le chef du cinquième parti, parti qui risque d'ailleurs de rester dans son coin encore longtemps à cause de son attitude. En

effet, voici ce qu'avait à dire le président du caucus conservateur au sujet de la volte-face du chef du cinquième parti:

Je me sentais très à l'aise de défendre cette position parce que nous avons décidé plusieurs semaines auparavant de ne pas appuyer la participation du Canada à cette guerre, sans une résolution d'approbation des Nations Unies. À un moment donné, cette décision ne tenait plus et a été modifiée.

Voilà la position du cinquième parti. Elle n'a aucune crédibilité.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, la véritable question est la suivante: quand le premier ministre va-t-il faire preuve de leadership, au lieu de se livrer à la politacillerie et à la chasse aux sondages?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je suis sûr que le député de Pictou—Antigonish—Guysborough va poser sa question. Bien sûr, son préambule sera bref, mais j'invite les députés à écouter la question.

M. John McKay: Monsieur le Président, ce comportement est typique du gouvernement libéral, qu'il soit le fait de sénateurs, de députés, de ministres, de secrétaires de presse ou d'ambassadeurs. Le premier ministre affirme que ce débordement d'insultes va cesser. Quand?

Le premier ministre ne comprend-il pas à quel point ces commentaires nuisent à nos relations avec notre principal partenaire commercial? Le premier ministre est-il incapable de contrôler les membres de son caucus, ou a-t-il décidé de ne pas le faire?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, de toute évidence le député n'était pas à la Chambre lorsque j'ai répondu à la même question hier. À voir la façon dont il se comporte aujourd'hui, d'ici quelques mois nous regretterons le départ de son collègue de Calgary-Centre.

* * *

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre peut enfin dire qu'il laissera un héritage. Il est le premier de toute l'histoire du Canada à abandonner nos alliés britanniques et américains alors qu'ils ont besoin de nous, et il a poussé les relations canado-américaines à leur plus bas niveau depuis les temps modernes.

L'Institut C.D. Howe, notre ancien ambassadeur aux États-Unis et les grands dirigeants d'entreprises qui ont participé à un sondage disent tous que l'antiaméricanisme des libéraux nuit à nos intérêts économiques.

Pourquoi le premier ministre est-il prêt à sacrifier des emplois au Canada dans le seul but de calmer la section la plus déraisonnable de son propre parti?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'on écoute les députés de l'opposition, on dirait qu'ils souhaitent que les relations entre le Canada et les États-Unis se détériorent. Ils le désirent vraiment.

Hier, l'ambassadeur a déclaré que les relations entre le Canada et les États-Unis étaient à ce point importantes pour nos deux pays que nous devons les maintenir malgré le désaccord actuel. Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation se présente, mais notre pays avait le droit de prendre la décision qu'il a prise, tout comme les États-Unis avaient le droit de prendre la décision qu'ils ont prise. Il est normal que des amis ne soient pas toujours d'accord.

Questions orales

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le sectarisme antiaméricain n'a rien à voir avec un honnête désaccord. Le jour même où l'ambassadeur des États-Unis a finalement parlé des attaques des libéraux contre son pays, un ministre de premier plan a déclaré à un journaliste, qui en a fait état dans un quotidien aujourd'hui, que les Américains «se fichent franchement de tous les autres» et il a ajouté en persiflant que le président des États-Unis était un «idéologue». Par ailleurs, le compte rendu des débats d'hier au Sénat indique que le sénateur libéral LaPierre s'est exclamé «Que le diable emporte les Américains!».

Ces insultes incessantes contre les Américains sont-elles attribuables au fait que le premier ministre est d'accord avec de tels propos ou au fait que les membres de son caucus...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Si c'est vraiment ce que le sénateur a dit, ces paroles sont totalement répréhensibles. Je n'étais pas au courant de cela. Si de tels propos ont été tenus, je les déplore. Je ne crois pas qu'il soit acceptable de prononcer de telles paroles.

* * *

[Français]

L'IRAK

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement refuse de nous dire où opèrent les soldats canadiens qui sont dans des bataillons américains et britanniques et ce, semble-t-il, pour des raisons de sécurité.

Est-ce que cela fait longtemps que l'armée canadienne a des échanges comme ceux-là avec d'autres armées? Avec quels pays a-t-on des échanges? A-t-on déjà participé sans le savoir à d'autres conflits dans le cadre de ces échanges?

•(1435)

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, c'est une bonne question. Je peux informer la Chambre qu'en effet, on a eu des échanges comme ceux-là depuis des décennies avec nos alliés de l'OTAN, l'Australie, la Grande-Bretagne, les États-Unis et ainsi de suite. On a fait cela avec nos alliés parce que lorsqu'on s'engage dans les opérations militaires, on le fait toujours avec nos alliés. Il est très important d'avoir ces échanges afin qu'on puisse améliorer les méthodes de travail avec nos alliés. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, tout comme nous l'avons fait depuis des décennies.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, je remercie le ministre de la Défense de nous confirmer que ces échanges existent depuis des décennies.

Maintenant, pourrait-il nous dire si, par hasard, des soldats canadiens auraient participé à la guerre du Vietnam, par exemple, qui a eu lieu il n'y a quand même pas si longtemps et au moment où ces échanges existaient? Si on est présents en Irak, une guerre avec laquelle on n'est pas d'accord, j'imagine que pour les mêmes raisons, on devait être au Vietnam et on ne l'a jamais su.

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, ce que je sais avec certitude, c'est que nos soldats, qui participent aujourd'hui à cet échange avec les Américains, ne mènent pas d'action de combat direct. Ils n'ont pas le droit d'utiliser la force, sauf dans le cas où il faut le faire pour se défendre. Ils remplissent des fonctions de soutien. Il y a 31

personnes qui sont là. Ce sont les informations que j'ai et que je peux donner maintenant.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'ambassadeur américain Paul Cellucci a déclaré hier que le premier ministre et des libéraux de haut rang semblent manifester tacitement de l'antiaméricanisme en réprimandant le premier ministre Klein de l'Alberta, parce qu'il a appuyé publiquement l'intervention des États-Unis, mais s'est abstenu de sanctionner le ministre des Ressources naturelles pour les propos qu'il a tenus.

Le premier ministre menace d'expulser de son propre caucus les députés qui pourraient voter contre le registre des armes à feu, mais il ne fait absolument rien pour contrer l'antiaméricanisme qui porte préjudice à nos relations commerciales et à notre sécurité.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il d'adopter quelque mesure que ce soit pour contrer l'antiaméricanisme au sein de son propre caucus?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ils ne doivent plus savoir quoi demander, car ils posent la même question qu'hier.

Hier, j'ai dit qu'à l'occasion de notre caucus de la semaine dernière j'avais invité tous mes députés à tempérer leurs propos, ce que j'ai aussi répété publiquement. Je leur ai rappelé que nous ne sommes pas en faveur d'une participation à la guerre, mais que nous appuyons les Américains dans l'autre guerre, celle contre le terrorisme.

Nous avons été plus présents que quiconque et nous affecterons des milliers de personnes à cette cause cet été. Nous les aidons, mais en ce qui concerne l'Irak, nous avons dit il y a un an que, s'ils n'obtenaient pas le consentement de...

Le Président: Le député d'Edmonton-Sud-Ouest a la parole.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les prétendus commentaires du premier ministre n'ont rien donné, car le ministre des Ressources naturelles a tenu ses propos le même jour. Le premier ministre n'exerce manifestement aucun contrôle sur son caucus ou alors il ne pense pas ce qu'il dit aujourd'hui à la Chambre.

La réalité, c'est que l'antiaméricanisme du gouvernement a provoqué un gâchis diplomatique qui met en péril nos relations commerciales et notre sécurité. En effet, 86 p. 100 de nos exportations aboutissent aux États-Unis, tandis que 23 p. 100 des exportations de ce pays se retrouvent au Canada. En tant que pays, nous sommes manifestement beaucoup plus tributaires du bon vouloir des États-Unis qu'ils ne le sont du nôtre.

Pourquoi le premier ministre met-il en péril nos emplois et notre sécurité en tolérant de l'antiaméricanisme au sein de son cabinet et de son caucus?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, lorsque nous écoutons ces députés, nous avons le sentiment qu'ils ne vivent pas au Canada, un pays indépendant. Nous avons le droit d'être en désaccord avec nos voisins. C'est le cas actuellement. Nous sommes de bonne foi. Nous nous sommes prononcés il y a déjà un an. Notre position a toujours été très claire. Nous l'avons exprimée à la Chambre, et nous en avons fait part aux Canadiens et aux Américains.

Questions orales

En ce qui concerne la guerre contre le terrorisme, j'ai énuméré les occasions où nous avons appuyé les États-Unis depuis le 11 septembre. Dans le cas de la guerre contre l'Irak, nous avons souligné qu'il fallait l'aval de l'ONU, et nous leur avons dit très clairement que les militaires canadiens ne participeraient pas aux hostilités.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le Président, cela fait longtemps que le Bloc souligne le désaccord des producteurs agricoles avec la structure du compte de stabilisation du revenu que propose le ministre de l'Agriculture.

Or, le président du Comité permanent de l'agriculture affirme dans une lettre au ministre que c'est avec stupeur, dit-il, qu'il a constaté à quel point les producteurs agricoles étaient unanimes pour revendiquer un délai pour la mise en oeuvre de nouveaux programmes.

Qu'attend donc le ministre pour enlever ses oeillères et constater que nous avons raison d'exiger ce délai d'un an?

●(1440)

[Traduction]

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, depuis le 31 décembre dernier, il n'y a aucun programme d'aide en cas de catastrophe pour les agriculteurs canadiens. Nous savons tous qu'il en faut un. Les fonds sont là à cette fin. Le travail a été fait pour élaborer ce programme. J'ai dit très clairement dès le début que nous avions le temps de le faire.

Nous continuerons de collaborer avec les provinces et le secteur agricole pour implanter un très bon programme d'aide en cas de catastrophe et de stabilisation du revenu, qui traitera exactement de la même manière tous les agriculteurs qui sont dans une situation analogue.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, la lettre du président du Comité permanent de l'agriculture invite aussi le ministre de l'Agriculture à ne pas répéter la même erreur qu'avait provoquée le programme d'aide en cas de catastrophes lié au revenu agricole.

Est-ce que le ministre compte faire preuve de la même sagesse que ses collègues libéraux qui lui disent qu'il faut accepter un délai d'un an avant de mettre en place de nouveaux programmes?

[Traduction]

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, à mon avis, personne ne dit qu'il ne devrait pas y avoir un programme cette année. Je sais que tous les députés d'opposition et le secteur agricole, d'un bout à l'autre du pays, ont dit très clairement que les programmes dont nous disposons par le passé n'étaient pas aussi bons qu'ils auraient dû l'être et qu'ils voulaient qu'ils soient remaniés. Ils voulaient qu'ils soient améliorés, et nous allons les améliorer.

L'IRAK

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement sait depuis longtemps que l'Irak aura besoin d'une aide financière et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il annoncera sa contribution. Le gouvernement continue de jouer avec la vie d'innocents Irakiens en annonçant un programme d'aide tout en maintenant sa décision de ne pas appuyer la coalition dans ses efforts en vue de fournir cette aide. L'annonce faite par le gouvernement aurait été un peu plus crédible si ce dernier n'avait pas rejeté la motion portant sur l'aide humanitaire qui a été présentée hier par l'Alliance canadienne. Comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce que l'aide qu'il promet soit d'une quelconque utilité s'il continue de refuser de collaborer à la coalition qui doit l'apporter?

L'hon. Susan Whelan (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, comme le premier ministre l'a dit plus tôt, nous annonçons aujourd'hui que le gouvernement du Canada fournira une aide de 100 millions de dollars à la population vulnérable de l'Irak. J'aimerais préciser que nous avons déjà affecté 5,6 millions de dollars à un fonds de planification d'urgence qui permettra de soutenir divers organismes multilatéraux qui ont dressé des plans afin de distribuer l'aide humanitaire. Nous collaborerons avec ces organismes pour que l'argent que nous fournirons serve à faire parvenir aux Irakiens la nourriture, les soins de santé et l'eau dont ils ont besoin.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement devrait avoir honte de ne pas être sur place pour distribuer cette aide.

Hier, les libéraux ont rejeté la motion déposée par l'Alliance canadienne qui exhortait le gouvernement à fournir de l'aide humanitaire au peuple irakien. La coalition devra acheminer des milliards de dollars de nourriture, de médicaments et d'autres produits en Irak et le premier ministre laisse encore une fois tomber nos alliés.

Le premier ministre finira-t-il par admettre que c'est uniquement grâce au travail de nos alliés traditionnels que les Irakiens auront accès à cette aide?

L'hon. Susan Whelan (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, les accusations proférées par le député sont tout à fait fausses. Le gouvernement travaille très fort depuis plusieurs mois à l'établissement d'un programme d'aide humanitaire et d'un plan visant à s'assurer que cette aide parvienne en Irak.

C'est ce que j'ai dit très clairement à la Chambre ainsi qu'à tous ceux qui ont posé des questions sur les 5,6 millions de dollars qui ont été prévus pour le programme de planification d'urgence. Le budget de 100 millions de dollars que nous attribuons aujourd'hui sera versé à divers organismes des Nations Unies et autres organismes multilatéraux qui sont déjà sur place et qui peuvent distribuer aux Irakiens la nourriture, l'eau et les autres produits dont ils ont besoin pour leur santé et leur sécurité.

*Questions orales***LE SECTEUR DE L'ASSURANCE**

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé des Institutions financières. Tous les Canadiens ont remarqué l'escalade rapide des coûts de l'assurance ces dernières années. Les agriculteurs, les exploitants d'autobus scolaires, les organismes caritatifs et d'autres ont été particulièrement frappés. L'assurance exigée pour une salle communautaire dans un village de ma circonscription est passée de 250 \$ à 2 500 \$, et la couverture a été réduite.

Le ministre va-t-il lancer une enquête dans le secteur de l'assurance pour que les hausses des primes puissent être expliquées à la population?

L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, au Canada, les provinces réglementent le marché et la conduite professionnelle des sociétés d'assurance biens et risques divers, y compris la manière dont elles établissent les primes. Par conséquent, la décision de mener des enquêtes sur le coût de ces assurances incombe à juste titre à chacune des provinces.

* * *

• (1445)

LA SANTÉ

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. La ministre sait que les fonctionnaires de Santé Canada ont maintenant confirmé qu'il est acceptable qu'une entreprise privée exige 2 500 \$ pour une TEP, ou tomographie par émission de positrons, dans le cas d'un patient cardiaque, mais pas dans celui d'un patient cancéreux. Cela signifie que les riches peuvent acheter leur accès à des essais cliniques, ce qui est une atteinte aux fondements de l'assurance-maladie.

Au lieu de refuser l'accès à cet important test diagnostique, la ministre interdira-t-elle aux entreprises d'exiger des frais pour des essais cliniques? Va-t-elle clairement assujettir ces services diagnostiques nécessaires sur le plan médical à la Loi canadienne sur la santé, comme Roy Romanow l'a recommandé?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, il est très important de clarifier la situation à laquelle se reporte le député et qui s'est produite en Ontario. Je pense qu'il existe une certaine confusion au sujet de ce cas particulier mettant en cause la TEP. Les médicaments qui sont utilisés pour une TEP doivent être autorisés par Santé Canada. Dans le cas en question, Santé Canada a jugé que la clinique de Mississauga menait un essai clinique entraînant un risque pour les patients. À la demande de Santé Canada, la clinique a suspendu ces activités.

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, la clinique a peut-être suspendu ces activités, mais on persiste à dire qu'il est acceptable d'exiger 2 500 \$ pour donner accès à ces essais cliniques.

Ma question complémentaire s'adresse à la même ministre. Il y a trois ans, une jeune fille de 15 ans, Vanessa Young, est morte parce qu'elle n'avait pas été prévenue des graves dangers que comportait un médicament appelé Prepulsid. Un autre médicament actuellement commercialisé au Canada par la société Janssen-Ortho, l'Eporex, est encore sur le marché malgré les dangers graves que son emploi sous-cutané présente pour les patients anémiques qui ont des problèmes rénaux. Pourquoi la ministre n'imite-t-elle pas les responsables de nombreux pays d'Europe et de l'Australie et ne déclare-t-elle pas qu'au Canada, pareille utilisation de l'Eporex est dangereuse et contre-

indiquée? Faudra-t-il un autre décès avant que la ministre se décide finalement à agir?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait savoir qu'il y a quelques mois, on a créé au sein de Santé Canada une nouvelle direction des produits de santé commercialisés afin de mieux surveiller, notamment après la mise en marché des produits, les réactions nocives et les incidents liés à la médication. En fait, si nous avons fait cela, c'est notamment pour avoir l'assurance qu'à l'avenir, en travaillant avec des médecins et d'autres personnes, nous pourrions éviter le genre de tragédie qui a frappé Vanessa Young et sa famille.

* * *

[Français]

L'IRAK

M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC): Monsieur le Président, contrairement à ce qu'exprimait le sénateur libéral, Laurier LaPierre, qui disait hier: «Que le diable emporte les Américains», le premier ministre insiste pour dire qu'il s'intéresse à la reconstruction de l'Irak. Toutefois, on attend toujours le plan canadien pour rebâtir ce que la guerre aura détruit. Kofi Annan rencontrera le premier ministre Blair demain pour discuter du plan britannique.

Le premier ministre a-t-il demandé une rencontre? A-t-il un plan à proposer à l'ONU ou va-t-il encore une fois attendre que quelqu'un d'autre fasse preuve de leadership dans ce dossier?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il est évident que le député, candidat à la chefferie de son parti, avait une question préparée avant d'arriver parce que j'ai déjà déclaré que nous avons mis de l'avant aujourd'hui la somme de cent millions de dollars. Ce montant a été autorisé hier par le Cabinet et le ministre responsable du développement international.

Déjà, nos plans sont en discussion aux Nations Unies, par l'entremise de notre ambassadeur qui a rencontré le Cabinet à ce sujet hier.

M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC): Monsieur le Président, le premier ministre fait comme d'habitude: il annonce quelque chose, mais ne rencontre pas les personnes responsables.

Que fait le premier ministre? Est-ce qu'il va rencontrer le secrétaire général de l'ONU? Va-t-il le faire ou, comme dans le dossier de la guerre en Irak, va-t-il attendre des mois et des mois avant d'agir? À quel moment le premier ministre va-t-il rencontrer le secrétaire général de l'ONU pour proposer un plan canadien de reconstruction de l'Irak? À quel moment le fera-t-il?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes assez bien placés aux Nations Unies pour que les gens comprennent très bien la position du Canada.

M^{me} Louise Fréchette, le numéro deux aux Nations Unies, est une ancienne sous-ministre du gouvernement canadien. Alors, je suis sûr que lorsque nous voulons parler de plans avec les Nations Unies, nous sommes dans une position privilégiée.

Questions orales

[Traduction]

Mme Betty Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys, Alliance canadienne): De ce côté-ci de la Chambre, monsieur le Président, nous espérons de tout coeur que la guerre visant à libérer le peuple irakien prendra bientôt fin. Les Irakiens aspirent aux libertés dont ils ont été privés par leur brutal dictateur, Saddam Hussein. On ne risque pas de se tromper en disant que celui-ci a causé la mort de 137 personnes par jour, en moyenne, tout au long de ses 20 années de pouvoir.

Le ministre des Affaires étrangères a déclaré que Saddam Hussein et ses larbins devraient être traduits en justice conformément à la règle de droit. Ma question s'adresse au premier ministre. Celui-ci appuiera-t-il les efforts déployés aux Nations Unies afin de mettre en accusation Saddam et ses sbires pour crimes contre l'humanité?

• (1450)

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, comme ne l'ignorent pas les députés, nous avons adopté sur cette question une motion multipartite présentée par des députés de l'Alliance canadienne.

La question est complexe. Comme je l'ai expliqué l'autre jour, un tribunal des Nations Unies est possible ou encore un tribunal mixte. Nous tenons à participer à son établissement et, je le répète, à agir, dans le respect des traditions de la Chambre et du Canada, afin que toute conduite criminelle au plan international soit châtiée par des cours pénales internationales. Je puis assurer à tous les députés que nous y veillerons.

Mme Betty Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys, Alliance canadienne): Je suppose que la réponse est oui, monsieur le Président, mais je n'en suis pas tout à fait sûre. Si c'est oui, je me réjouis de constater que le gouvernement va finalement faire preuve de fermeté.

La question est ensuite de savoir où Saddam Hussein sera jugé. Sera-t-il jugé à La Haye ou en Irak, où les Irakiens pourraient être témoins du cours de la justice?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, c'est là où il devient délicat de répondre par oui ou par non à une question. La dernière question de la députée montre bien pourquoi des questions complexes méritent des réponses complexes. Je le regrette, mais je dois dire à la députée que c'est la vie. Je crois qu'elle soulève un point fort valable. Le tribunal international devra être établi conformément à un accord international et le Canada participera à son établissement.

* * *

[Français]

LES PRODUCTEURS AGRICOLES

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, dans une lettre qu'il adressait au ministre, le président du Comité permanent de l'Agriculture et de l'agroalimentaire demande qu'on alloue plus de temps pour mettre en oeuvre des programmes, afin que les préoccupations des intervenants soient prises en considération.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire fait fausse route en voulant imposer son nouveau programme de stabilisation de revenu. Ne croit-il pas qu'il devrait accorder un délai qu'on lui demande afin d'éviter la confusion et la colère des agriculteurs?

[Traduction]

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit très clairement au

comité permanent, l'autre jour, que nous avons plus de temps à notre disposition et nous allons le prendre. Nous allons travailler en collaboration avec les provinces et avec l'industrie durant les semaines à venir dans ce but précis.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, le ministre laisse entendre que ce sont les producteurs agricoles du Québec qui résistent à son programme. Mais la lettre du président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire démontre tout à fait le contraire.

Est-ce que le ministre réalise que ce sont tous les producteurs agricoles du Canada qui lui demandent de reculer?

[Traduction]

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je viens de répondre à la question. On me pose la même question à répétition, et ma réponse est toujours la même. J'ai dit que nous avons plus de temps à notre disposition. Au cours des prochaines semaines, nous avons du temps pour faire cela et nous le ferons.

* * *

L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA

Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, on a appris que l'Agence des douanes et du revenu du Canada avait rejeté un rapport provisoire préparé par Moduspec, un cabinet de consultants qu'elle avait chargé de déterminer si les douaniers avaient besoin de porter une arme à feu pour se protéger. Le rapport provisoire original recommandait à l'agence d'assurer une présence armée aux frontières du sud de l'Ontario, notamment à Windsor.

Cependant, avant que cette recommandation puisse être discutée au Parlement, l'ADRC a ordonné à Moduspec de réécrire son rapport final, en laissant de côté cette recommandation. Pourquoi la ministre a-t-elle écarté cette question en demandant à Moduspec de réécrire son rapport?

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, la députée a tort sur toute la ligne. Nous avons commandé un rapport indépendant et il n'est nulle part mentionné dans les documents de travail que les inspecteurs des douanes devaient porter une arme à feu. Il y est cependant indiqué que d'équiper les douaniers d'une arme à feu, ce serait aller au-devant de 3 000 accidents. Ce n'était pas dans le rapport final qui nous a été remis.

Ma collègue doit savoir que le commissaire Zaccardelli de la GRC a déjà déclaré que les douaniers ne devraient pas porter une arme à feu. Le rapport indépendant...

Le Président: La députée de South Surrey—White Rock—Langley a la parole.

Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il serait bien que la ministre dépose le rapport provisoire pour que nous puissions vérifier ses dires.

Compte tenu de la liste de plus en plus longue de députés, de ministres et de sénateurs libéraux qui dénigrent les Américains, la ministre pourrait-elle nous dire quelles sont les chances du Canada d'obtenir une dispense en ce qui a trait à l'avis de 24 heures?

Questions orales

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Voilà une question intéressante et importante, monsieur le Président. Il y a deux propositions différentes qui sont envisagées en ce qui a trait à l'avis de 24 heures. L'une d'elles se rapporte aux franchissements de la frontière par voie terrestre, l'autre, aux biens qui entrent au Canada par bateau.

Je peux dire à ma collègue que nous sommes d'accord avec la deuxième proposition. C'est la première proposition qui nous cause de vives inquiétudes. Ce n'est cependant qu'une proposition et nous tâchons actuellement de faire en sorte que les intérêts des exportateurs et des importateurs soient pris en compte lorsque la décision ultime sera prise.

* * *

● (1455)

L'ENVIRONNEMENT

M. Julian Reed (Halton, Lib.): Monsieur le Président, le plan canadien relatif aux changements climatiques invite les Canadiens, les gouvernements, les industries et les particuliers à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ma question s'adresse au ministre des Ressources naturelles. Comment le Canada témoigne-t-il sa reconnaissance pour les efforts exceptionnels et le leadership des entreprises et des particuliers qui réduisent volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre?

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, hier soir, en compagnie du ministre de l'Environnement, j'ai assisté à la sixième cérémonie annuelle de remise du prix du leadership dans le cadre du programme Mesures volontaires et Registre du Défi-climat canadien. Cette année, on a récompensé 22 sociétés, établissements d'enseignement et individus représentant toutes les régions du Canada. Ainsi, ALPAC, ou l'Alberta-Pacific Forest Industries Inc., lauréate du prix décerné aux producteurs forestiers, a réduit ses émissions de plus de 36 p. 100 depuis 1994, grâce à des pratiques novatrices, par exemple l'aménagement de nouvelles forêts par la plantation de peupliers hybrides sur des terres agricoles.

* * *

LA SANTÉ

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, on s'attend à ce que le nombre de personnes qui vont contracter le syndrome respiratoire aigu sévère va augmenter de façon dramatique au cours des prochains jours. Aujourd'hui, l'Ontario a déclaré qu'une écloison constituait une urgence sanitaire. La ministre de la Santé compte-t-elle accroître les ressources fédérales accordées aux provinces pour combattre ce syndrome?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question très importante. Je tiens à rassurer tout le monde et à dire que Santé Canada est prêt à répondre à toute demande d'appui de la part des provinces et des territoires.

Étant donné que le député a fait allusion à la situation très préoccupante qui prévaut en Ontario, mes remarques portent expressément sur la situation dans cette province. À midi aujourd'hui, le commissaire de la santé publique de l'Ontario a déclaré qu'il y avait 27 cas probables et cinq cas suspects. Santé Canada a dépêché cinq épidémiologistes pour aider à mener l'enquête relative à ces cas. Nous avons fourni des conseils techniques sur la prévention des infections et l'évaluation clinique. Nous fournissons des approvisionnements pour l'hôpital de contagieux à Toronto. À midi aujourd'hui...

Le Président: Le député de Yellowhead a la parole.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le syndrome respiratoire aigu sévère, le SARS, est arrivé de l'étranger et le gouvernement fédéral a le pouvoir d'invoquer la Loi sur la quarantaine pour empêcher que d'autres personnes infectées n'entrent au Canada. Le ministère de la Santé a dit que nous n'en sommes pas encore là.

Dans quelles circonstances la ministre de la Santé invoquerait-elle la Loi sur la quarantaine?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, c'est une autre question importante. Je tiens donc à ce que tous comprennent la portée de la Loi sur la quarantaine. Cette loi nous permet de détenir des personnes, des biens ou des moyens de transport, comme par exemple un avion, lorsqu'on soupçonne que ces personnes, ces biens ou ces moyens de transport pourraient faire entrer une maladie transmissible dangereuse au Canada.

La loi nous autorise à détenir toute personne jusqu'à un maximum de 48 heures pour lui faire subir un examen médical. Si la période de détention doit être prolongée, nous sommes tenus de fournir des justifications.

Nous collaborons de façon très efficace avec les autorités sanitaires locales. Pour l'instant, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'invoquer la Loi sur la quarantaine.

* * *

[Français]

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, Développement des ressources humaines Canada a tenu dans l'ignorance, pendant huit ans, un couple de personnes âgées qui avaient droit au Supplément de revenu garanti. Pourtant, dans les 15 jours qui ont suivi le décès de sa femme, Développement des ressources humaines Canada écrivait à André Le Corre pour lui dire qu'en raison du décès de son épouse, le Supplément de revenu garanti lui était retiré.

Comment la ministre du Développement des ressources humaines peut-elle expliquer le silence de son ministère pendant huit ans, alors qu'il n'a mis que 15 jours pour constater, recouper les informations avec Revenu Canada, analyser, décider, écrire à l'intéressé et lui dire qu'il lui retirait son...

● (1500)

Le Président: L'honorable ministre du Développement des ressources humaines a la parole.

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, un peu plus tôt, cette semaine, pour l'information de la Chambre, j'ai fait état de trois stratégies particulières auxquelles le gouvernement a recours pour s'assurer que les Canadiens ayant droit à des pensions en soient informés. Je suis aujourd'hui en mesure d'ajouter d'autres éléments à cette liste.

Affaires courantes

En 1999, pour leur rappeler qu'elles y avaient droit, nous avons écrit à 56 000 personnes âgées de plus de 65 ans, qui, bien qu'elles étaient admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada, n'en avaient pas fait la demande. Depuis, nous avons encore écrit à d'autres personnes dans cette catégorie d'âge et, cette année, ce processus de rappel est déjà commencé. Il plaira au député d'apprendre que, pour l'année 2001-2002, nous avons envoyé à 12,9 millions de cotisants un état des cotisations versées dans le cadre de ces programmes.

Nous tenons à nous assurer que...

Le Président: Le député de Crowfoot a la parole.

* * *

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le solliciteur général ne voit pas le moindre inconvénient à se targuer de la position affichée par l'Association canadienne des policiers, ou à l'exploiter à son avantage quand elle concorde avec la sienne, mais il en fait fi quand elle ne fait pas son affaire. Ainsi, hier, il a non seulement fait fi de la requête formulée par cette association pour en finir avec la mentalité «Club Fed» dans les prisons canadiennes, mais il lui a essentiellement répondu qu'elle faisait fausse route et que rien de tel n'existait.

Comment le solliciteur général considère-t-il le golf, la pêche et l'observation des baleines au large de la côte du Pacifique? Des punitions à la mode libérale?

L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais féliciter l'Association canadienne des policiers pour l'exposé bien documenté qu'elle a présenté devant le comité, pour l'informer de la situation sur le terrain.

J'ai très clairement expliqué ma position hier au sujet du «Club Fed». Une telle situation n'existe pas et n'existera jamais au Canada.

J'ai cependant découvert, hier soir, en discutant avec les membres de l'Association canadienne des policiers, qu'ils avaient eu maille à partir avec les députés en face de nous, lesquels préconisent le contrôle des armes à feu. Ces gens n'écoutent pas ce que leur dit l'Association.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Le Président: Conformément à l'article 21 de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, je dois déposer une copie authentique du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales de la province de l'Ontario.

[Français]

Ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

* * *

ÉQUIPE CANADA

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 32(2) du Règlement de la Chambre des communes, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles de notre pays, le rapport annuel d'Équipe Canada inc. pour 2002.

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt-quatrième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant les critères qui déterminent quelles initiatives parlementaires ne feront pas l'objet d'un vote.

La liste des critères est établie conformément au troisième rapport du Comité spécial sur la modernisation et la l'amélioration de la procédure de la Chambre des communes, adopté le 17 mars 2003.

J'ai également l'honneur de présenter le vingt-cinquième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, concernant les membres et les membres associés des comités de la Chambre.

Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption du 25^e rapport plus tard aujourd'hui.

LANGUES OFFICIELLES

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent des langues officielles.

Conformément à l'article 108(3)f) du Règlement, le comité a examiné l'application de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur les contraventions, a tenu des audiences à cet égard et a convenu, le mercredi 19 mars, d'en faire rapport. Cette question a été portée à l'attention du comité par le député de Lanark—Carleton.

Le comité recommande essentiellement que Justice Canada prenne les mesures législatives et réglementaires à sa disposition afin que les droits linguistiques reconnus aux articles 530 et 530.1 du Code criminel et à la partie IV de la Loi sur les langues officielles soient respectés.

Enfin, le comité demande une réponse du gouvernement.

• (1505)

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai présenté un rapport dissident. Je suis d'accord avec l'orientation générale du rapport du comité et je suis gré à tous les membres du comité de leur collaboration lors de l'élaboration du rapport. Il y a cependant un élément qui, à mon avis, aurait dû se trouver dans le rapport et qui ne s'y trouve pas, à savoir la mention de ce qui a amené le comité à se pencher sur la question des contraventions fédérales.

Le fait est qu'au moment de la rédaction du rapport et durant les mois qui ont précédé sa rédaction la GRC délivrait et, à ce jour, elle délivre encore, à Gatineau, dans les limites de la région de la capitale nationale, des contraventions unilingues, ce qui est contraire à la loi et contrevient à la Loi sur les langues officielles.

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, si la Chambre y consent, je propose que le vingt-cinquième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

Affaires courantes

des trois accusations portées aujourd'hui à Toronto, je crois que c'est opportun.

Le Président: Le Président: La Chambre a entendu le libellé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

* * *

PÉTITIONS

LES AIDANTS NATURELS

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NP): Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole à la Chambre pour présenter des pétitions à l'appui du projet de loi C-206, qui permettrait aux aidants naturels, ces gens qui prennent soin de personnes ayant besoin de soins palliatifs ou de réhabilitation intensive, de percevoir des allocations d'assurance-emploi. ● (1510)

Signalons que, même si le projet de loi a été débattu hier, le parti des valeurs familiales, le parti allianciste, son chef ainsi que les trois quarts des députés libéraux se sont prononcés contre le projet de loi afin que celui-ci soit renvoyé au comité, où il sera discuté plus à fond. Que cela soit consigné au compte rendu.

QUESTIONS AU FEUILLETON

LE COLLÈGE DE LA PROTECTION CIVILE DU CANADA

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, au nom des habitants de l'est de l'Ontario et de tout le Canada, nous demandons au Parlement de reconnaître que le Collège de la Protection civile du Canada offre aux Canadiens une formation indispensable en intervention d'urgence, de faire en sorte que cet établissement demeure à Arnprior et que le gouvernement rénove les installations, comme il l'a promis, afin d'offrir aux Canadiens la formation nécessaire.

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 153, 154, 162 et 163.

[Texte]

LE MARIAGE

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter au nom de mes électeurs une pétition qui a été signée par quelque 25 résidents de Calgary qui demandent à la Chambre d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage dans le droit fédéral comme étant l'union permanente d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre, ce qui correspond à la motion qui a été adoptée à la Chambre il y a trois ans.

Question n^o 153—**M. Rick Casson:**

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Mme Karen Kraft Sloan (York-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par mes électeurs qui exhortent le Parlement à prendre les mesures nécessaires pour protéger nos enfants en déclarant illégal tout matériel faisant la promotion et la glorification de la pédophilie et d'activités sadomasochistes mettant en cause des enfants.

M. Dan McTeague (Pickering—Ajax—Uxbridge, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter à la Chambre des milliers de pétitions qui exhortent le Parlement à revoir la mesure législative actuelle portant sur la pornographie juvénile. Compte tenu

En ce qui concerne la Banque de développement du Canada, combien de prêts ont été autorisés: a) pour chacune des provinces; b) chaque année de 1993 à 2002?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): La réponse est la suivante:

Affaires courantes

Banque de
développe-
ment du Ca-
nada

Prêts autorisés
Répartition
par province
ou territoire

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Terre-Neuve et Labrador	192	215	247	267	256	235	240	235	280
Île-du-Prince- Édouard	23	48	50	37	38	43	44	27	24
Nouvelle- Écosse	83	83	111	130	101	113	132	151	134
Nouveau- Brunswick	174	185	210	181	213	205	213	206	181
Québec	1145	1380	1387	1535	1656	1711	1863	1922	2060
Ontario	484	637	829	1056	1158	1147	1276	1577	1887
Manitoba	264	309	332	283	292	190	216	191	172
Saskatchewan	338	464	497	507	507	429	373	336	163
Alberta	464	568	662	733	622	451	497	565	482
Colombie-Bri- tannique	790	846	928	924	868	506	545	578	614
Yukon	23	30	35	30	47	43	12	14	18
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	32	27	41	13	15	18	20	15	17

Note: Toutes les données redressées en septembre 2002 pour exclure La Marge de crédit globale de la BDC, mais incluant les prêts aux étudiants entrepreneurs.

Question n° 154—**M. Keith Martin:**

En ce qui concerne la réduction de l'indemnité de vie chère en région proposée par le gouvernement: a) pour quelles raisons le gouvernement a-t-il décidé de réduire cette indemnité; b) quelle formule le gouvernement a-t-il utilisé pour calculer la réduction de l'indemnité de vie chère en région; c) comment, le cas échéant, le gouvernement prévoit-il indemniser les soldats canadiens pour cette perte de revenu; d) le gouvernement reviendra-t-il sur sa décision de réduire l'indemnité de vie chère en région des Forces armées?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): L'indemnité de vie chère est versée à des militaires qui habitent à des endroits au Canada où le coût de la vie est estimé être plus élevé que la moyenne pondérée du coût de la vie de tous les membres des Forces canadiennes basés au Canada. L'indemnité de vie chère ne fait pas partie de la solde de base; il s'agit d'un supplément versé pour compenser un coût de la vie local élevé. Runzheimer Canada, une entreprise de renommée internationale qui se spécialise dans la collecte de données sur le coût de la vie et l'élaboration d'indemnités, est responsable de recueillir l'information nécessaire aux calculs annuels. Les taux sont évalués chaque année, et les indemnités de vie chère sont modifiées en conséquence.

Environ 47 p. 100 de la Force régulière soit 27 000 militaires reçoivent une indemnité de vie chère. En 2002, l'augmentation ou la diminution du coût de la vie à certains endroits a eu pour conséquence d'accroître ou de réduire l'écart entre le coût de la vie local et la moyenne pondérée du coût de la vie des Forces

canadiennes. Ainsi, l'indemnité de vie chère versée aux membres des Forces canadiennes qui habitent à Québec et à Halifax a augmenté.

L'indemnité de vie chère n'est pas fondée uniquement sur le coût de la vie local. Elle est plutôt versée pour compenser l'écart entre les différents coûts de la vie locaux et la moyenne pondérée du coût de la vie des Forces canadiennes. Plusieurs variables agissent sur le montant de l'indemnité, notamment les coûts locaux du logement et les taux provinciaux d'imposition du revenu. Ces variables et d'autres indicateurs servent à établir les coûts de la vie locaux qui sont ensuite comparés à la moyenne pondérée du coût de la vie des Forces canadiennes. L'écart entre les coûts de la vie locaux et cette moyenne est ajusté en fonction du taux marginal d'imposition provincial, et la somme qui en résulte constitue le taux annuel d'indemnité de vie chère qui est annoncé. Il n'est pas nécessaire d'offrir un revenu additionnel lorsque les taux d'indemnité de vie chère sont réduits, car cette baisse ne se produit que lorsque le coût relatif de la vie a déjà diminué.

Le ministère de la Défense nationale continue de surveiller le programme d'indemnité de vie chère pour garantir un traitement juste et équitable à tous les membres des Forces canadiennes.

*Affaires courantes***Question n° 162—M. Art Hanger:**

Depuis la mise en place du Régime d'assurance-revenu militaire des Forces canadiennes (RARM), combien de soldats ont demandé des prestations pour mutilation accidentelle à la suite de blessures subies pendant une période de service sur un théâtre d'opérations ou dans une zone de service spécial pour laquelle ils auraient droit à une pension en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (LPRFC) (ou à un remboursement des cotisations ouvrant droit à pension) et à une pension en vertu de la Loi sur les pensions, et combien étaient admissibles à ces prestations?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Trois institutions clés des secteurs public et privé détiennent l'information demandée: le ministère de la Défense nationale, des Anciens Combattants Canada et La Vie maritime. La compilation des données exige une grande collaboration entre les ministères et entre les secteurs public et privé, ainsi qu'une recherche manuelle des dossiers actuels et des dossiers d'archives. Par conséquent, il est impossible de recueillir l'information demandée en respectant la période allouée pour répondre aux questions inscrites au *Feuilleton*.

Question n° 163—M. Art Hanger:

Depuis la mise en place du Régime d'assurance-revenu militaire des Forces canadiennes (RARM), quels ont été les montants et la durée des prestations versées aux soldats admissibles à des prestations pour mutilation accidentelle à la suite de blessures subies pendant une période de service sur un théâtre d'opérations ou dans une zone de service spécial pour laquelle ils auraient droit à une pension en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (LPRFC) (ou à un remboursement des cotisations ouvrant droit à pension) et à une pension en vertu de la Loi sur les pensions?

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Trois institutions clés des secteurs public et privé détiennent l'information demandée: le ministère de la Défense nationale, des Anciens Combattants Canada et La Vie maritime. La compilation des données exige une grande collaboration entre les ministères et entre les secteurs public et privé, ainsi qu'une recherche manuelle des dossiers actuels et des dossiers d'archives. Par conséquent, il est impossible de recueillir l'information demandée en respectant la période allouée pour répondre aux questions inscrites au *Feuilleton*.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si les questions n°s 130 et 147 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, ces documents seraient déposés immédiatement.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 130—M. Rob Anders:

Pour les exercices financiers 1993-1994, 1994-1995, 1995-1996, 1996-1997, 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001, en ce qui concerne tous les ministères et organismes du gouvernement, y compris les sociétés d'État et les organismes quasi/non gouvernementaux subventionnés par le gouvernement, et à l'exclusion des subventions et des prêts destinés à la recherche ou à des étudiants, énumérez les subventions, les prêts, les contributions et les contrats accordés dans la circonscription de Calgary-Ouest, indiquez le nom et l'adresse du destinataire, dites s'il y a eu appel d'offres, précisez le montant et le type de financement et, s'il s'agit d'un montant remboursable, indiquez s'il a été remboursé?

(Le document est déposé.)

Question n° 147—M. John Williams:

Concernant la réponse donnée à la question n° 47 par le ministre de la Défense nationale le 27 janvier 2003 au sujet des «Pertes de biens publics attribuables à une

infraction ou autre acte illégal» pour le ministère de la Défense nationale à la page 3.24 du Volume II, Partie II, des Comptes publics du Canada 2001-2002 et des cas de vol s'y rattachant, il reste encore 127 000 \$ sur 220 000 \$ de pertes pour lesquelles une réponse est toujours attendue: a) qu'est-ce qui a été volé dans chaque cas; b) quelle était la valeur de chaque article; c) à quel endroit les vols ont-ils eu lieu; d) a-t-on porté des accusations?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

Le Président: Le député de Île de Vancouver-Nord invoque le Règlement au sujet des questions.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le 23 janvier, le ministre a répondu à la question n° 107 inscrite à mon nom. Depuis cette date, j'ai examiné la réponse fournie et j'ai constaté qu'il ne s'agissait pas du tout d'une réponse.

J'avais posé deux questions. Premièrement: «Combien de ministères fédéraux ont accès au registre des armes à feu?» On m'a répondu que deux ministères seulement y avaient directement accès. Cela ne répondait pas à ma question.

En deuxième lieu, j'ai demandé: «À quel niveau les fonctionnaires des ministères y ont-ils un accès?» Encore là, on m'a donné une réponse qui portait sur l'accès direct, qui ne répondait pas à ma question et qui était très vague quant à ceux qui avaient accès au registre. Dans les deux cas, je n'ai pas été plus informé.

J'ai consulté le site internet du CIPC et j'ai obtenu plus d'informations que la réponse à ma question inscrite au *Feuilleton* ne m'en avait fournies.

Je demande donc au Président d'ordonner que la question n° 107 soit réinscrite au *Feuilleton* afin que le ministre puisse répondre car je ne connais pas d'autre moyen que le Président puisse prendre sans accorder implicitement au gouvernement le droit de fournir des réponses vagues et vides aux questions inscrites au *Feuilleton*. Je demande donc au Président de se prononcer à ce sujet.

M. Geoff Regan: Monsieur le Président, je n'ai pas, jusqu'à maintenant, été mis au courant du mécontentement de mon collègue au sujet de la réponse à cette question. Je ne me souviens pas précisément de la question et de la réponse puisqu'il y en a eu plusieurs autres au cours des deux derniers mois. Je vais me pencher là-dessus et je voudrais me réserver le droit de m'adresser à nouveau à la Chambre lorsque j'aurai eu le temps d'étudier le tout.

Le Président: Je crois être en mesure de rassurer le secrétaire parlementaire en faisant valoir deux points. La présidence n'a pas grand-chose à dire en ce qui concerne ce que j'appellerais la qualité tant des questions que des réponses. Je suis sûr que certaines sont très bonnes et d'autres beaucoup moins, mais la présidence n'a pas d'opinion à ce sujet et n'analyse pas les questions et les réponses en vue d'en déterminer la qualité.

Il serait déplacé de la part de la présidence d'appuyer les propos du député d'Île de Vancouver-Nord et de qualifier la réponse qu'il a obtenu d'inepties. Il ne revient pas à la présidence de porter un tel jugement, même si la présidence avait un avis à ce sujet et, comme le sait fort bien le député, ces temps-ci, la présidence a très peu d'avis à exprimer. Il lui serait donc difficile de commenter une question de ce genre.

Initiatives ministérielles

Toutefois, le député est libre d'inscrire de nouveau sa question au *Feuilleton*. Rien dans le Règlement ne l'empêche d'inscrire de nouveau la question ou d'en modifier quelque peu le libellé puis de l'inscrire au *Feuilleton* en espérant obtenir une nouvelle réponse. Il semble pouvoir compter sur la collaboration du secrétaire parlementaire qui s'est engagé à examiner la question et à lui faire rapport. Le député ne voudra peut-être pas pousser les choses plus loin après en avoir discuté avec l'honorable secrétaire, mais la décision lui revient. Tant qu'il n'a pas quatre questions inscrites au *Feuilleton*, puisque c'est le nombre maximal, il pourra toujours poser de nouveau sa question.

Permettez-moi de lui faire part d'un truc qui fonctionne bien. Un de ses collègues, qui n'a pas encore inscrit quatre questions au *Feuilleton*, pourrait le faire à sa place, ce qui lui permettrait d'obtenir une réponse gratuitement à sa question. C'est un cadeau, dans un certain sens, et le député en est très conscient, j'en suis sûr. Je l'invite donc à profiter pleinement de toutes les possibilités que lui offre le Règlement, au lieu d'avoir simplement recours à un rappel au Règlement pour demander à la présidence de se mêler de cette question et de déterminer si la réponse fournie était satisfaisante ou non, puisque, évidemment, la présidence n'a pas d'avis en ce qui concerne la qualité de l'une ou de l'autre.

• (1515)

M. Geoff Regan: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA PROCRÉATION ASSISTÉE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 18 mars, du projet de loi C-13, Loi concernant la procréation assistée dont le comité a fait rapport, avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions du groupe n° 3.

M. Julian Reed (Halton, Lib.): Monsieur le Président, je demande le consentement unanime de la Chambre pour retirer l'amendement que j'ai proposé à la motion n° 86, à l'étape du rapport du projet de loi C-13.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

(L'amendement à la motion n° 86 est retiré.)

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, alors que nous entamons l'étape suivante du débat sur le projet de loi C-13, plus précisément l'étude du groupe d'amendements n° 3, j'aimerais aborder brièvement certains aspects importants.

Ce débat revêt une grande importance. Je dois avouer que j'ai été déçu du peu d'intérêt que les Canadiens ont porté à cette question et du peu d'intérêt qu'elle a suscité chez une majorité de parlementaires, car le débat actuel va déterminer l'avenir des techniques de procréation.

Bien sûr, les lois peuvent être modifiées, mais, en réalité, est-ce souvent le cas? Il suffit de penser à la loi la plus imparfaite de l'histoire canadienne, la Loi sur les Indiens. Adoptée il y a plus de 135 ans, cette mesure législative n'a fait l'objet, depuis, que de modifications plutôt mineures.

Le projet de loi C-13 a bien fait l'objet de propositions d'amendement à la Chambre, mais elles demeurent incomplètes; pourtant, les problèmes auxquels le projet de loi est censé remédier existaient bien avant qu'il ne soit rédigé.

En tant que parlementaires élus, il nous incombe de tenir des débats dignes de ce nom sur les questions de l'heure. Le projet de loi C-13 aura des répercussions scientifiques, sanitaires et morales considérables. Il vise un domaine de la science qui progresse à une vitesse telle que de nombreuses questions se poseront, que nous n'avons même pas eu le temps d'aborder.

Ces questions se poseront, non pas à cause de notre ignorance mais en raison de l'évolution des techniques que nous ne possédons pas ou qui sont encore imprévisibles. Évitions d'établir un cadre législatif dont nous ne pourrions pas sortir ou que nous ne pourrions pas gérer adéquatement dans l'avenir.

C'est pourquoi j'exhorte tous les députés à examiner attentivement les amendements et à penser à l'avenir. Nos électeurs nous ont choisis pour les représenter et pour exercer notre leadership dans cette Chambre.

Je parlerai plus précisément de ce groupe d'amendements, et terminerai par des commentaires concernant le projet de loi C-13.

Je m'opposerai à la motion n° 28, qui supprime l'article sur l'interdiction relative aux mères porteuses afin que cette question puisse être régie par règlement. Malheureusement, le Parlement n'est pas saisi des règlements. Ces derniers sont bien publiés, et le public peut faire savoir s'il les approuve ou non, mais ils ne sont pas débattus au Parlement. Aussi, je ne puis approuver l'idée d'une rétribution des mères porteuses.

Je rappelle que le Comité de la santé a recommandé à l'unanimité, dans le rapport intitulé *Bâtir la famille*, d'interdire la rétribution des mères porteuses. La chose pourra sembler altruiste, mais je n'approuve pas l'idée de payer pour avoir des enfants. J'invoque les mêmes principes en ce qui concerne les motions n°s 29 et 30.

Pendant que je suis sur le sujet des mères porteuses, j'aimerais exprimer mon opposition à la motion n° 46 qui permettrait des exceptions, «en conformité avec les règlements», à l'interdiction d'offrir de rétribuer une personne pour qu'elle agisse à titre de mère porteuse, d'accepter d'être rétribuée pour obtenir les services d'une mère porteuse ou d'induire une personne à devenir mère porteuse. Comme je l'ai déjà dit, je m'oppose à ce que la rétribution des mères porteuses soit régie par la réglementation car le Parlement est le meilleur endroit où débattre de ces questions et en décider.

De même, je m'oppose à la motion n° 49. Il ne faut pas ouvrir la porte à l'achat de gamètes ou d'embryons in vitro en permettant que cette question soit déterminée par voie de règlement.

Initiatives ministérielles

Je dois également m'opposer à la motion qui ouvre la porte à l'indemnisation des mères porteuses pour perte de revenu de travail comme le proposent les motions n^{os} 51 et 95. Le Comité de la santé a entendu des témoignages selon lesquels ce genre d'indemnisation pourrait donner lieu à de graves exagérations. Trop de questions et de problèmes concernant ce sujet sont encore sans réponse et, pour cette raison, le Comité de la santé a recommandé que les mères porteuses ne reçoivent pas ce genre d'indemnisation. Elles devraient être motivées par l'altruisme et pas uniquement par l'argent.

• (1520)

J'appuie la prémisse des motions n^{os} 32, 33, 36 et 39 qui interdiraient l'achat de foetus, de tissu foetal et de toute partie d'un embryon ou le changement de propriétaire d'embryons ou de matériel reproductif.

Je crois que la vie commence dès la conception et, par conséquent, qu'elle ne peut pas et ne devrait pas être achetée ou vendue. La vie est un don précieux de Dieu qui ne peut être réduit au niveau d'une vulgaire denrée qui peut être achetée ou vendue sur le marché libre ou encore faire l'objet de spéculations boursières.

La motion n^o 44 est intéressante et mérite d'être appuyée. Au lieu d'être détruits, les embryons pourraient être adoptés. L'adoption d'embryons est une solution de rechange possible à la destruction des embryons soi-disant excédentaires ou à la recherche sur ces derniers, bien qu'elle ne soit pas sans complications, je l'admets. C'est un domaine qui pourrait avoir des conséquences à l'avenir. Comme je l'ai dit plus tôt, ne nous enfermons pas dans un carcan législatif dont nous ne pourrions pas sortir ou nous défaire à l'avenir.

La motion n^o 45 me tient à coeur. J'appuie cette motion qui précise qu'on ne devrait pas faire de la recherche sur la procréation assistée en se servant d'embryons, sauf en conformité avec les règlements. Je suis opposé à toute recherche sur les embryons humains à quelque fin que ce soit; j'appuie donc cette motion.

En raison du calendrier de tournée du comité, il me semble bien que je n'aurai pas une autre occasion que celle-ci pour intervenir au sujet du projet de loi C-13. Je tiens donc à faire part aux députés de quelques autres réflexions que m'a inspirées cette mesure.

J'ai eu le privilège de rencontrer deux personnes très engagées dans ce dossier important. Shirley Pratten, qui réside dans ma circonscription de Nanaimo—Cowichan, et sa fille Olivia. Toutes les deux ont comparu plus d'une fois devant le comité permanent. Des fonctionnaires du ministère de la Santé et des représentants des médias intéressés ont aussi comparu devant le comité. Ces personnes pressent la Chambre de créer un système ouvert pour le don de gamètes.

Je rappelle aux députés que le comité a entendu plusieurs chercheurs internationaux ainsi que des professionnels qui sont venus parler de la réussite des systèmes ouverts dans des pays comme la Suède, l'Autriche et la Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, je crois savoir que l'Australie et la Hollande ont prévu une période de transition de deux ans dans cette voie.

Les députés devraient aussi savoir que si le projet de loi C-13 était adopté dans sa forme actuelle, l'anonymat serait légalisé et que cette mesure donnerait lieu à une contestation judiciaire en Colombie-Britannique, où les dossiers d'adoption sont ouverts. Des discussions ont déjà eu lieu avec un des avocats impliqués dans la question de l'ouverture des dossiers d'adoption dans cette province. Celui-ci est disposé à prendre le dossier en mains, appuyé vigoureusement par les parties intéressées. Nombre de personnes adoptées prendront part à cette contestation en Colombie-Britannique.

Bref, je crois que l'adoption du projet de loi C-13 dans sa formulation actuelle entraînera une contestation judiciaire sérieuse en Colombie-Britannique, qui pourrait probablement se rendre à la Cour suprême du Canada. Je me demande si tel est le souhait du gouvernement. Est-ce aller dans le sens des intérêts des Canadiens?

Je répète ce que j'ai déjà dit, à savoir que le projet de loi vise l'amélioration de la santé humaine. Je ne parle pas seulement de la santé physique, mais aussi de la santé émotionnelle et de la santé psychologique. Si les députés refusent délibérément de permettre aux citoyens de connaître leurs origines, en adoptant un système prévoyant l'anonymat, ils compromettent la santé psychologique de ces personnes.

J'ai une idée de la façon dont fonctionne le processus d'adoption, puisque j'ai un enfant adopté et deux dont j'ai la garde. Par conséquent, je sais de quoi je parle. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de protéger la santé émotionnelle et psychologique des Canadiens, ainsi que leur santé physique. Nous devons donner la priorité aux intérêts et à la protection des enfants conçus au moyens de techniques de procréation. Je vais répéter ce que je viens de dire, parce que c'est pertinent à notre discussion d'aujourd'hui et au débat des dernières semaines. Nous devons donner la priorité aux intérêts et à la protection des enfants conçus au moyens de techniques de procréation.

Je reconnais que le projet de loi C-13 fait mention de ce principe dans le préambule, mais il ne donne pas suite concrètement à ce besoin en sanctionnant un système anonyme. L'anonymat ne sert pas les intérêts des personnes qui sont conçues. Si nous pensons vraiment qu'il faut donner la priorité aux intérêts et à la protection des enfants conçus aux moyens de techniques de procréation, il faut que le projet de loi fasse effectivement ce qu'il dit qu'il va faire.

Il y a évidemment des groupes de pression très puissants qui essaient d'influencer le gouvernement et le processus législatif. Dans ce cas-ci, le gouvernement donne non seulement la priorité aux désirs de certains parents plutôt qu'aux besoins des enfants, mais place aussi les désirs de la profession médicale avant les enfants.

• (1525)

Il semble que le gouvernement a cédé au très puissant lobby médical, dont le désir de maintenir le statu quo est intéressé et motivé par des considérations financières. Il faudra un gouvernement fort pour tenir tête au lobby médical et souscrire aux recommandations du comité permanent sur tous les aspects du projet de loi. Je me demande vraiment si le gouvernement actuel est assez fort pour faire cela.

Mon temps de parole est presque écoulé, mais ce qui importe c'est que lorsque la Chambre adoptera le projet de loi C-13, cette mesure deviendra la loi du pays pour l'avenir prévisible. La mesure que nous adopterons aujourd'hui et après la troisième lecture aura des conséquences durables.

Dans tout ce processus qui sont les personnes les plus importantes? Ce sont toujours les enfants. J'exhorte tous les députés à songer sérieusement à cela lorsqu'ils voteront aujourd'hui.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de parler du projet de loi C-13 à l'étape du rapport. Ce projet de loi est très important.

Initiatives ministérielles

Je souligne aux députés que le projet de loi et ses amendements risquent de se répercuter vivement sur les Canadiens handicapés, en appuyant le mouvement que les entreprises de biotechnologie sont en train de créer sur le marché médical pour produire le bébé parfait. Je reviendrai à cette question à la fin de mon allocution. Je voudrais parler d'abord de la progression du travail que le NPD a tenté d'accomplir à l'égard du projet de loi.

C'est la première occasion que j'ai de traiter du projet de loi. Je tiens à ajouter ma voix à celles des Canadiennes qui savent qu'une mesure législative est urgente. Cette urgence est mise en relief par les récents reportages sensationnels sur les essais en matière de clonage humain.

Cette urgence m'a également été confirmée lors d'une conversation que j'ai eue récemment avec un spécialiste de la santé. Il m'a informée qu'il existe des centaines de nouvelles techniques de procréation assistée et de nouveaux médicaments qui sont destinés au marché canadien et qui arriveront au cours de la prochaine année. Nous ne saurions laisser ce secteur extrêmement important de la santé publique à la merci du marché de la biotechnologie.

Pendant l'examen en comité du projet de loi C-13, les néo-démocrates ont tenté de proposer des amendements visant à améliorer cette mesure législative dans les domaines où ils estimaient opportun de le faire. Certaines de nos préoccupations ont été prises en considération, mais la majorité libérale au sein du comité a rejeté plusieurs propositions importantes.

Le député de mon caucus a proposé 13 amendements lors de l'étude en comité et il a réussi à apporter plusieurs améliorations au projet de loi. Nous avons voulu que la protection de la santé et du bien-être des femmes soit incluse dans les principes. Nous avons voulu que les donneurs disposent d'informations objectives avant de s'engager et que la population soit informée des facteurs de risque liés à l'infertilité. De plus, nous avons voulu qu'au moins la moitié des membres du conseil d'administration de l'Agence canadienne de la procréation assistée soient des femmes. Nous avons aussi demandé l'ajout d'une importante disposition générale sur les conflits d'intérêts à laquelle seraient assujettis les membres du conseil d'administration.

Nous n'avons pas réussi à obtenir l'ajout d'un principe de précaution visant à faire de la sécurité une préoccupation primordiale. Le comité a aussi rejeté notre amendement qui proposait de resserrer les conditions de la vente commerciale de matériel reproductif humain et d'exiger de l'agence une meilleure reddition de comptes en précisant ses attributions, non ses pouvoirs. Nous avons tenté, mais sans succès, de faciliter l'identification des donneurs, en reconnaissance des besoins des enfants issus de la procréation assistée.

Si le gouvernement avait jugé opportun de simplement se fier à la sagesse du comité qui a consacré du temps et de l'énergie et mis à contribution ses compétences pour examiner le projet de loi, ce dernier aurait été amélioré. Malheureusement, nous sommes plutôt témoins d'un recul.

On a omis d'améliorer les dispositions de sécurité de base inhérentes au principe de précaution en vue de protéger la santé des femmes, en plus de rejeter nos propositions sur la parité hommes-femmes et concernant les conflits d'intérêts dans le cas du conseil d'administration de l'Agence. L'absence des mesures nécessaires pour tenir à distance les sociétés bio-pharmaceutiques n'a laissé d'autre choix au NPD que de voter contre le projet de loi à l'étape de la troisième lecture. Nous agissons de la sorte en dépit de notre désir

de mettre en place dans les meilleurs délais un cadre de réglementation qui se fait depuis trop longtemps attendre.

Je vais maintenant revenir sur les principes en cause.

Nos principales préoccupations avaient trait à la protection de la santé. Les femmes faisant appel à des techniques de reproduction devraient avoir l'assurance que les médicaments et les traitements auxquels elles font appel sont sûrs au-delà de tout doute raisonnable. De plus, elles doivent avoir accès à des renseignements et à des conseils indépendants à des stades cruciaux où elles peuvent être à la merci des promoteurs de techniques susceptibles de mettre leur santé en péril. Nous avons réussi, bien que le libellé ne soit pas aussi clair que ce que nous avions espéré, en obtenant qu'il soit reconnu officiellement que la santé et le bien-être des femmes doivent être protégés dans le cadre de l'application de ces techniques.

Nous n'avons cependant pas réussi à obtenir cette protection par le biais de l'inclusion accessoire du principe de précaution dans le projet de loi. Nous avons cherché à faire inclure le principe de précaution dans les sections intitulées «principe» et «définition et application», ainsi qu'à l'article 13, ce qui aurait permis qu'il soit appliqué à toutes les activités réglementées prévues dans la loi.

Pour que les personnes faisant appel à des techniques de reproduction puissent prendre des décisions plus éclairées, nous avons proposé, et il a été accepté, que tous les titulaires d'une autorisation aux termes de la loi soient tenus de fournir à l'avance aux donneurs de l'information indépendante fournie par l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée.

• (1530)

La commercialisation est un autre aspect du projet de loi C-13 qui nous préoccupe beaucoup. Une grande partie des techniques de reproduction demeurent sous la coupe d'immenses sociétés biomédicales et pharmaceutiques pour lesquelles la protection des brevets a préséance sur le bien public dans un cadre où les intérêts lucratifs privés dominent la scène.

Nous avons cherché à resserrer l'interdiction de tirer des gains financiers de ces techniques en étendant l'interdiction d'acheter des oeufs et du sperme pour qu'elle s'applique aussi au fait de les offrir en vente. Cela correspondrait au traitement réservé aux embryons en vertu du projet de loi. Cet amendement a aussi été défait par les libéraux.

Je reviendrai maintenant brièvement aux préoccupations qu'éprouvent les personnes handicapées au sujet de ce projet de loi et à toute la question des techniques de reproduction, de la biotechnologie et de la nouvelle ère que nous avons amorcée, soit celle des bébés sur mesure.

Je voudrais parler de certaines questions importantes qui m'ont été posées au sujet des tests génétiques prénatals.

Je me suis entretenue avec des femmes qui ont subi des tests prénatals faisant état, entre autres, de fortes possibilités de donner naissance à un enfant souffrant du syndrome de Down, de spina bifida ou d'une fente palatine. Une fois le test effectué, ces femmes ont été confrontées à une avalanche de conseils négatifs à l'égard de la nécessité de mettre fin à la grossesse.

La situation est perturbante parce que chaque année, des milliers de femmes doivent décider, chez le médecin, si elles poursuivent leur grossesse ou si elles veulent y mettre un terme, sans avoir bénéficié de conseils honnêtes et neutres concernant les valeurs mises en cause par le fait d'avoir un enfant handicapé et ce que représentent les personnes handicapées qui vivent dans la société et y contribuent.

La question qui se pose, dès qu'il est possible de détecter le syndrome de Down, la fente palatine, le spina bifida ou un trouble bipolaire est la suivante: Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes handicapées qui vivent actuellement, qui nous entourent et qui font partie de notre famille? Comment ces gens peuvent-ils interpréter la valeur qu'on semble accorder à leur vie?

Je profite de l'occasion pour lire une déclaration de l'Organisation mondiale des personnes handicapées à ce sujet, qui s'avère fort pertinente.

Le droit à la vie et le droit à la différence.

Jusqu'ici, la plupart d'entre nous avons été exclus du débat sur les questions bioéthiques. Ces débats ont fait ressortir certains préjugés et des opinions négatives à l'égard de notre qualité de vie. Ils ont nié notre droit à l'égalité et, de ce fait, ils ont nié nos droits fondamentaux en tant qu'êtres humains...

Nous sommes des êtres humains à part entière. Nous estimons que sans la présence des personnes handicapées, la société serait moins complète. Nos expériences individuelles et collectives uniques contribuent considérablement à enrichir la société humaine.

Nous exigeons que cessent l'élimination biomédicale de la diversité, la sélection génétique axée sur les forces du marché et l'établissement de normes et de standards par les personnes non handicapées.

Les progrès de la biotechnologie ne doivent pas justifier le contrôle et la manipulation de la condition humaine ou de la biodiversité.

Je conclus en disant que mon parti et moi appuyons cette déclaration. Mon collègue de Winnipeg-Centre a présenté une motion d'initiative parlementaire très articulée qui souligne l'importance d'élaborer une stratégie nationale en matière de génétique et de conseil génétique. Cette stratégie tiendra principalement compte de la valeur des personnes handicapées et respectera la dignité de leur vie.

• (1535)

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je comprends bien les observations de la députée néo-démocrate qui vient de prendre la parole. Je suis d'accord avec elle lorsqu'elle dit que nous sommes sur une pente dangereuse lorsque nous voulons éliminer un fœtus parce que le bébé qui naîtrait risque d'être handicapé. Non seulement on rabaisse ainsi la valeur et la vie de la personne handicapée, mais on commet aussi fréquemment des erreurs. Nous avons souvent constaté qu'il s'agissait de bébés en pleine santé, sans aucune anomalie ni handicap. C'est pourquoi nous ne pouvons nous engager dans cette voie.

Je suis heureux de pouvoir expliquer pourquoi il faut amender le projet de loi C-13 afin de restaurer la dignité humaine et d'exclure la possibilité de problèmes ultérieurs d'interprétation attribuables à une terminologie ambiguë et à une conception limitée des progrès de la science. Plus particulièrement, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur les motions n^{os} 32, 33, 36, 39, 44 et 45 du troisième groupe et l'inviter à les appuyer parce qu'elles sont essentielles si nous voulons faire du projet de loi une bonne mesure.

Je rappelle à la Chambre que l'un des grands objectifs du projet de loi est de garantir la priorité à la santé et au bien-être des enfants qui viennent au monde grâce à la procréation assistée. Nous ne devons pas oublier que ces enfants ne deviennent pas des humains uniquement à leur naissance. Ce sont des êtres humains dès la conception, lorsque leur composition génétique s'établit inextricablement dans le sein de leur mère.

J'attire l'attention des députés sur cette question, car, en matière d'éthique, de nos jours, nos bonnes intentions ne doivent pas se limiter au bien-être des humains après la naissance, mais s'étendre aussi à la période qui précède, lorsqu'ils font l'objet des procédures médicales à l'étude aujourd'hui. Cela veut dire que le projet de loi

Initiatives ministérielles

C-13 doit traiter toutes les étapes de la vie avec le même respect et le même soin que nous avons les uns pour les autres.

J'exhorte plus particulièrement la Chambre à étudier la motion n^o 45 du député de Mississauga-Sud. La motion précise qu'il ne doit y avoir aucune recherche sur les embryons à des fins de reproduction, sauf en conformité avec les règlements. D'après le libellé actuel du projet de loi, les recherches et les expériences sur l'embryon humain sont permises pourvu qu'elles soient nécessaires. Ce n'est pas le bon mot à employer. Il est dangereux.

Nous savons tous que ce qu'une personne juge nécessaire peut être bien différent de ce qu'une autre personne, y compris moi-même, juge nécessaire. Compte tenu de l'importance de cette décision et du fait que la vie d'un être humain est en jeu, comment pouvons-nous permettre que des termes aussi mal définis restent dans le projet de loi? C'est une honte pour la Chambre.

Encore une fois, le projet de loi ouvre la porte à la possibilité d'être interprété selon les désirs de la personne ou de l'institution qui veut bénéficier des expériences sur des embryons humains.

En interdisant complètement le prélèvement d'embryons à des fins expérimentales, nous reconnaitrions que la vie humaine mérite toujours d'être traitée avec dignité, même à ses premiers stades, soit à partir de la conception. Nous n'avons pas le droit de faire des expériences qui ne bénéficient pas au sujet lui-même, surtout pas sans son consentement. Nous reconnaissons ce principe crucial lorsque nous regardons, horrifiés, les expériences menées dans les camps de concentration en Europe au cours de la Seconde Guerre mondiale. Nous avons dit non aux expériences sans le consentement du sujet. Pourquoi permettons-nous maintenant de telles expériences en invoquant comme justification ce que nous considérons être le progrès? Si ce n'était pas acceptable au temps de l'Allemagne nazie, ce ne l'est pas plus aujourd'hui.

En fermant la porte aux expériences sur les embryons, nous ne fermons pas complètement la porte à l'avenir prometteur de la recherche sur les cellules souches adultes. Il y a des études fascinantes qui montrent clairement l'efficacité des cellules souches adultes dans le traitement de nombreuses maladies qui rendent la vie si difficile.

Par exemple, selon une étude dont traite le numéro de janvier 2003 de la revue *New Scientist* et une étude de Catherine Verfaillie, de l'université du Minnesota, des cellules spéciales venant de la moelle osseuse de souris peuvent être isolées et transformées ensuite en pratiquement n'importe quel type de tissu. Le *New Scientist* rapporte également que des autopsies pratiquées sur quatre femmes ont révélé que les cellules souches de la moelle osseuse pouvaient se transformer en cellules du cerveau. À l'origine, on croyait qu'elles pouvaient seulement se transformer en cellules sanguines ou en cellules osseuses. Tout cela pour dire que, avec toutes ces découvertes prometteuses liées à la recherche sur les cellules souches adultes, il est étonnant que nous discutons même d'expériences sur des embryons humains?

Initiatives ministérielles

Le projet de loi C-13 est également lacunaire en ce sens qu'il permet l'utilisation de formes de vie non humaine dans le processus de procréation humaine. On parle ici de vaches et d'autres animaux. Cela serait vraiment une dégradation de la valeur intrinsèque de la vie humaine. De plus, la société canadienne reconnaît, à juste titre, qu'il y a une nette différence entre la valeur de la constitution génétique de l'être humain et celle d'autres espèces. Il faut mettre en place des lignes directrices claires pour tous les stades de la vie humaine et toutes les formes de génétique afin qu'il n'y ait aucune confusion entre les formes de vie humaine et non humaine. La dignité de la vie humaine s'applique aussi à l'essence même de notre constitution génétique.

● (1540)

Le projet de loi C-13 permet la combinaison du génome humain avec le génome d'une autre espèce en vertu d'une autorisation. Il s'agit d'un processus très dangereux dont les répercussions encore inconnues pourraient être préjudiciables à l'humanité. La recherche sur l'évolution transgénique et la recombinaison génétique représente une grave menace pour l'intégrité du fonds génétique humain. Comme nous l'avons déjà souligné, ce projet de loi doit être bénéfique pour l'humanité et, à ce titre, nous devons voir à interdire tout effort visant à combiner le génome humain avec le génome d'une autre espèce, ce qui souillerait la valeur et le caractère sacré de la vie humaine.

La possibilité de combiner le génome humain avec celui d'un animal ou d'une autre forme de vie est contraire à l'un des objectifs principaux de ce projet de loi qui est de préserver et de protéger l'individualité et la diversité humaines ainsi que l'intégrité du génome humain. Comment peut-on protéger l'humanité et le génome humain si l'on combine ce dernier à d'autres types de génomes?

Il est extrêmement important de voir à ce que ce projet de loi ne permette jamais d'autres formes de clonage possibles. Le greffier du Comité de la santé de la Chambre des communes a demandé à Dianne Irving, professeure de philosophie et d'éthique médicale et auparavant biochimiste de recherche en laboratoire des National Institutes of Research, de présenter une analyse de ce projet de loi. Elle a précisé très clairement que, compte tenu de l'absence de définition scientifique précise et pertinente et des lacunes d'ordre linguistique qu'on y retrouve, ce projet de loi peut permettre plusieurs formes de techniques de clonage sur les humains.

Si ce projet de loi ne traite pas des nombreuses techniques permettant de produire un clone humain ou s'il ne définit pas correctement une technique, se limitant par la suite à cette définition incorrecte, il est alors possible que la mesure législative ne tienne pas compte des futures techniques de clonage. Cela ouvrira la porte au clonage au Canada, même si ce n'est guère l'intention du projet de loi C-13.

Mme Irving a expliqué clairement que seuls les définitions et les termes scientifiques internationalement reconnus et approuvés par l'International Nomina Embryological Committee devraient être utilisés dans la rédaction du projet de loi, pour éviter de donner lieu à un éventail de fausses interprétations et d'emplois abusifs. En appuyant certains amendements du groupe n° 3 proposés aujourd'hui à la Chambre, nous assurerons le bien-être de la société canadienne en tentant d'empêcher qu'on s'éloigne de l'intention du projet de loi.

Les progrès scientifiques réalisés à ce chapitre ne nous autorisent pas automatiquement à faire tout ce qu'il est possible de faire. La communauté scientifique travaille fort pour faire ces découvertes, mais il nous incombe, à titre d'élus, de veiller à ce que des lignes directrices soient établies, de manière à ce que ces étonnantes

découvertes servent dans l'intérêt de l'humanité au lieu de risquer de lui être préjudiciables. Pour ces raisons, il est essentiel que nous appuyions la motion n° 45, afin de n'autoriser que la recherche éthique sur les humains.

Je voudrais maintenant parler des motions n°s 32, 33, 36 et 39 du groupe n° 3. Ces motions visent à garantir que l'achat de fœtus, de tissu foetal et d'embryons ou de toute partie d'embryon soit interdit. La vie humaine n'est pas une denrée que l'on peut acheter et vendre. Il serait odieux de simplement envisager la vente de nourrissons. Pourquoi alors ce projet de loi permet-il la vente d'êtres humains à un stade encore plus précoce? Le projet de loi d'initiative ministérielle ne doit absolument pas contribuer à la vente d'êtres humains ou de parties d'êtres humains. En toute conscience, comment pouvons-nous permettre la réification de la vie humaine? J'exhorte la Chambre à appuyer les motions n°s 32, 33, 36 et 39 afin de montrer que nous croyons à la valeur des individus de tout âge dans notre société, y compris des enfants à naître.

En toute conscience, nous devons aussi nous opposer à un certain nombre de motions qui sont présentées dans le groupe n° 3. Je voudrais signaler tout particulièrement les motions n°s 28, 29, 30, 46, 49, 51 et 95. Ces motions permettraient la rétribution de la mère porteuse. Nous ne devons pas autoriser la maternité par substitution à des fins commerciales au Canada. Le gouvernement devrait chercher à promouvoir la santé des Canadiens. Nous ne devons pas autoriser une industrie permettant la vente de matériel reproductif ni encourager une industrie qui se sert commercialement d'êtres humains pour promouvoir la reproduction.

En conclusion, j'exhorte la Chambre à prendre en considération les répercussions de ce projet de loi dans sa forme actuelle. En n'adoptant pas les motions n°s 32, 33, 36, 39, 44 et 45 du groupe n° 3, nous nous exposons à des conséquences négatives très graves qui vont à l'encontre de l'objectif du projet de loi, du fait d'une terminologie très vague et ambiguë. Nous devons concevoir des lois sensées qui tracent, pour nous et les générations à venir, l'orientation à suivre. En marchant, nous ne devons pas regarder le sol immédiatement devant nous, mais bien l'horizon, pour éviter les obstacles que nous rencontrerons plus tard.

● (1545)

J'exhorte la Chambre à amender le projet de loi C-13 afin de préserver la dignité de la vie humaine et d'éviter d'éventuels problèmes attribuables à notre vision étriquée des progrès scientifiques.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Pour que ce soit bien clair, monsieur le Président, je rappelle que nous débattons aujourd'hui des amendements du groupe n° 3 concernant le projet de loi C-13, sur les techniques de procréation assistée et la recherche connexe, qui sont des questions extrêmement importantes et délicates.

Je veux commencer par une motion qui fait partie de ce groupe, soit la motion n° 45. D'autres motions y sont apparentées. La motion n° 45 précise qu'il est interdit, sauf en conformité avec le règlement, d'utiliser du matériel reproductif humain ou tout ou partie d'un embryon pour la recherche. Je tiens à dire en quelques mots pourquoi je considère cette question comme extrêmement importante et délicate et pourquoi cet amendement est tellement important qu'il doit absolument être apporté au projet de loi avant que nous puissions adopter celui-ci en toute conscience.

Initiatives ministérielles

Je nourris certes des inquiétudes, à l'instar de nombreux collègues de l'Alliance canadienne et, sans aucun doute, d'autres partis. Toute cette question de la recherche sur les embryons est extrêmement complexe au plan éthique. Comme les députés peuvent s'en douter, elle est délicate et soulève beaucoup les passions. Elle divise les Canadiens, en fait. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les nombreuses pétitions qui ont été déposées à la Chambre à ce sujet. Ces pétitions montrent bien que la société canadienne est divisée sur cette question.

Les techniques de reproduction sont en soi un sujet fascinant, compte tenu du potentiel de la recherche dans ce domaine pour trouver des remèdes à de terribles maladies dont souffrent des amis, des parents et des connaissances, dans nos collectivités. Ce potentiel est presque inimaginable. Le sujet est vraiment passionnant. Il m'apparaît inutile d'y associer la très délicate question d'éthique, et voici pourquoi.

La recherche sur les cellules souches embryonnaires entraîne inévitablement la mort d'un embryon, d'un être humain en puissance. Pour de nombreux Canadiens, elle contrevient à l'engagement éthique très important de respecter la dignité, l'intégrité et la vie humaines. À l'instar de nombreux Canadiens, je crois incontestable au plan scientifique qu'un embryon est un être humain en puissance. Tout l'ADN de l'adulte est déjà présent dans l'embryon. La question de savoir s'il faut protéger cette forme de vie suscite un certain débat, mais je trouve absolument inutile de faire intervenir cette question d'éthique controversée. Et, je le répète, voici pourquoi.

La recherche sur les cellules souches adultes s'est avérée probante. Bien que l'on ait utilisé les embryons humains dans la recherche depuis bien plus longtemps, et je sais que certaines très grandes sociétés ont investi des millions et des millions de dollars, probablement des milliards de dollars, dans la recherche sur les embryons, on n'a pas obtenu de résultats. Pas un seul traitement n'a été trouvé. Pas un seul individu n'a reçu de traitement efficace ayant atténué les symptômes d'une maladie ou lui ayant permis de mieux vivre avec une affreuse maladie. Je n'en connais pas un seul exemple.

Pourtant, en ce qui concerne la recherche sur les cellules souches adultes, recherche qu'on effectue depuis bien moins longtemps, de toute façon, c'est de la recherche nouvelle, les résultats ont été des plus exaltants. Sachant cela, pourquoi vouloir à tout prix parler d'éthique? La motion préconise un moratoire de trois ans sur la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Cela me semble tout à fait raisonnable. On se garde ainsi de parler d'éthique et on encourage la recherche dans un domaine qui a donné des résultats probants, la recherche sur les cellules souches adultes.

La recherche sur les cellules souches adultes présente de très nombreux avantages dont je voudrais parler un peu aujourd'hui. Les cellules souches adultes s'avèrent sans danger. Elles sont une solution de rechange sûre et éprouvée à l'utilisation de cellules souches embryonnaires. Les cellules souches adultes proviennent du sang du cordon ombilical, du tissu cutané, du tissu osseux; c'est important de s'en rappeler. Les sources en sont très nombreuses. Il est très facile d'en prélever sur l'être humain. Les cellules souches adultes peuvent être obtenues facilement et n'engendrent pas de rejet par le système immunitaire.

• (1550)

C'est là une des grandes difficultés que pose la recherche pour ce qui concerne les cellules souches embryonnaires. La première de ces difficultés tient au fait que ces cellules sont prélevées sur un être humain autre que celui qui doit en bénéficier, ce qui pose chez ce

dernier un problème de rejet immunitaire. Un individu traité avec des cellules souches embryonnaires doit prendre des médicaments anti-rejet à vie. Ces médicaments très coûteux ont des effets considérables sur l'organisme. Il ne faut pas les prendre à la légère. Le problème de rejet immunitaire est des plus graves et il ne se pose pas dans le cas des cellules souches adultes du seul fait que celles-ci proviennent de l'individu qui est traité.

Il existe une différence très importante entre les deux types de cellules, et je crois que la recherche sur les cellules souches adultes présente un avantage remarquable et s'avère beaucoup plus prometteuse que la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Bien sûr, nous avons appris des recherches sur les cellules souches embryonnaires effectuées jusqu'à présent que ces cellules sont tellement instables qu'elles donnent lieu à des phénomènes étranges, tels que l'apparition de tumeurs tout à fait inattendues à l'occasion d'expériences effectuées avec ce genre de cellules sur des animaux. Des choses semblables se produisent en raison de l'instabilité des cellules. Les cellules souches adultes ne présentent pas ce problème.

Il est important de noter encore une fois que la recherche sur les cellules souches embryonnaires n'a permis la découverte d'aucun traitement jusqu'à présent, tandis que la recherche sur les cellules souches adultes, bien que plus récente, s'est révélée extrêmement fructueuse. Cela devrait nous convaincre de suivre la recommandation originale du comité, c'est-à-dire imposer un moratoire de trois ans sur la recherche sur les cellules souches embryonnaires. D'ici la fin de ce moratoire, je crois qu'on aura établi clairement que l'utilisation de cellules souches embryonnaires pour la recherche est à la fois inutile et injustifiée.

Pour toutes ces raisons, j'encourage encore une fois les députés à appuyer la motion n° 45 du 3^e groupe, qui porte sur cette question très importante.

Il y a une autre question que je veux aborder. Le groupe n° 3 comporte plusieurs motions qui portent sur cette question: la motion n° 28, présentée par le député de St. Paul's, les motions n°s 29 et 30 ainsi qu'un certain nombre d'autres motions présentées par des députés libéraux.

La motion n° 28 aurait pour effet de supprimer les interdictions relatives à la maternité de substitution pour qu'elles puissent être traitées par voie de règlement. Personnellement, je pense qu'une question aussi importante que la maternité de substitution doit être traitée dans la loi proprement dite, pas dans des règlements, dans lesquels les fonctionnaires responsables peuvent se livrer à toutes sortes de manipulations. J'estime que cela n'est tout simplement pas acceptable. Les Canadiens attendent des parlementaires qu'ils traitent de questions aussi importantes que celle-ci dans le corps de la loi, et non dans les règlements.

Je voterai contre les motions n°s 28, 29 et 30.

Le temps me manque, mais je tiens néanmoins à exhorter les députés à appuyer la motion n° 45 et à rejeter les motions n°s 28, 29 et 30. Ces modifications font partie d'un ensemble de modifications extrêmement importantes qui devraient nous donner une mesure législative particulièrement intéressante et incroyablement prometteuse. Ceux d'entre nous qui côtoient des parents, des amis et des membres de leur collectivité qui ont des maladies comme la maladie de Parkinson pourront au moins envisager l'avenir avec l'espoir qu'il apportera bientôt quelque cure extraordinaire.

Initiatives ministérielles

• (1555)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du groupe d'amendements n° 3 au projet de loi C-13. Je crois être intervenu dans le débat de tous les autres groupes, car je m'intéresse vivement à ce projet de loi. Je tiens tout particulièrement à féliciter le député de Yellowhead pour le travail remarquable qu'il a accompli au sujet de ce projet de loi très obscur, qui porte sur de grandes questions morales et des aspects scientifiques qui ne relèvent habituellement pas de la compétence des députés. Je félicite également le député de Mississauga-Sud pour ses efforts et les nombreux amendements constructifs qu'il a présentés.

Je parlerai tout d'abord des motions n°s 28, 29 et 30, qui visent toutes, conjointement et séparément, à supprimer, dans le projet de loi, l'interdiction de rétribuer une mère porteuse. J'estime que la loi doit prévoir cette interdiction, et c'était aussi l'opinion unanime des cinq partis qui ont participé à l'étude de la version initiale du projet de loi C-13 au Comité de la santé. Cette question fait l'objet d'un vaste consensus tant à la Chambre que parmi les experts qui ont comparu devant les comités parlementaires à ce sujet.

Pourquoi y a-t-il un vaste consensus? Parce qu'il y a quelque chose de fondamentalement offensant à l'idée que le processus de procréation puisse être réifié et devienne un service commercial, et parce que le fait d'obliger quelqu'un, moyennant rétribution financière, à porter l'enfant d'une autre personne amoindrit, en quelque sorte, l'acte inestimable que constitue la maternité, un acte qui n'a pas de prix. La rétribution des mères porteuses engendrerait évidemment de nombreux abus. Par exemple, il serait possible d'exploiter financièrement des femmes à faible revenu en louant leur utérus. Je pense que cette rétribution ouvrirait la porte à des abus. Si nous l'autorisons en adoptant les amendements proposés aux termes des motions n°s 28, 29 et 30, il en résultera une atteinte à la dignité intrinsèque des femmes et du processus reproductif. Pour ces raisons, je m'opposerai à ces trois motions.

Je tiens également à préciser que la motion n° 29 vise à autoriser la rétribution des services juridiques visant notamment à obtenir les services d'une mère porteuse. Je ne crois pas que la question des honoraires versés à des avocats pour la réification du processus de procréation ait sa place dans le projet de loi; nous devrions plutôt nous préoccuper de la dignité humaine, autant celle des femmes que celle des enfants à naître.

J'appuierai également les motions n°s 32, 33 et 36, inscrites au nom du député de Mississauga-Sud, qui visent à interdire l'achat de foetus ou de tissu foetal, ou de parties de foetus, et qui ajoutent l'interdiction de vendre un foetus ou du tissu foetal. De même, la motion n° 39 interdirait le transfert de la propriété d'un embryon ou de matériel reproductif humain, ce qui renforce l'objectif visant à empêcher la commercialisation dans le secteur de la procréation assistée.

La notion voulant que nous puissions et devrions pouvoir acheter et vendre des êtres humains, vivants ou morts, ou les parties de leurs corps, reflète une erreur philosophique fondamentale dans notre compréhension de l'identité humaine. Les êtres humains sont différents de toutes les autres espèces vivantes. Ils sont différents parce qu'ils possèdent une dignité inviolable qui n'est attribuée ni par l'État ni par un tribunal et qui ne peut être commercialisée sur aucun marché.

• (1600)

Cette dignité inviolable est comprise dans des termes théologiques exprimés par toutes les grandes religions, à savoir que les êtres

humains ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, et elle est comprise dans des termes philosophiques séculiers, à savoir qu'ils sont les seuls êtres raisonnables qui possèdent une dignité particulière et inhérente qui ne peut être violée.

Peu importe le point de vue théologique ou philosophique où l'on se place, à l'exception d'un point de vue brutalement froid et utilitaire à la Huxley, il est à mon avis inadmissible de considérer le corps humain comme un produit à découper et à vendre au plus offrant sur le marché, ce que le projet de loi autorise actuellement à l'égard des embryons, des parties de foetus, etc.

J'appuierai la motion n° 44 qui prévoit l'interdiction d'adopter des embryons, sauf en conformité avec les règlements. Autrement dit, nous devrions encadrer soigneusement le transfert de propriété des embryons, aux termes de la mesure dans sa forme actuelle. En théorie, les parents biologiques pourraient transférer la propriété de leur enfant, soit l'embryon, le résultat de la reproduction de leur matériel génétique, une vie humaine naissante.

Je crois que cette vie humaine naissante, du fait même qu'il s'agit d'une vie humaine, est créée au sein d'une famille, c'est-à-dire que cet être a un père et une mère. Il est donc répréhensible et exclu de vendre ou de transférer un embryon à un laboratoire biologique qui l'utilisera à des fins expérimentales ou qui le détruira. Cette mesure renforcerait la surveillance réglementaire de l'adoption d'embryons.

J'appuie vigoureusement le principe de l'adoption d'embryons dès qu'il s'agit de donner à un embryon l'occasion de réaliser son potentiel d'être humain à part entière en le transplantant dans le sein d'une mère infertile qui attend un embryon. Des centaines de cas d'adoption et de transplantation d'embryons réussis aux États-Unis, non pas d'adoption par l'intermédiaire d'une mère porteuse rétribuée, mais d'adoption d'embryons, qui font perdre son sens à l'argument avancé par le ministre de la Santé à l'effet que les embryons excédentaires créés purement à des fins reproductives seront rejetés s'ils ne servent pas à des fins expérimentales. Ces réussites aux États-Unis montrent de toute évidence qu'il existe une solution de rechange à la destruction des embryons, soit leur adoption, sous réserve qu'elle soit encadrée et réglementée.

En revanche, je m'oppose aux motions n°s 46, 49, 51 et 95, car elles libéraliseraient la mesure relativement aux mères porteuses et assimileraient le processus de reproduction à des marchandises.

J'espère enfin que tous les députés ont pris avec sérieux le débat sur ces motions et qu'ils voteront selon leur conscience ce soir. J'espère que tous les députés s'exprimeront librement. Particulièrement, je les invite à examiner de près ma motion, la motion n° 17 dans le deuxième groupe, qui vise à interdire l'odieuse recherche sur les cellules souches embryonnaires et à faire valoir la dignité inaliénable d'une vie humaine innocente.

• (1610)

Le président suppléant (M. Bélair): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Bélaïr): Le premier vote porte sur la motion n° 28. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Non.

(La motion n° 28 est rejetée.)

Le président suppléant (M. Bélaïr): Je déclare la motion n° 28 rejetée. Par conséquent, l'amendement à la motion n° 46 est rejeté, ainsi que la motion n° 46.

Le vote suivant porte sur la motion n° 29. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Non.

(La motion n° 29 est rejetée.)

Le président suppléant (M. Bélaïr): Je déclare la motion n° 29 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 30. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Non.

(La motion n° 30 est rejetée.)

Le président suppléant (M. Bélaïr): Je déclare la motion n° 30 rejetée. Par conséquent, l'amendement à la motion n° 49 et la motion n° 49 sont rejetés.

Le vote suivant porte sur la motion n° 32. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): À mon avis, les non l'emportent

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bélaïr): Le vote par appel nominal sur la motion n° 32 est différé.

[Français]

Le prochain vote porte sur la motion n° 39. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

[Traduction]

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bélaïr): Le vote par appel nominal sur la motion n° 39 est différé.

Le prochain vote porte sur la motion n° 44. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bélaïr): Le vote par appel nominal sur la motion n° 44 est reporté.

Le prochain vote porte sur la motion n° 45. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bélaïr): Le vote par appel nominal sur la motion n° 45 est reporté.

•(1615)

Le prochain vote porte sur la motion n° 51. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Initiatives ministérielles

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélaïr): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bélaïr): Le vote par appel nominal sur la motion n° 51 est reporté. Les résultats de ce vote seront également appliqués à la motion n° 95.

La Chambre procédera maintenant aux votes par appel nominal reportés à l'étape du rapport du projet de loi. Convoquez les députés.

• (1655)

Après l'appel du timbre:

Le Président: En conformité de l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Battlefords—Lloydminster, la défense nationale; le député de Burnaby—Douglas, les affaires étrangères.

Le vote porte sur la motion n° 4 à l'étape du rapport du projet de loi C-13.

• (1700)

(La motion n° 4, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 82)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Benoit
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Doyle	Duncan
Elley	Epp
Fitzpatrick	Forseth
Gallant	Goldring
Gouk	Grewal
Grey	Hanger
Harper	Harris
Hill (Prince George—Peace River)	Hill (Macleod)
Hilstrom	Hinton
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Mayfield
Merrifield	Moore
Obhrai	Penson
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Stinson
Strahl	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Vellacott	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams — 57	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell

Barnes (London West)	Beaumier
Bélaïr	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonin
Bonwick	Boudria
Bourgeois	Bradshaw
Brown	Bryden
Bulte	Byrne
Calder	Cannis
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Comuzzi	Copps
Crête	Cullen
Cuzner	Davies
Desjarlais	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvey
Herron	Hubbard
Ianno	Jackson
Jaffer	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laframboise	Laliberte
Lalonde	Lancôt
Lastewka	LeBlanc
Lee	Leung
Lill	Lincoln
Longfield	Loubier
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McCallum
McCormick	McDonough
McGuire	McLellan
McTeague	Ménard
Meredith	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peric
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Roy
Saada	Sauvageau
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Steckle

Stewart
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Ur
Vanclief
Wasylycia-Leis
Wilfert

Stoffler
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Valeri
Volpe
Whelan
Wood— 172

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Énard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 4 rejetée. Le prochain vote porte sur la motion n° 5.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous constaterez qu'il y a unanimité pour que le résultat du vote précédent s'applique à la motion dont la Chambre est maintenant saisie, les libéraux votant non.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1710)

(La motion n° 5, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 83)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Bigras
Bourgeois
Burton
Casey
Comuzzi
Cummins
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gagnon (Champlain)
Gallant
Gauthier
Gouk
Grey
Guay
Hanger
Harris
Hill (Macleod)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lalonde
Lastewka
Longfield
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCormick
McTeague
Meredith
Moore
O'Reilly
Paquette
Peric
Plamondon
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Roy

Anders
Bailey
Bellemare
Bergeron
Bonin
Breitkreuz
Cardin
Chatters
Crête
Day
Duncan
Epp
Forseth
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet
Goldring
Grewal
Guarnieri
Guimond
Harper
Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Laframboise
Lanctôt
Lincoln
Loubier
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
McGuire
Ménard
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Penson
Picard (Drummond)
Rajotte
Reynolds
Rocheleau
Sauvageau

Schmidt
Solberg
Spencer
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 103

Skelton
Sorenson
St-Hilaire
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bagnell
Beaumier
Bélangier
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Boudria
Bryden
Byrne
Cannis
Carroll
Catterall
Chamberlain
Collenette
Cullen
Davies
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Godin
Graham
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
Leung
MacAulay
Malhi
Marleau
McCallum
McLellan
Myers
Nystrom
Pacetti
Paradis
Peterson
Phinney
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Saada
Scott
Shepherd
St. Denis
Stoffler
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylycia-Leis

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Barnes (London West)
Bélair
Bennett
Binet
Bonwick
Bradshaw
Bulte
Calder
Caplan
Castonguay
Cauchon
Coderre
Copps
Cuzner
Desjarlais
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Godfrey
Goodale
Grose
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
LeBlanc
Lill
Macklin
Marcil
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Mitchell
Nault
Owen
Pagtakhan
Patry
Pettigrew
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Savoy
Sgro
Simard
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

Initiatives ministérielles

Wilfert— 121

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 5 rejetée.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime de la Chambre pour que le résultat du vote qui vient d'avoir lieu sur la motion n° 5 à l'étape du rapport s'applique à la motion n° 7 à l'étape du rapport.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que le résultat du vote sur la motion n° 5 s'applique à la motion n° 7.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le prochain vote porte sur la motion n° 7.

• (1715)

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, avant de passer au vote sur la motion n° 7, et pourvu que vous acceptiez de faire preuve de patience, je tiens à souligner que certains souhaitent peut-être modifier la façon dont ils se sont prononcés à l'occasion du premier vote portant sur la motion n° 4.

Toutefois, des discussions ont eu lieu, et je demande donc le consentement de la Chambre pour que le vote portant sur la motion n° 4, au nom du député de Saskatoon—Wanuskewin, s'applique aux motions n° 9, 82, 83, 85, 86 et 89.

Le Président: Je propose de passer au vote sur la motion n° 7, puisqu'elle n'est pas touchée et qu'elle vient ensuite.

• (1725)

(La motion n° 7, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 84)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Prince George—Peace River)	Hill (Macleod)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Meredith
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly

Obhrai	Peric
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 78

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Barnes (London West)	Beaumier
Bélair	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Binet	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Bourgeois	Bradshaw
Brown	Bryden
Bulte	Byrne
Calder	Cannis
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Comuzzi	Copps
Crête	Cullen
Cuzner	Davies
DeVillers	Dhalival
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrah	Finlay
Fry	Gagnon (Champlain)
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Guay	Guimond
Harb	Harvey
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laframboise	Lalonde
Lanctôt	LeBlanc
Leung	Lill
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Winnipeg Centre)	McAllum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Priest
Proctor	Prolx
Provenzano	Redman

Initiatives ministérielles

(Vote n° 85)

POUR

Députés

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Matthews
McCormick
Meredith
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 78

CONTRE

Députés

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélangier
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copps
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey

Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcia-Leis
Wiltfert— 147

Regan
Robinson
Rock
Saada
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 7 rejetée.

M. Dale Johnston: Monsieur le Président, nous devons nous prononcer sur environ 40 motions, dont un bon nombre sont inscrites au nom de ce député. Je me demande si nous allons nous lever et voter pour chaque groupe. Je croyais que l'on avait convenu d'appliquer le résultat du vote à certains de ces votes ou à une bonne partie d'entre eux.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, j'ai l'intention d'appliquer le résultat du vote qui vient d'être pris aux 40 autres motions. Il y a toutefois deux autres motions au sujet desquelles d'autres députés de l'opposition voulaient intervenir, si bien que je ne peux pas régler le sort des 40 motions d'un seul coup. J'aimerais toutefois demander le consentement unanime de la Chambre pour appliquer le résultat du vote qui vient d'être pris aux motions à l'étape de rapport n°s 9, 10, 55, 75, 77 et 80, soit toutes les miennes.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour appliquer le résultat du vote qui vient d'être pris aux motions n°s 9, 10, 55, 75, 77 et 80?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, il y aurait des problèmes en ce qui nous concerne, quant au fait d'appliquer intégralement ledit vote à la motion n° 75, parce que nous ne voterons pas de la même manière que nous venons de le faire sur la motion n° 7.

Quant à la motion n° 9...

[Traduction]

Le Président: La présidence pourrait peut-être prêter son assistance. La Chambre doit se prononcer sur la motion n° 9.

Y a-t-il consentement unanime pour appliquer à la motion n° 9 le résultat du vote qui vient d'être pris sur la motion n° 7?

Des voix: D'accord.

(La motion n° 9, mise aux voix, est rejetée.)

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield
McTeague
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélaïr
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb

Initiatives ministérielles

Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laframboise	Lalonde
Lancôt	LeBlanc
Leung	Lill
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcel	Marleau
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert — 147	

[Français]

Le whip du Bloc québécois a indiqué que les députés de son parti voteront oui à cette motion.

Y a-t-il d'autres changements? Si oui, je peux les entendre.

● (1730)

[Traduction]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, les députés néo-démocrates voteront non.

M. Keith Martin: Monsieur le Président, à la motion n° 10, les députés de l'Alliance canadienne voteront oui.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, à titre de clarification, je veux m'assurer que les résultats qui sont inscrits représentent bien la manière dont les votes sont répartis car les députés de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Cumberland—Colchester, Gander—Grand Falls, Saint John et St. John's-Est devraient être inscrits comme ayant voté oui.

Le Président: Le député indique qu'il veut que ce soit changé, nous laisserons donc les résultats tels qu'ils étaient pour la motion n° 7. Ils s'appliquent à la motion n° 10.

[Français]

(La motion n° 10, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

[Note de la rédaction: Le vote no 86 reflète les changements que l'on retrouve dans le corrigendum des Journaux du 28 avril 2003.]

(Vote n° 86)

PAIRÉS

	Députés
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

Le Président: Je déclare la motion n° 9 rejetée.

La prochain vote porte sur la motion n° 10. Y a-t-il consentement unanime pour appliquer à la motion n° 10 le résultat du vote qui vient d'être pris sur la motion n° 7?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois voteront oui à la motion n° 10.

Donc, ce n'est pas en conformité avec le vote qui a eu lieu sur la motion n° 9.

[Traduction]

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour appliquer le résultat du vote sur la motion n° 9, les députés du Bloc votant oui et tous les autres ne modifiant pas leur vote?

Des voix: D'accord.

Le Président: Nous en sommes maintenant à la motion n° 10, à laquelle nous appliquons les résultats du vote sur la motion n° 7 auquel nous avons procédé il y a quelques minutes. C'était le dernier. Il va y avoir quelques changements pour la motion n° 10.

POUR

	Députés
Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bergeron
Bigras	Bonin
Bourgeois	Breitreuz
Burton	Cardin
Casey	Chatters
Crête	Cummins
Day	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gagnon (Champlain)
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gallant
Gaudet	Gauthier
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Guay
Guimond	Hanger
Harper	Harris
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Laframboise	Lalonde
Lancôt	Lastewka
Lincoln	Loubier
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Ménard
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)

Initiatives ministérielles

O'Reilly
Paquette
Picard (Drummond)
Rajotte
Reynolds
Rocheleau
Sauvageau
Skelton
Sorenson
St-Hilaire
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

Obhrai
Peric
Plamondon
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Roy
Schmidt
Solberg
Spencer
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 100

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélair
Bennett
Binet
Bonwick
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Cullen
Davies
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Godin
Graham
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
LeBlanc
Lill
Macklin
Maril
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paradis
Patri
Pettigrew
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Scott
Shepherd
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylycia-Leis
Wilfert— 125

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélanger
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Boudria
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copp
Cuzner
Desjarlais
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Godfrey
Goodale
Grose
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Leung
MacAulay
Malhi
Marleau
McCallum
McLellan
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Parrish
Peterson
Phinney
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Saada
Sgro
Simard
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-D-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 10 rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur l'amendement à la motion n° 52.

● (1740)

(L'amendement, mis aux voix, est adopté.)

(Vote n° 87)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bailey	Barnes (Gander—Grand Falls)
Beaumier	Bélanger
Bellemare	Benoit
Bonin	Breitkreuz
Brown	Bryden
Burton	Casey
Chamberlain	Chatters
Cullen	Cummins
Davies	Day
Desjarlais	Doyle
Dromisky	Duncan
Elley	Epp
Finlay	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Godin	Goldring
Gouk	Grewal
Grey	Guamieri
Hanger	Harper
Harris	Herron
Hill (Prince George—Peace River)	Hill (MacLeod)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Ianno
Jennings	Johnston
Jordan	Keddy (South Shore)
Kenney (Calgary Southeast)	Keys
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kraft Sloan
Laliberte	Lastewka
Lill	Lincoln
Longfield	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Marleau	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	Mayfield
McCormick	McDonough
McGuire	McTeague
Merrifield	Murphy
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Penson	Peric
Peschisolido	Phinney
Proctor	Rajotte
Reed (Halton)	Reid (Lanark—Carleton)
Ritz	Savoy
Schmidt	Shepherd
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson
Stoffer	Strahl
Szabo	Thibeault (Saint-Lambert)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)

Initiatives ministérielles

Tirabassi
Tonks
Valeri
Volpe
Wasylycia-Leis
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 113

Toews
Ur
Vellacott
Wappel
Wayne
Williams

CONTRE

Députés

Adams
Anderson (Victoria)
Bagnell
Bélair
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Bourgeois
Bulte
Calder
Cardin
Catterall
Charbonneau
Collenette
Copps
Cuzner
Dhaliwal
Drouin
Easter
Farrah
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Graham
Guay
Harb
Jackson
Karetak-Lindell
Knutson
Lalonde
LeBlanc
Loubier
MacAulay
Malhi
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McLellan
Meredith
Moore
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Pettigrew
Plamondon
Price
Provenzano
Regan
Robinson
Rock
Saada
Scott
Simard
Stewart
Torsney
Whelan

Allard
Augustine
Barnes (London West)
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bradshaw
Byrne
Caplan
Castonguay
Cauchon
Coderre
Comuzzi
Crête
DeVillers
Dion
Duplain
Eggleton
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Jaffier
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laframboise
Lancôt
Leung
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
McCallum
Ménard
Mitchell
Nault
Pacetti
Paquette
Parrish
Peterson
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Sgro
St-Hilaire
Thibault (West Nova)
Vanclief
Wilfert— 110

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Le Président: Je déclare l'amendement à la motion n° 52 adopté. Le vote porte donc sur la motion n° 52 modifiée.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, pour la motion qui vient d'être modifiée, je pense que vous constaterez qu'il y a consentement de la Chambre pour que ceux qui vont voter sur la

motion précédente soient inscrits comme ayant voté sur cette motion; les députés libéraux votant oui.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour procéder ainsi?

Des voix: D'accord.

M. Dale Johnston: Monsieur le Président, nous voterons oui. J'aimerais ajouter le député de Vancouver—Sunshine Coast.

[Français]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois votent contre cette motion.

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, les députés du NPD votent contre cette motion.

[Traduction]

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, les députés du Parti progressiste-conservateur voteront oui.

• (1745)

M. John Cannis: Monsieur le Président, je me suis abstenu lors du vote précédent, mais pour celui-ci, j'aimerais être inscrit comme ayant voté avec le gouvernement.

[Français]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, le député de Burnaby—Douglas vote contre cette motion.

[Traduction]

M. Brent St. Denis: Monsieur le Président, tout comme le député de Scarborough-Centre, je me suis abstenu lors du vote sur la motion précédente, mais j'aimerais être inscrit comme ayant voté avec le gouvernement sur cette motion.

[Français]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, j'ai besoin d'une clarification. Est-ce que le vote qui vient d'avoir lieu portait sur la motion n° 52 telle qu'amendée?

Si c'est le cas, les députés du NPD votent en faveur de cette motion.

Le Président: Oui, le vote portait sur la motion n° 52 telle qu'amendée.

[Traduction]

(La motion n° 52, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 88)

POUR

Députés

Abbott
Allard
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Augustine
Bagnell
Barnes (Gander—Grand Falls)
Beaumier
Bélangier
Bennett
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Bonwick
Breitkreuz
Bryden

Adams
Anders
Anderson (Victoria)
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bailey
Barnes (London West)
Bélair
Bellemare
Benoit
Binet
Bonin
Bradshaw
Brown
Bulte

Initiatives ministérielles

Burton
Calder
Caplan
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Coderre
Comuzzi
Cullen
Cuzner
Day
DeVillers
Dion
Dromisky
Duncan
Easter
Elley
Farrah
Fitzpatrick
Fry
Godfrey
Goldring
Gouk
Grewal
Grose
Hanger
Harper
Harvey
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Jackson
Jennings
Jordan
Keddy (South Shore)
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lastewka
Leung
Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
Mayfield
McCormick
McGuire
McTeague
Mitchell
Murphy
Nystrom
O'Reilly
Owen
Pagtakhan
Parrish
Penson
Peschisolido
Pettigrew
Pratt
Proctor
Provenzano
Redman
Regan
Reynolds
Robillard
Rock
Savoy
Scott
Shepherd
Skelton
Sorenson
St. Denis
Stewart
Stoffer
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Torsney
Valeri
Vellacott
Wappel
Wayne
White (Langley—Abbotsford)
Williams

Byrne
Cannis
Casey
Catterall
Chamberlain
Chatters
Collenette
Copps
Cummins
Davies
Desjarlais
Dhaliwal
Doyle
Drouin
Duplain
Eggleton
Epp
Finlay
Forseth
Gallant
Godin
Goodale
Graham
Grey
Guarnieri
Harb
Harris
Herron
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Ianno
Jaffer
Johnston
Karetak-Lindell
Kenney (Calgary Southeast)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
LeBlanc
Lill
Longfield
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Matthews
McCallum
McDonough
McLellan
Merrifield
Moore
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Pacetti
Paradis
Petry
Peric
Peterson
Phinney
Price
Proulx
Rajotte
Reed (Halton)
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Robinson
Saada
Schmidt
Sgro
Simard
Solberg
Spencer
Steckle
Stinson
Strahl
Thibault (West Nova)
Thompson (Wild Rose)
Tirabassi
Tonks
Ur
Vanclief
Volpe
Wasylcyia-Leis
Whelan
Wilfert
Wood — 202

CONTRE

Députés

Bergeron
Bourgeois
Crête
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Guimond
Lalonde
Loubier
Meredith
Picard (Drummond)
Rocheleau
Sauvageau

Bigras
Cardin
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Guay
Laframboise
Lancôt
Ménard
Paquette
Plamondon
Roy
St-Hilaire — 24

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

Le Président: Je déclare la motion n° 52, modifiée, adoptée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 53.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime de la Chambre pour que ceux qui ont voté sur la motion précédente soient inscrits comme ayant voté sur la motion dont la Chambre est maintenant saisie, les libéraux votant oui, avec l'ajout du député de Barrie—Simcoe—Bradford.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que nous procédions de cette façon?

Des voix: D'accord.

M. Dale Johnston: Monsieur le Président, les députés alliancistes voteront oui sur cette motion, et je voudrais ajouter le nom du député de North Vancouver.

[Français]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois votent contre cette motion.

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, les députés du NPD votent en faveur de cette motion, de même que le député de Burnaby—Douglas.

[Traduction]

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, les députés du Parti progressiste-conservateur voteront oui sur la motion.

● (1750)

Mme Val Meredith: Monsieur le Président, je voudrais simplement clarifier que mon vote sur la motion n° 53 sera le même que celui sur l'amendement proposé à la motion n° 52, c'est-à-dire non.

M. Lynn Myers: Monsieur le Président, je voudrais être inscrit comme ayant voté en faveur de la motion.

(La motion n° 53, mise aux voix, est adoptée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 89)

POUR

Députés

Abbott
Allard
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Augustine
Bagnell
Barnes (Gander—Grand Falls)
Beaumier
Bélanger
Bennett
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Bonwick
Breitkreuz
Bryden
Burton
Calder
Caplan
Casey
Catterall
Chamberlain
Chatters
Collenette
Coppes
Cummins
Davies
Desjarlais
Dhaliwal
Doyle
Drouin
Duplain
Eggleton
Epp
Finlay
Forsyth
Gallant
Godin
Goodale
Graham
Grey
Guarnieri
Harb
Harris
Herron
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Ianno
Jaffer
Johnston
Karetak-Lindell
Kenney (Calgary Southeast)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
LeBlanc
Lill
Longfield
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Macklin
Marcl
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Matthews
McCallum
McDonough
McLellan
Merrifield
Moore
Myers
Nystrom
O'Reilly
Owen
Pagtakhan
Parrish
Penson
Pescholido
Pettigrew
Pratt
Proctor
Provenzano
Redman
Regan
Reynolds
Robillard
Rock

Adams
Anders
Anderson (Victoria)
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bailey
Barnes (London West)
Bélair
Bellemare
Benoit
Binet
Bonin
Bradshaw
Brown
Bulte
Byrne
Cannis
Carroll
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Coderre
Comuzzi
Cullen
Cuzner
Day
DeVillers
Dion
Dromisky
Duncan
Easter
Elley
Farrah
Fitzpatrick
Fry
Godfrey
Goldring
Gouk
Grewal
Grose
Hanger
Harper
Harvey
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Jackson
Jennings
Jordan
Keddy (South Shore)
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lastewka
Leung
Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
Mayfield
McCormick
McGuire
McTeague
Mitchell
Murphy
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Pacetti
Paradis
Patry
Peric
Peterson
Phinney
Price
Proulx
Rajotte
Reed (Halton)
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Robinson
Saada

Savoy
Scott
Shepherd
Skelton
Sorenson
St. Denis
Stewart
Stoffer
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Torsney
Valeri
Vellacott
Wappel
Wayne
White (North Vancouver)
Wilfert
Wood — 205

Schmidt
Sgro
Simard
Solberg
Spencer
Steckle
Stinson
Strahl
Thibault (West Nova)
Thompson (Wild Rose)
Tirabassi
Tonks
Ur
Vanclief
Volpe
Wasylcia-Leis
Whelan
White (Langley—Abbotsford)
Williams

CONTRE

Députés

Bergeron
Bourgeois
Crête
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Guimond
Lalonde
Loubier
Meredith
Picard (Drummond)
Rocheleau
Sauvageau

Bigras
Cardin
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Guay
Laframboise
Lanctôt
Ménard
Paquette
Plamondon
Roy
St-Hilaire — 24

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

Le Président: Je déclare la motion n° 53 adoptée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 55.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je crois que vous obtiendrez le consentement unanime de la Chambre pour que les députés qui ont voté sur la motion précédente soient inscrits comme ayant voté sur la motion n° 55, les députés libéraux votant non.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que nous procédions de cette façon?

Des voix: D'accord.

M. Dale Johnston: Monsieur le Président, les députés alliés voteront oui, à moins que certains veuillent voter autrement.

[Français]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois votent non à la motion n° 55.

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, les députés du Nouveau Parti démocratique votent oui à cette motion.

[Traduction]

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, les députés du Parti progressiste-conservateur voteront oui, à l'exception des députés de Fundy—Royal et de Richmond—Arthabaska qui voteront non.

M. Dale Johnston: Monsieur le Président, je voudrais ajouter le vote de la députée de Kamloops, Thompson and Highland Valleys.

Le Président: Les députés qui prennent la parole pour dire qu'ils ne voteront pas dans le sens indiqué par leur whip seront maintenant reconnus.

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, je voudrais être inscrit comme ayant voté non.

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, je voudrais être inscrit comme ayant voté non.

M. Keith Martin: Monsieur le Président, je vote contre la motion.

Mme Val Meredith: Monsieur le Président, je voudrais être inscrite comme ayant voté non.

[Français]

(La motion n^o 55, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 90)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Breitkreuz
Casey
Cummins
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Goldring
Grewal
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Keddy (South Shore)
Lill
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Moore
Obhrai
Proctor
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Schmidt
Solberg
Spencer
Stoffer
Thompson (Wild Rose)
Toews
Wasylcia-Leis
White (Langley—Abbotsford)
Williams — 69

Anders
Bailey
Benoit
Burton
Chatters
Davies
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Godin
Gouk
Grey
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Kenney (Calgary Southeast)
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
Merrifield
Nystrom
Penson
Rajotte
Reynolds
Robinson
Skelton
Sorenson
Stinson
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vellacott
Wayne
White (North Vancouver)

CONTRE

Députés

Adams
Anderson (Victoria)
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélaïr
Bellemare
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Bonwick
Bradshaw
Bryden
Byrne

Allard
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélangier
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonin
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder

Initiatives ministérielles

Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copps
Cullen
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Goodale
Grose
Guay
Harb
Herron
Ianno
Jaffer
Jordan
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Laliberte
Lanctôt
LeBlanc
Lincoln
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Matthews
McCormick
McLellan
Ménard
Mitchell
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Regan
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Ur
Vanclief
Wappel
Wilfert

Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
Dhalival
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Graham
Guamieri
Guimond
Harvey
Hubbard
Jackson
Jennings
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lalonde
Lastewka
Leung
Longfield
Lunn (Saaneich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McGuire
McTeague
Meredith
Murphy
Nault
O'Reilly
Pacetti
Paquette
Parrish
Peric
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Valeri
Volpe
Whelan
Wood — 160

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco

Initiatives ministérielles

Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 55 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 71.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, avant de passer à la motion n° 71, à propos de laquelle on s'est entendu, je crois, pour tenir un vote par assis et debout, je demande le consentement de la Chambre pour appliquer le résultat du vote qui vient d'être pris sur la motion n° 55 aux motions n°s 100, 104, 33 et 45.

• (1755)

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que nous procédions de cette façon?

Des voix: D'accord.

M. Tom Wappel: J'aimerais juste obtenir une précision, monsieur le Président, puisque je ne pouvais pas écrire assez vite lorsque la whip de mon parti a pris la parole. Je crois qu'il a été question de la motion n° 100 et je voudrais être inscrit comme ayant voté en faveur de cette motion. La députée a également mentionnée la motion n° 33 et je voudrais être inscrit comme ayant voté en faveur de cette motion. Je voudrais également être inscrit comme ayant voté en faveur de la motion n° 45. Y avait-il d'autres motions?

Le Président: Le député devra se montrer plus attentif. On a parlé de la motion n° 104.

M. Tom Wappel: Je n'écris pas si vite.

Le Président: J'ai réussi à le faire et la députée a parlé assez lentement. Nous perdons du temps. Y a-t-il consentement unanime pour qu'on procède à l'application du résultat du vote sur ces motions?

Des voix: D'accord.

(La motion n° 100, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 109)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Breitkreuz
Casey
Cummins
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Goldring
Grewal
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Keddy (South Shore)
Lill
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Moore
Obhrai
Proctor
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Schmidt
Solberg
Spencer

Anders
Bailey
Benoit
Burton
Chatters
Davies
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Godin
Gouk
Grey
Harper
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Kenney (Calgary Southeast)
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
Merrifield
Nystrom
Penson
Rajotte
Reynolds
Robinson
Skelton
Sorenson
Stinson

Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Wappel
Wayne
White (North Vancouver)

Strahl
Thompson (Wild Rose)
Vellacott
Wasylycia-Leis
White (Langley—Abbotsford)
Williams— 70

CONTRE

Députés

Adams
Anderson (Victoria)
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélair
Bellemare
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Bonwick
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Coppes
Cullen
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Goodale
Grose
Guay
Harb
Herron
Ianno
Jaffer
Jordan
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Laliberte
Lanctôt
LeBlanc
Lincoln
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Matthews
McCormick
McLellan
Ménard
Mitchell
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Regan
Rocheleau
Roy
Sauvageau

Allard
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélanger
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonin
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Graham
Guarnieri
Guimond
Harvey
Hubbard
Jackson
Jennings
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lalonde
Lastewka
Leung
Longfield
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McGuire
McTeague
Meredith
Murphy
Nault
O'Reilly
Pacetti
Paquette
Parrish
Peric
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Saada
Savoy

Initiatives ministérielles

Scott
Shepherd
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Ur
Vanclief
Whelan
Wood— 159

Sgro
Simard
St. Denis
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Valeri
Volpe
Wilfert

Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copps
Cullen
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Goodale
Grose
Guay
Harb
Herron
Ianno
Jaffer
Jordan
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Laliberte
Lanctôt
LeBlanc
Lincoln
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Matthews
McCormick
McLellan
Ménard
Mitchell
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Regan
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Ur
Vanclief
Whelan
Wood— 159

Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
Dhalawal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Graham
Guarnieri
Guimond
Harvey
Hubbard
Jackson
Jennings
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lalonde
Lastewka
Leung
Longfield
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McGuire
McTeague
Meredith
Murphy
Nault
O'Reilly
Pacetti
Paquette
Parrish
Peric
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stewart
Thibeault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Valeri
Volpe
Wilfert

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

(La motion n° 104, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 111)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Breitkreuz
Casey
Cummins
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Goldring
Grewal
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Keddy (South Shore)
Lill
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Moore
Obhrai
Proctor
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Schmidt
Solberg
Spencer
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Wappel
Wayne
White (North Vancouver)

Anders
Bailey
Benoit
Burton
Chatters
Davies
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Godin
Gouk
Grey
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Kenney (Calgary Southeast)
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
Merrifield
Nystrom
Penson
Rajotte
Reynolds
Robinson
Skelton
Sorenson
Stinson
Strahl
Thompson (Wild Rose)
Vellacott
Wasylcia-Leis
White (Langley—Abbotsford)
Williams— 70

CONTRE

Députés

Adams
Anderson (Victoria)
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélair
Bellemare
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Bonwick
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin

Allard
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélanger
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonin
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau

Initiatives ministérielles

Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Laliberte

Knutson
Laframboise
Lalonde

(La motion n^o 33, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 127)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Breitkreuz
Casey
Cummins
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Goldring
Grewal
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Keddy (South Shore)
Lill
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Moore
Obhrai
Proctor
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Schmidt
Solberg
Spencer
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Wappel
Wayne
White (North Vancouver)

Anders
Bailey
Benoit
Burton
Chatters
Davies
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Godin
Gouk
Grey
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Kenney (Calgary Southeast)
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
Merrifield
Nystrom
Penson
Rajotte
Reynolds
Robinson
Skelton
Sorenson
Stinson
Strahl
Thompson (Wild Rose)
Vellacott
Wasylycia-Leis
White (Langley—Abbotsford)
Williams— 70

Lancôt
LeBlanc
Lincoln
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Matthews
McCormick
McLellan
Ménard
Mitchell
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Regan
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Ur
Vanclief
Whelan
Wood— 159

Lastewka
Leung
Longfield
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McGuire
McTeague
Meredith
Murphy
Nault
O'Reilly
Paetiti
Paquette
Parrish
Peric
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Valeri
Volpe
Wilfert

CONTRE

Députés

Adams
Anderson (Victoria)
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélair
Bellemare
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Bonwick
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copp
Cullen
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Goodale
Grose
Guay
Harb
Herron
Ianno
Jaffer
Jordan
Keyes

Allard
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélangier
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonin
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Graham
Guarnieri
Guimond
Harvey
Hubbard
Jackson
Jennings
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

PAIRÉS

Députés

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

(La motion n^o 45, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 130)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Breitkreuz
Casey
Cummins
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick

Anders
Bailey
Benoit
Burton
Chatters
Davies
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth

Initiatives ministérielles

Gallant
Goldring
Grewal
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Keddy (South Shore)
Lill
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Moore
Obhrai
Proctor
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Schmidt
Solberg
Spencer
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Wappel
Wayne
White (North Vancouver)

Godin
Gouk
Grey
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Kenney (Calgary Southeast)
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
Merrifield
Nystrom
Penson
Rajotte
Reynolds
Robinson
Skelton
Sorenson
Stinson
Strahl
Thompson (Wild Rose)
Vellacott
Wasylycia-Leis
White (Langley—Abbotsford)
Williams — 70

Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Regan
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Ur
Vanclief
Whelan
Wood — 159

Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Valeri
Volpe
Wilfert

CONTRE

Députés

Adams
Anderson (Victoria)
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélaïr
Bellemare
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Bonwick
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Coppes
Cullen
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrar
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Goodale
Grose
Guay
Harb
Herron
Ianno
Jaffer
Jordan
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Laliberte
Lanciot
LeBlanc
Lincoln
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Matthews
McCormick
McLellan
Ménard
Mitchell
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry

Allard
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélangier
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonin
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Graham
Guarnieri
Guimond
Harvey
Hubbard
Jackson
Jennings
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lalonde
Lastewka
Leung
Longfield
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McGuire
McTeague
Meredith
Murphy
Nault
O'Reilly
Pacetti
Paquette
Parrish
Peric

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

Le Président: Je déclare les motions n^{os} 100, 104, 33 et 45 rejetées. Le vote du député de Scarborough-Sud-Ouest sera consigné selon son voeu.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 71.

● (1805)

(La motion n^o 71, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n^o 91)

POUR

Députés

Abbott
Alcock
Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Augustine
Bailey
Beaumier
Bellemare
Benoit
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Breitkreuz
Bulte
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Chatters
Collenette
Coppes
Cullen

Adams
Allard
Anderson (Victoria)
Assad
Bagnell
Barnes (London West)
Bélangier
Bennett
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Burton
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Charbonneau
Coderre
Comuzzi
Crête
Cummins

Initiatives ministérielles

Cuzner	Day
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duncan
Duplain	Easter
Eggleton	Elley
Epp	Farrah
Finlay	Fitzpatrick
Forseth	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gallant	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Goldring	Goodale
Gouk	Graham
Grewal	Grey
Grose	Guarnieri
Guay	Guimond
Hanger	Harb
Harper	Harris
Harvey	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hubbard	Ianno
Jackson	Jaffer
Jennings	Johnston
Jordan	Karetak-Lindell
Kenney (Calgary Southeast)	Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
LeBlanc	Leung
Loubier	Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Lunney (Nanaimo—Alberni)	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcel	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McCallum	McGuire
McLellan	Ménard
Meredith	Merrifield
Mitchell	Moore
Murphy	Myers
Nault	Obhrai
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Penson
Peschisolido	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proulx	Provenzano
Rajotte	Redman
Reed (Halton)	Regan
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Robillard
Rocheleau	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Savoy
Schmidt	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	Solberg
Sorenson	Spencer
St-Hilaire	St. Denis
Stewart	Stinson
Strahl	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Thompson (Wild Rose)
Tirabassi	Toews
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
Whelan	White (Langley—Abbotsford)
White (North Vancouver)	Wilfert
Williams	Wood— 194

CONTRE

Députés

Bachand (Richmond—Arthabaska)	Barnes (Gander—Grand Falls)
Bonin	Brown
Casey	Chamberlain
Davies	Desjarlais
Doyle	Godin
Guarnieri	Herron
Keddy (South Shore)	Laliberte
Lastewka	Lill
Lincoln	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McCormick
McDonough	McTeague

Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Peric
Proctor	Robinson
Steckle	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur	Wasylycia-Leis— 34

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 71 adoptée. Le vote porte maintenant sur la motion n° 72.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je crois comprendre que la Chambre donnerait son consentement.

Le Président: À l'ordre. Quelle que soit la source, je suis persuadé que la Chambre veut entendre le whip en chef du gouvernement.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, vous constaterez je crois qu'il y a accord pour que ceux qui ont voté sur la motion précédente soient inscrits comme ayant voté sur la motion n° 72 dont nous sommes saisis. Les libéraux votent de la même façon que sur la motion précédente.

Le Président: Y a-t-il consentement pour procéder de cette manière?

Des voix: D'accord.

M. Dale Johnston: Monsieur le Président, les députés de l'Alliance canadienne votent contre la motion.

[*Français*]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, les collègues du Bloc québécois voteront non à la motion n° 72.

● (1810)

[*Traduction*]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, les députés du NPD votent contre.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, les députés du Parti progressiste-conservateur votent contre, à l'exception du député de Fundy—Royal, qui vote pour.

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, je vote contre la motion.

Mme Betty Hinton: Monsieur le Président, je vote également contre la motion.

M. John Herron: Monsieur le Président, il y a eu un malentendu avec mon whip adjoint. Je vote contre la motion.

(La motion n° 72, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 92)

POUR

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bagnell	Barnes (London West)
Beaumier	Bélanger
Bellemare	Bennett
Bevilacqua	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bradshaw
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Cullen
Cuzner	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farah
Finlay	Fry
Godfrey	Goodale
Graham	Grose
Guarnieri	Harb
Harvey	Hubbard
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	LeBlanc
Leung	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
McCallum	McGuire
McLellan	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Pratt
Price	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Rock
Saada	Savoy
Scott	Sgro
Shepherd	Simard
St. Denis	Stewart
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Torsney	Valeri
Vanclief	Volpe
Wappel	Whelan
Wilfert	Wood — 116

CONTRE

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bailey	Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit	Bergeron
Bigras	Bonin
Bourgeois	Breitkreuz
Brown	Burton
Cardin	Casey
Chamberlain	Chatters
Crête	Cummins
Davies	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gagnon (Champlain)
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gallant
Gaudet	Gauthier
Godin	Goldring
Gouk	Grewal
Grey	Guarnieri

Initiatives ministérielles

Guay	Guimond
Hanger	Harper
Harris	Herron
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Jaffer	Johnston
Keddy (South Shore)	Kenney (Calgary Southeast)
Laframboise	Laliberte
Lalonde	Lanctôt
Lastewka	Lill
Lincoln	Loubier
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	Mayfield
McCormick	McDonough
McTeague	Ménard
Meredith	Merrifield
Moore	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Obhrai	Paquette
Penson	Peric
Picard (Drummond)	Plamondon
Proctor	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Robinson
Rocheleau	Roy
Sauvageau	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
St-Hilaire	Steckle
Stinson	Stoffer
Strahl	Szabo
Thompson (Wild Rose)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews	Ur
Vellacott	Wasylycia-Leis
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
White (North Vancouver)	Williams — 114

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

Le Président: Je déclare la motion n° 72 adoptée.

M. Dale Johnston: Monsieur le Président, compte tenu de ce nouvel esprit de coopération, je demande que les résultats de la motion n° 9 soient appliqués aux motions suivantes: les motions n°s 82, 83, 85, 86, 88, 89, 90, 92, 94, 93, 105, 106, 16, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 40 et 47.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je crois que, si vous ajoutiez deux autres motions à cette liste, que le whip de l'opposition officielle semble avoir oubliées, soit les motions n°s 39 et 44, il y aurait toujours consentement.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que l'on procède ainsi?

Des voix: D'accord.

● (1815)

M. Joe Peschisolido: Monsieur le Président, j'aimerais ajouter ma voix à ces motions.

Initiatives ministérielles

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, dans cet esprit de coopération, j'aimerais demander, à propos de tout le dernier groupe de votes, que l'on indique que je vote contre les motions suivantes seulement: les motions n^{os} 82, 83, 85, 86, 88, 89, 24, 27, 40 et 47.

M. Keith Martin: Monsieur le Président, je voudrais que l'on indique que je vote contre les motions suivantes: les motions n^{os} 82, 83, 85, 86, 88, 89, 16, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 40, 47, 39 et 44.

Mme Val Meredith: Monsieur le Président, j'aimerais que l'on indique que je vote contre les motions n^{os} 82, 83, 85, 86, 88, 16, 20, 27, 40 et 47.

Mme Eleni Bakopanos: Monsieur le Président, j'aimerais que l'on indique que je vote comme le gouvernement pour chacune des motions présentées.

M. Andy Savoy: Monsieur le Président, j'aimerais que l'on indique que je vote comme le gouvernement sur les motions auxquelles le vote a été appliqué.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, les députés du Parti progressiste-conservateur vont voter non, à l'exception des députés de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, de Cumberland—Colchester, de Gander—Grand Falls, de Saint John et de St. John's East, qui vont voter oui.

Le Président: C'est le résultat du vote sur la motion n^o 9 qui s'appliquait. Les honorables députés ne font-ils pas bande à part au sujet de la motion n^o 9? Est-il donc nécessaire d'apporter des changements? Ne votent-ils pas de la même façon que pour la motion n^o 9?

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, je voulais m'assurer que nous votions de la même façon que lorsque nous nous sommes prononcés sur la motion n^o 9.

Le Président: En ce qui concerne la motion n^o 9, cinq députés de votre parti ont voté oui et trois ont voté non, si cela éclaircit quelque peu pour vous la situation.

• (1820)

[Français]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, c'est seulement pour obtenir une clarification. Est-ce que les motions 88 et 89 sont incluses?

Le Président: Oui, elles le sont.

(La motion n^o 82, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 99)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunney (Nanaimo—Alberni)

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Matthews

Mayfield
McTeague
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 75

McCormick
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Ohrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bakopanos
Beaumur
Bélangier
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copps
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McLellan
Meredith
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Barnes (London West)
Bélair
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lanctôt
Leung
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paquette
Parrish
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard

Initiatives ministérielles

Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcyia-Leis
Wilfert— 153

Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copps
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McLellan
Meredith
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcyia-Leis
Wilfert— 153

Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lanctôt
Leung
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paquette
Parrish
Peschisolido
Petigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n^o 83, mise aux voix, est rejetée.)*(Vote n^o 100)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood— 75	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)

Initiatives ministérielles

Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

(La motion n° 85, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 101)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood — 75	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Godin
Grose	Guay

Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lancôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Ménard
Meredith	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Pescholido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Roy
Saada	Sauvageau
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylcyia-Leis	Whelan
Wilfert — 153	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphonde-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

(La motion n° 86, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 102)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle

Duncan
Epp
Forsyth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
McTeague
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 75

Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Matthews
McCormick
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffert
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcyia-Leis
Wilfert— 153

Initiatives ministérielles

Paquette
Parrish
Peschisolido
Petigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclicief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n° 88, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 103)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forsyth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Béclair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
Lunn (Saarnich—Gulf Islands)	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Ménard
Meredith	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti

Initiatives ministérielles

Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood— 75	

CONTRE

	Députés
Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélaïr
Bélanger	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lancôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Ménard
Meredith	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Roy
Saada	Sauvageau
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert— 153	

PAIRÉS

	Députés
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-D-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n^o 89, mise aux voix, est rejetée.)*(Vote n^o 104)***POUR**

	Députés
Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Mathews
Mayfield	McCormick
McTeague	Meredith
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Obhrai	Peric
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 76

CONTRE

	Députés
Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélaïr
Bélanger	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois

Initiatives ministérielles

Bradshaw	Brown	Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Bryden	Bulte	Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Byrne	Calder	Benoit	Bonin
Cannis	Caplan	Breitkreuz	Burton
Cardin	Carroll	Casey	Chatters
Castonguay	Catterall	Cummins	Day
Cauchon	Chamberlain	Desjarlais	Doyle
Charbonneau	Coderre	Duncan	Elley
Collenette	Comuzzi	Epp	Fitzpatrick
Copps	Crête	Forseth	Gallant
Cullen	Cuzner	Goldring	Gouk
Davies	DeVillers	Grewal	Grey
Dhaliwal	Dion	Guarnieri	Hanger
Dromisky	Drouin	Harper	Harris
Duplain	Easter	Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Eggleton	Farrah	Hilstrom	Hinton
Finlay	Fry	Hubbard	Jaffer
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Gaudet	Gauthier	Lastewka	Lincoln
Godfrey	Godin	Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Goodale	Graham	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mathews
Grose	Guay	Mayfield	McCormick
Guimond	Harb	McTeague	Meredith
Harvey	Herron	Merrifield	Moore
Ianno	Jackson	O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Jennings	Jordan	Obhrai	Peric
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)	Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Reynolds	Ritz
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson	Schmidt	Skelton
Kraft Sloan	Laframboise	Solberg	Sorenson
Lalonde	Lanctôt	Spencer	Steckle
LeBlanc	Leung	Stinson	Strahl
Lill	Loubier	Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	MacAulay	Thompson (Wild Rose)	Toews
Macklin	Malhi	Ur	Vellacott
Marcel	Marleau	Volpe	Wappel
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)	Wayne	White (Langley—Abbotsford)
McCallum	McDonough	Williams	Wood— 78
McLellan	Ménard		
Mitchell	Murphy		
Myers	Nault		
Nystrom	Owen		
Pacetti	Pagtakhan		
Paquette	Paradis		
Parrish	Patry		
Peschisolido	Peterson		
Pettigrew	Phinney		
Picard (Drummond)	Plamondon		
Pratt	Price		
Proctor	Proulx		
Provenzano	Redman		
Reed (Halton)	Regan		
Robillard	Robinson		
Rocheleau	Rock		
Roy	Saada		
Sauvageau	Savoy		
Scott	Sgro		
Shepherd	Simard		
St-Hilaire	St. Denis		
Stewart	Stoffer		
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)		
Tirabassi	Tonks		
Torsney	Valeri		
Vanclief	Wasylcia-Leis		
Whelan	Wilfert— 152		

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n^o 90, mise aux voix, est rejetée.)*(Vote n^o 105)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
--------	--------

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Barnes (London West)	Beaumier
Bélair	Bélanger
Bennett	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Binet	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Bourgeois	Bradshaw
Brown	Bryden
Bulte	Byrne
Calder	Cannis
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Comuzzi	Copps
Crête	Cullen
Cuzner	Davies
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrah	Finlay
Fry	Gagnon (Champlain)
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Guay	Guimond
Harb	Harvey

Initiatives ministérielles

Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laframboise	Lalonde
Lanctôt	LeBlanc
Leung	Lill
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylcia-Leis	Whelan
Wilfert— 147	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphonde-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n^o 92, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 106)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Meredith
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly

Obhrai	Peric
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 78

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Barnes (London West)	Beaumier
Bélair	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Binet	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Bourgeois	Bradshaw
Brown	Bryden
Bulte	Byrne
Calder	Cannis
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Comuzzi	Copps
Crête	Cullen
Cuzner	Davies
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrah	Finlay
Fry	Gagnon (Champlain)
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Guay	Guimond
Harb	Harvey
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laframboise	Lalonde
Lanctôt	LeBlanc
Leung	Lill
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proctor	Proulx

Initiatives ministérielles

Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylycia-Leis
Wilfert — 147

Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lancôt
Leung
Loubier
Macklin
Marcil
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylycia-Leis
Wilfert — 147

Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copps
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
MacAulay
Malhi
Marleau
McCallum
McLellan
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paquette
Parrish
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

(La motion n^o 94, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 107)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield
McTeague
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Matthews
McCormick
Meredith
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood — 78

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélair
Bennett

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélanger
Bergeron

PAIRÉS

Députés

Asselin

Bachand (Saint-Jean)

Initiatives ministérielles

Bertrand	Cotler
Dalphondu-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n° 93, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 108)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Meredith
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Obhrai	Peric
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 78

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Barnes (London West)	Beaumier
Bélaïr	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Binet	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Bourgeois	Bradshaw
Brown	Bryden
Bulte	Byrne
Calder	Cannis
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Comuzzi	Copps
Crête	Cullen
Cuzner	Davies
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrah	Finlay
Fry	Gagnon (Champlain)

Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Guay	Guimond
Harb	Harvey
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laframboise	Lalonde
Lancôt	LeBlanc
Leung	Lill
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcel	Marleau
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffèr	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert— 147	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphondu-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

La motion n° 105, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 112)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters

Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forsyth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield
McTeague
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffier
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Matthews
McCormick
Meredith
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 78

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (London West)
Bélair
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lancôt
Leung
Loubier
Macklin
Marcil
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Murphy
Nault

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Beaumier
Bélanger
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Coppes
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
MacAulay
Malhi
Marleau
McCallum
McLellan
Mitchell
Myers
Nystrom

Owen
Pagtakhan
Paradis
Patri
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffler
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcyia-Leis
Wilfert— 147

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

(La motion n° 106, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 113)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forsyth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield
McTeague
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg

Pacetti
Paquette
Parrish
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclicief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Députés

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffier
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Matthews
McCormick
Meredith
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson

Initiatives ministérielles

Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 78

CONTRE

	Députés
Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Barnes (London West)	Beaumier
Bélair	Bélanger
Bennett	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Binet	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Bourgeois	Bradshaw
Brown	Bryden
Bulte	Byrne
Calder	Cannis
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Comuzzi	Copps
Crête	Cullen
Cuzner	Davies
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrah	Finlay
Fry	Gagnon (Champlain)
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Guay	Guimond
Harb	Harvey
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laframboise	Lalonde
Lancôt	LeBlanc
Leung	Lill
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert— 147	

PAIRÉS

	Députés
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Colter
Dalphon-DuGiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n^o 16, mise aux voix, est rejetée.)*(Vote n^o 116)*

POUR

	Députés
Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffier
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saenich—Gulf Islands)	Lunny (Nanaimo—Alberni)
Mathews	Mayfield
McCormick	McTeague
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Obhrai	Peric
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 76

CONTRE

	Députés
Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélanger	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte

Initiatives ministérielles

Byrne	Calder	Benoit	Bonin
Cannis	Caplan	Breitkreuz	Burton
Cardin	Carroll	Casey	Chatters
Castonguay	Catterall	Cummins	Day
Cauchon	Chamberlain	Desjarlais	Doyle
Charbonneau	Coderre	Duncan	Elley
Collenette	Comuzzi	Epp	Fitzpatrick
Copps	Crête	Forseth	Gallant
Cullen	Cuzner	Goldring	Gouk
Davies	DeVillers	Grewal	Grey
Dhaliwal	Dion	Guarnieri	Hanger
Dromisky	Drouin	Harper	Harris
Duplain	Easter	Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Eggleton	Farrah	Hilstrom	Hinton
Finlay	Fry	Hubbard	Jaffer
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Gaudet	Gauthier	Lastewka	Lincoln
Godfrey	Godin	Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Goodale	Graham	Matthews	Mayfield
Grose	Guay	McCormick	McTeague
Guimond	Harb	Merrifield	Moore
Harvey	Herron	O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Ianno	Jackson	Obhrai	Peric
Jennings	Jordan	Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)	Reynolds	Ritz
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Schmidt	Skelton
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson	Solberg	Sorenson
Kraft Sloan	Laframboise	Spencer	Steckle
Lalonde	Lancôt	Stinson	Strahl
LeBlanc	Leung	Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Lill	Loubier	Thompson (Wild Rose)	Toews
MacAulay	Macklin	Ur	Vellacott
Malhi	Marcil	Volpe	Wappel
Marleau	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum	Williams	Wood— 76
McDonough	McLellan		
Ménard	Meredith		
Mitchell	Murphy		
Myers	Nault		
Nystrom	Owen		
Pacetti	Pagtakhan		
Paquette	Paradis		
Parrish	Patry		
Peschisolido	Peterson		
Pettigrew	Phinney		
Picard (Drummond)	Plamondon		
Pratt	Price		
Proctor	Proulx	Adams	Alcock
Provenzano	Redman	Allard	Anderson (Victoria)
Reed (Halton)	Regan	Assad	Augustine
Robillard	Robinson	Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Rocheleau	Rock	Bakopanos	Barnes (London West)
Roy	Saada	Beaumier	Bélair
Sauvageau	Savoy	Bélangier	Bennett
Scott	Sgro	Bergeron	Bevilacqua
Shepherd	Simard	Bigras	Binet
St-Hilaire	St. Denis	Blondin-Andrew	Bonwick
Stewart	Stoffer	Boudria	Bourgeois
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)	Bradshaw	Brown
Tirabassi	Tonks	Bryden	Bulte
Torsney	Valeri	Byrne	Calder
Vanclief	Wasylycia-Leis	Cannis	Caplan
Whelan	Wilfert— 152	Cardin	Carroll

CONTRE

Députés

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Barnes (London West)
Bélair
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-D-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n^o 20, mise aux voix, est rejetée.)*(Vote n^o 118)***POUR**

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)

Anders
Bailey
Bellemare

Harvey

Initiatives ministérielles

Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Meredith
Mitchell	Murphy
Myers	Nault
Nystrom	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paquette	Paradis
Parrish	Patry
Peschisolido	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Savoy
Scott	Sgro
Shepherd	Simard
St-Hilaire	St. Denis
Stewart	Stoffer
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Torsney	Valeri
Vanclief	Wasylcia-Leis
Whelan	Wilfert — 152

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

(La motion n° 22, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 119)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saamich—Gulf Islands)	Lunny (Nanaimo—Alberni)
Matthews	Mayfield
McCormick	McTeague
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)

O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood — 77	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélanger	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)

Initiatives ministérielles

Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcyia-Leis
Wilfert — 151

Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

Bakopanos
Beaumier
Bélanger
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Copps
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcyia-Leis
Wilfert — 151

Barnes (London West)
Bélaïr
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lancôt
Leung
Loubier
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McLellan
Mitchell
Myers
Nystrom
Paçetti
Paquette
Parrish
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

(La motion n^o 23, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 120)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Matthews
McCormick
Meredith
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood — 77

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
McTeague
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell

*Initiatives ministérielles***PAIRÉS**

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-Duival	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n° 24, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 121)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffier
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Meredith
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Obhrai	Peric
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Toews
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 76

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion

Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lancôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
Lunney (Nanaimo—Alberni)	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Ménard
Mitchell	Murphy
Myers	Nault
Nystrom	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paquette	Paradis
Parrish	Patry
Peschisolido	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Savoy
Scott	Sgro
Shepherd	Simard
St-Hilaire	St. Denis
Stewart	Stoffer
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Torsney	Valeri
Vanclief	Wasylycia-Leis
Whelan	Wilfert— 152

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-Duival	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n° 26, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 122)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffier
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Matthews	Mayfield
McCormick	McTeague
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood— 77	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)

Initiatives ministérielles

Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Roy
Saada	Sauvageau
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffèr	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert— 151	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n° 27, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 123)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton

Initiatives ministérielles

Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
McTeague
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 75

Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Matthews
McCormick
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffèr
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcyia-Leis
Wilfert— 153

Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bakopanos
Beaumier
Bélanger
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collenette
Coppes
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McLellan
Meredith
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman

Acock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Barnes (London West)
Bélair
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lanctôt
Leung
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paquette
Parrish
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

PAIRÉS

Députés

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

(La motion n^o 40, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 124)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (Macleod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
McTeague
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood— 75

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Matthews
McCormick
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

*Initiatives ministérielles***CONTRE**

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bakopanos
Beaumier
Bélangier
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Collette
Copp
Cullen
Davies
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
Lunn (Saarich—Gulf Islands)
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McLellan
Meredith
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylcia-Leis
Wilfert — 153

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Barnes (London West)
Bélaier
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall
Chamberlain
Coderre
Comuzzi
Crête
Cuzner
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrar
Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lancôt
Leung
Loubier
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paquette
Parrish
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco

Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

(La motion n^o 47, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 125)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Desjarlais
Duncan
Epp
Forseth
Goldring
Grewal
Guarnieri
Harper
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Lastewka
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield
McTeague
Moore
O'Reilly
Peric
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood — 75

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters
Day
Doyle
Elley
Fitzpatrick
Gallant
Gouk
Grey
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln
Matthews
McCormick
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bakopanos
Beaumier
Bélangier
Bergeron
Bigras
Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Cardin
Castonguay

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Bagnell
Barnes (London West)
Bélaier
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Carroll
Catterall

Initiatives ministérielles

Cauchon	Chamberlain	Cummins	Day
Charbonneau	Coderre	Desjarlais	Doyle
Collenette	Comuzzi	Duncan	Elley
Copps	Crête	Epp	Fitzpatrick
Cullen	Cuzner	Forseth	Gallant
Davies	DeVillers	Goldring	Gouk
Dhaliwal	Dion	Grewal	Grey
Dromisky	Drouin	Guarnieri	Hanger
Duplain	Easter	Harper	Harris
Eggleton	Farah	Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Finlay	Fry	Hilstrom	Hinton
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Hubbard	Jaffer
Gaudet	Gauthier	Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Godfrey	Godin	Lastewka	Lincoln
Goodale	Graham	Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Grose	Guay	Matthews	Mayfield
Guimond	Harb	McCormick	McTeague
Harvey	Herron	Meredith	Merrifield
Ianno	Jackson	Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
Jennings	Jordan	O'Reilly	Obhrai
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)	Peric	Rajotte
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson	Ritz	Schmidt
Kraft Sloan	Laframboise	Skelton	Solberg
Lalonde	Lancôt	Sorenson	Spencer
LeBlanc	Leung	Steckle	Stinson
Lill	Loubier	Strahl	Szabo
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	MacAulay	Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Macklin	Malhi	Toews	Ur
Marcil	Marleau	Vellacott	Volpe
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)	Wappel	Wayne
McCallum	McDonough	White (Langley—Abbotsford)	Williams
McLellan	Ménard	Wood — 77	
Meredith	Mitchell		
Murphy	Myers		
Nault	Nystrom		
Owen	Pacetti		
Pagtakhan	Paquette		
Paradis	Parrish		
Patry	Peschisolido		
Peterson	Pettigrew		
Phinney	Picard (Drummond)		
Plamondon	Pratt		
Price	Proctor		
Proulx	Provenzano		
Redman	Reed (Halton)		
Regan	Robillard		
Robinson	Rocheleau		
Rock	Roy		
Saada	Sauvageau		
Savoy	Scott		
Sgro	Shepherd		
Simard	St-Hilaire		
St. Denis	Stewart		
Stoffer	Thibault (West Nova)		
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi		
Tonks	Torsney		
Valeri	Vanclief		
Wasylcyia-Leis	Whelan		
Wilfert — 153			

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

(La motion n^o 39, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 128)**POUR**

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Casey

Anders
Bailey
Bellemare
Bonin
Burton
Chatters

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb

Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lalonde
LeBlanc
Lill
MacAulay
Malhi
Marleau
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Ménard
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Wasylycia-Leis
Wilfert — 151

Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laframboise
Lanctôt
Leung
Loubier
Macklin
Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McLellan
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paquette
Parrish
Peschisolido
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclief
Whelan

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

[Traduction]

(La motion n° 44, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 129)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunny (Nanaimo—Alberni)
Matthews	Mayfield

Initiatives ministérielles

McCormick	McTeague
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood — 77	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Martin (Winnipeg Centre)	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish

Initiatives ministérielles

Patry	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Roy
Saada	Sauvageau
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert — 151	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

Le Président: Je déclare les motions n^{os} 82, 83, 85, 86, 88, 89, 90, 92, 94, 93, 105, 106, 16, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 40, 47, 39 et 44 rejetées.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 74.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, vous constatez, je crois, qu'il y a consentement unanime pour appliquer le résultat du vote sur la motion n^o 53 à la motion n^o 74.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que nous procédions de cette façon?

Des voix: D'accord.

(La motion n^o 74, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n^o 93)

POUR

Députés

Abbott	Adams
Allard	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Anderson (Victoria)
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bagnell	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bellemare
Bennett	Benoit
Bevilacqua	Binet
Blondin-Andrew	Bonin
Bonwick	Bradshaw
Breitkreuz	Brown
Bryden	Bulte
Burton	Byrne
Calder	Cannis
Caplan	Carroll
Casey	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Charbonneau
Chatters	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Cullen
Cummins	Cuzner
Davies	Day
Desjarlais	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Doyle	Dromisky

Drouin	Duncan
Duplain	Easter
Eggleton	Elley
Epp	Farrah
Finlay	Fitzpatrick
Forsyth	Fry
Gallant	Godfrey
Godin	Goldring
Goodale	Gouk
Graham	Grewal
Grey	Grose
Guarnieri	Hanger
Harb	Harper
Harris	Harvey
Herron	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hinton	Hubbard
Ianno	Jackson
Jaffer	Jennings
Johnston	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Kenney (Calgary Southeast)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laliberte	Lastewka
LeBlanc	Leung
Lill	Lincoln
Longfield	Lunn (Saanic—Gulf Islands)
Lunney (Nanaimo—Alberni)	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	Mayfield
McCallum	McCormick
McDonough	McGuire
McLellan	McTeague
Merrifield	Mitchell
Moore	Murphy
Myers	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Penson	Peric
Peschisolido	Peterson
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Rajotte
Redman	Reed (Halton)
Regan	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Robillard	Robinson
Rock	Saada
Savoy	Schmidt
Scott	Sgro
Shepherd	Simard
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
St. Denis	Steckle
Stewart	Stinson
Stoffer	Strahl
Szabo	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Tirabassi
Toews	Tonks
Torsney	Ur
Valeri	Vanclief
Vellacott	Volpe
Wappel	Wasylycia-Leis
Wayne	Whelan
White (Langley—Abbotsford)	White (North Vancouver)
Wilfert	Williams
Wood — 205	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Bergeron
Bourgeois
Crête
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Guimond
Lalonde
Loubier
Meredith
Picard (Drummond)
Rocheleau
Sauvageau

Bigras
Cardin
Gagnon (Champlain)
Gaudet
Guay
Laframboise
Lanctôt
Ménard
Paquette
Plamondon
Roy
St-Hilaire — 24

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

Le Président: Je déclare la motion n° 74 adoptée. Le prochain vote porte sur la motion n° 75.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, là encore, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour appliquer le résultat du vote sur la motion n° 5 à la motion n° 75, ainsi qu'aux motions n° 80 et 32.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour procéder de cette façon?

Des voix: D'accord.

M. Joe Peschisolido: Monsieur le Président, j'aimerais ajouter mon vote à ce sujet.

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, je tiens à signaler que je vote contre la motion n° 80.

[*Français*]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, j'aimerais ajouter le nom du député de Winnipeg-Centre.

[*Traduction*]

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, les députés du Parti progressiste-conservateur voteront en faveur de cette motion, à l'exception des députés de South Shore et de Fundy—Royal qui voteront contre.

M. Keith Martin: Monsieur le Président, je tiens à préciser que je voterai contre la motion n° 80.

(La motion n° 80, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 97)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Bigras
Bourgeois
Burton
Casey
Comuzzi
Cummins
Doyle
Elley

Anders
Bailey
Bellemare
Bergeron
Bonin
Breitkreuz
Cardin
Chatters
Crête
Day
Duncan
Epp

Fitzpatrick
Gagnon (Champlain)
Gallant
Gauthier
Gouk
Grey
Guay
Hanger
Harris
Hill (Prince George—Peace River)
Hinton
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lalonde
Lastewka
Longfield
Lunney (Nanaimo—Alberni)
McCormick
McTeague
Meredith
Moore
O'Reilly
Paquette
Penson
Plamondon
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Roy
Schmidt
Solberg
Spencer
Steckle
Strahl
Thompson (New Brunswick Southwest)
Toews
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Wood — 101

Forseth
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet
Goldring
Grewal
Guamieri
Guimond
Harper
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Hubbard
Johnston
Laframboise
Lanctôt
Lincoln
Loubier
Mayfield
McGuire
Ménard
Merrifield
O'Brien (London—Fanshawe)
Obhrai
Parrish
Picard (Drummond)
Rajotte
Reynolds
Rocheleau
Sauvageau
Skelton
Sorenson
St-Hilaire
Stinson
Szabo
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe
Wayne
Williams

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Bagnell
Beaumier
Bélangier
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Boudria
Bryden
Byrne
Cannis
Carroll
Catterall
Chamberlain
Collenette
Cullen
Davies
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Godin
Graham
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
Leung
Lunn (Saanich—Gulf Islands)

Alcock
Anderson (Victoria)
Augustine
Barnes (London West)
Bélair
Bennett
Binet
Bonwick
Bradshaw
Bulte
Calder
Caplan
Castonguay
Cauchon
Coderre
Copps
Cuzner
Desjarlais
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Godfrey
Goodale
Grose
Harvey
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
LeBlanc
Lill
MacAulay

Initiatives ministérielles

Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Mitchell
Myers	Nault
Nystrom	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paradis	Patry
Peschisolido	Peterson
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rock	Saada
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St. Denis
Stewart	Stoffer
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert— 123	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

(La motion n^o 32, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 126)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bergeron
Bigras	Bonin
Bourgeois	Breitkreuz
Burton	Cardin
Casey	Chatters
Comuzzi	Crête
Cummins	Day
Doyle	Duncan
Elley	Epp
Fitzpatrick	Forseth
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gallant	Gaudet
Gauthier	Goldring
Gouk	Grewal
Grey	Guarnieri
Guay	Guimond
Hanger	Harper
Harris	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hinton	Hubbard
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Laframboise
Lalonde	Lancôt
Lastewka	Lincoln
Longfield	Loubier
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Paquette	Parrish
Penson	Picard (Drummond)
Plamondon	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Rocheleau

Roy	Sauvageau
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	St-Hilaire
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood— 103	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bagnell	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bevilacqua	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bradshaw
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Coderre
Collenette	Copps
Cullen	Cuzner
Davies	Desjarlais
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrah	Finlay
Fry	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Harb	Harvey
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keys
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laliberte	LeBlanc
Leung	Lill
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Mitchell
Myers	Nault
Nystrom	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paradis	Patry
Peschisolido	Peterson
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rock	Saada
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St. Denis
Stewart	Stoffer
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan

Wilfert — 121

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphondu-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

● (1825)

(La motion n° 75, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 94)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bergeron
Bigras	Bonin
Bourgeois	Breitkreuz
Burton	Cardin
Casey	Chatters
Comuzzi	Crête
Cummins	Day
Doyle	Duncan
Elley	Epp
Fitzpatrick	Forseth
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gallant	Gaudet
Gauthier	Goldring
Gouk	Grewal
Grey	Guarnieri
Guay	Guimond
Hanger	Harper
Harris	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hinton	Hubbard
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Laframboise
Lalonde	Lancôt
Lastewka	Lincoln
Longfield	Loubier
Lunn (Saamich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Paquette	Parrish
Penson	Picard (Drummond)
Plamondon	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Rocheleau
Roy	Sauvageau
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	St-Hilaire
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood — 103	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Assad	Augustine
Bagnell	Barnes (London West)
Beaumier	Bélaïr
Bélanger	Bennett

Initiatives ministérielles

Bevilacqua	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bradshaw
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Carroll	Castonguay
Catterall	Cauchon
Chamberlain	Coderre
Collenette	Copps
Cullen	Cuzner
Davies	Desjarlais
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrah	Finlay
Fry	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Harb	Harvey
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laliberte	LeBlanc
Leung	Lill
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Mitchell
Myers	Nault
Nystrom	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paradis	Patry
Peschisolido	Peterson
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Robinson
Rock	Saada
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St. Denis
Stewart	Stoffer
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Valeri	Vanclief
Wasylcyia-Leis	Whelan
Wilfert — 121	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphondu-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

Le Président: Je déclare les motions n^{os} 80, 32 et 75 rejetées. J'informe la Chambre que le résultat du vote sur la motion n° 32 s'applique à la motion n° 36 et, en conséquence, celle-ci est également rejetée.

Initiatives ministérielles

Le vote suivant porte sur la motion n° 77.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je crois que le whip de l'opposition et moi-même avons fait une erreur. Le résultat du vote sur la motion n° 9 pourrait s'appliquer aussi à la motion n° 77, avec le consentement de la Chambre, bien sûr.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que le résultat du vote sur la motion n° 9 s'applique à la motion n° 77?

Des voix: D'accord.

M. Andy Savoy: Monsieur le Président, je voudrais être inscrit comme ayant voté avec le gouvernement sur la motion n° 77.

M. Joe Peschisolido: Monsieur le Président, je veux qu'on inscrive que je vote en faveur de la motion.

M. Keith Martin: Monsieur le Président, je veux qu'on inscrive que je vote en faveur de la motion.

Mme Val Meredith: Monsieur le Président, je veux qu'on inscrive que je vote en faveur de la motion.

M. Dale Johnston: Je voudrais rayer le nom du député de Peace River de ce vote.

(La motion n° 77, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 95)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Bellemare
Benoit	Bonin
Breitkreuz	Burton
Casey	Chatters
Cummins	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Fitzpatrick
Forseth	Gallant
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guarnieri	Hanger
Harper	Harris
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Hinton
Hubbard	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lastewka	Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Matthews
Mayfield	McCormick
McTeague	Meredith
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Obhrai	Peric
Peschisolido	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Reynolds
Ritz	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
Steckle	Stinson
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Toews	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wayne
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood— 79	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bagnell	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélanger	Bennett
Bergeron	Bevilacqua

Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Champlain)	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet	Gauthier
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Guay
Guimond	Harb
Harvey	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Ménard
Mitchell	Murphy
Myers	Nault
Nystrom	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paquette	Paradis
Parrish	Patry
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Roy
Saada	Sauvageau
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi
Tonks	Torsney
Valeri	Vanclief
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert— 147	

PAIRÉS

Députés

Bachand (Saint-Jean)

Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Énard)
Perron
St-Jacques

Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 77 rejetée.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Veuillez ne pas compter dans le résultat du vote précédent le député de Gatineau, qui vient de quitter la Chambre.

Le Président: Le prochain vote porte sur la motion n° 6. Le résultat du vote sur cette motion s'applique également à la motion n° 84.

• (1835)

[Français]

(La motion n° 6, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 96)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bailey	Barnes (Gander—Grand Falls)
Bellemare	Benoit
Bergeron	Bigras
Bonin	Bourgeois
Breitkreuz	Brown
Bryden	Burton
Cardin	Casey
Chamberlain	Chatters
Comuzzi	Crête
Cummins	Day
Doyle	Duncan
Elley	Epp
Fitzpatrick	Forseth
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gallant
Gaudet	Gauthier
Goldring	Gouk
Grewal	Grey
Guamieri	Guay
Guimond	Hanger
Harper	Harris
Herron	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hinton	Jaffer
Johnston	Jordan
Kenney (Calgary Southeast)	Keyes
Kraft Sloan	Laframboise
Laliberte	Lalonde
Lancôt	Lastewka
Leung	Lincoln
Longfield	Loubier
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Marleau
Matthews	Mayfield
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Merrifield	Moore
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Obhrai	Paquette
Parrish	Peric
Peschisolido	Phinney
Picard (Drummond)	Plamondon
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Rocheleau	Roy
Sauvageau	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
St-Hilaire	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Tonks
Ur	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	White (North Vancouver)
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood— 113	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Allard
Anderson (Victoria)	Augustine
Bagnell	Bakopanos
Barnes (London West)	Beaumier
Bélair	Bélangier
Bennett	Bevilacqua
Binet	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Bradshaw	Bulte
Byrne	Calder
Caplan	Carroll
Castonguay	Catterall
Charbonneau	Coderre
Collenette	Copps
Cullen	Cuzner
Davies	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Godfrey	Godin
Goodale	Graham
Grose	Harb
Harvey	Hubbard
Ianno	Jackson
Jennings	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	LeBlanc
Lill	Lunn (Saanich—Gulf Islands)
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Martin (Winnipeg Centre)
McCallum	McDonough
McLellan	Meredith
Mitchell	Murphy
Myers	Nault
Nystrom	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paradis	Patry
Peterson	Pettigrew
Pratt	Price
Proctor	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Rock
Saada	Savoy
Scott	Sgro
Simard	St. Denis
Stewart	Stoffer
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Torsney
Valeri	Vanclicf
Wasylycia-Leis	Whelan
Wilfert— 109	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 6 adoptée. En conséquence, la motion n° 84 est également adoptée.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 81.

• (1845)

(La motion n° 81, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 98)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bailey	Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit	Bergeron
Bigras	Bonin
Bourgeois	Breitkreuz
Burton	Cardin
Casey	Chatters
Crête	Cummins
Davies	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gallant
Gaudet	Gauthier
Godin	Grewal
Guarnieri	Guay
Guimond	Hanger
Herron	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hubbard	Jaffier
Johnston	Keddy (South Shore)
Kenney (Calgary Southeast)	Laframboise
Lalonde	Lanctôt
Lastewka	Lill
Lincoln	Loubier
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	Mayfield
McCormick	McDonough
McTeague	Ménard
Merrifield	Moore
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Paquette	Peric
Peschisolido	Picard (Drummond)
Plamondon	Proctor
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Ritz	Rocheleau
Roy	Sauvageau
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	St-Hilaire
Steckle	Stinson
Stoffer	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Ur
Vellacott	Volpe
Wappel	Wasylcyia-Leis
Wayne	White (North Vancouver)
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood— 101	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Augustine	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélaïr
Bélangier	Bellemare
Bennett	Bevilacqua
Binet	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Caplan	Carroll
Castonguay	Catterall
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Copps	Cullen
Cuzner	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin

Duplain	Easter
Eggleton	Farah
Finlay	Fry
Godfrey	Goodale
Graham	Grose
Harb	Harvey
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laliberte	LeBlanc
Leung	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McCallum
McLellan	Meredith
Mitchell	Murphy
Myers	Nault
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Peterson	Pettigrew
Phinney	Pratt
Price	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Rock
Saada	Savoy
Scott	Sgro
Shepherd	Simard
St. Denis	Stewart
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Torsney	Valeri
Vanclief	Whelan
Wilfert— 111	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphonde-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 81 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 103.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a unanimité pour que les députés qui ont voté sur la motion précédente soient enregistrés comme ayant voté sur la motion n° 103, les députés libéraux ayant voté contre la motion.**Le Président:** Y a-t-il consentement unanime de la Chambre pour procéder de cette façon?**Des voix:** D'accord.**M. Dale Johnston:** Monsieur le Président, les députés de l'Alliance canadienne votent en faveur de cette motion.

[Français]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois voteront non à la motion 103.

[Traduction]

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, les députés du NDP, y compris le député de Burnaby—Douglas, voteront contre la motion.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, les députés du Parti progressiste-conservateur voteront en faveur de la motion, mais les députés de Richmond—Arthabaska, Fundy—Royal et South Shore voteront contre.

• (1850)

Le Président: Comme un certain nombre de députés changeront leur vote par rapport à ce qu'a dit le whip, nous allons procéder ainsi.

Le député de Scarborough-Sud-Ouest.

M. Tom Wappel: Monsieur le Président, je vote en faveur de la motion n° 103.

M. Raymond Bonin: Monsieur le Président, je veux être inscrit comme ayant voté oui.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, je vote en faveur de la motion n° 103.

Mme Rose-Marie Ur: Monsieur le Président, je vote en faveur de la motion n° 103.

M. Paul Steckle: Monsieur le Président, moi aussi je vote en faveur de cette motion.

M. Clifford Lincoln: Monsieur le Président, je vote oui.

M. Pat O'Brien: Monsieur le Président, je vote en faveur de la motion.

M. Dan McTeague: Monsieur le Président, dans notre argot parlementaire, moi itou.

M. John O'Reilly: Monsieur le Président, sur la motion n° 103, je voterai oui.

M. Janko Peric: Monsieur le Président, je vote oui.

Mme Sue Barnes: Monsieur le Président, je voterai oui.

M. Larry McCormick: Oui, monsieur le Président.

(La motion n° 103, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 110)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Benoit
Bonin	Breitkreuz
Burton	Casey
Chatters	Cummins
Day	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gallant	Grewal
Guamieri	Hanger
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McCormick	McTeague
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Ur
Vellacott	Wappel

Wayne
White (North Vancouver)

White (Langley—Abbotsford)
Williams— 62

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bagnell	Bakopanos
Barnes (London West)	Beaumier
Bélair	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Copps
Crête	Cullen
Cuzner	Davies
Desjarlais	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Guay	Guimond
Harb	Harvey
Herron	Hubbard
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Laliberte	Lalonde
Lancôt	Lastewka
LeBlanc	Leung
Lill	Loubier
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcil
Marleau	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McCallum
McDonough	McLellan
Ménard	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Nystrom
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paquette
Paradis	Parrish
Patry	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Robillard
Robinson	Rochelleau
Rock	Roy
Saada	Sauvageau
Savoy	Scott
Sgro	Shepherd
Simard	St-Hilaire
St. Denis	Stewart
Stoffer	Thibault (West Nova)
Thibeault (Saint-Lambert)	Tirabassi

Initiatives ministérielles

Tonks
Valeri
Volpe
Whelan
Wood— 151

Torsney
Vanclicf
Wasylycia-Leis
Wilfert

Blondin-Andrew
Boudria
Bradshaw
Bryden
Byrne
Caplan
Carroll
Catterall
Charbonneau
Collenette
Crête
Cuzner
Desjarlais
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Godin
Graham
Guay
Harb
Herron
Ianno
Jennings
Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Laliberte
Lancôt
LeBlanc
Lill
MacAulay
Malhi
Marleau
Matthews
McDonough
Ménard
Murphy
Nault
Owen
Pagtakhan
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Tonks
Valeri
Volpe
Whelan
Wood— 151

Bonwick
Bourgeois
Brown
Bulte
Calder
Cardin
Castonguay
Chamberlain
Coderre
Copps
Cullen
Davies
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrar
Fry
Gaudet
Godfrey
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Hubbard
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Knutson
Laframboise
Lalonde
Lastewka
Leung
Loubier
Macklin
Marcl
Martin (Winnipeg Centre)
McCallum
McLellan
Mitchell
Myers
Nystrom
Pacetti
Paquette
Parrish
Peschisolido
Petigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rocheleau
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Thibault (West Nova)
Tirabassi
Torsney
Vanclicf
Wasylycia-Leis
Wilfert

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-DuGiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 103 rejetée. Le vote suivant porte sur la motion n° 13.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je crois que la Chambre veut un vote par assis et levé, mais peut-être qu'avant de procéder à ce vote nous pourrions demander le consentement de la Chambre pour appliquer à la motion n°14, le résultat du vote qui vient d'avoir lieu sur la motion n° 103.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour appliquer le résultat du vote sur la motion n° 113 à la motion n° 14?

Des voix: D'accord.

(La motion n° 14, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 115)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bailey
Barnes (Gander—Grand Falls)	Benoit
Bonin	Breitkreuz
Burton	Casey
Chatters	Cummins
Day	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gallant	Grewal
Guarnieri	Hanger
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McCormick	McTeague
Meredith	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Peric	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Ur
Vellacott	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
White (North Vancouver)	Williams— 62

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bagnell	Bakopanos
Barnes (London West)	Beaumier
Béclair	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-DuGiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney

Initiatives ministérielles

Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

Catterall
Coderre
Copps
Cuzner
Desjarlais
Dhaliwal
Dromisky
Duplain
Eggleton
Finlay
Godfrey
Goodale
Grose
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Knutson
Leung
MacAulay
Malhi
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McDonough
Mitchell
Nault
Owen
Pagtakhan
Petry
Pettigrew
Price
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Saada
Sgro
Stewart
Thibault (West Nova)
Torsney
Wasylycia-Leis
White (North Vancouver) — 101

Charbonneau
Collenette
Cullen
Davies
DeVillers
Dion
Drouin
Easter
Farrah
Fry
Godin
Graham
Harb
Ianno
Jennings
Kilgour (Edmonton Southeast)
LeBlanc
Lill
Macklin
Martin (Winnipeg Centre)
McCallum
McLellan
Myers
Nystrom
Pacetti
Paradis
Peterson
Pratt
Proctor
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Scott
St. Denis
Stoffer
Thibeault (Saint-Lambert)
Vanclief
Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 14 rejetée. Le vote suivant porte donc sur la motion n° 13.

● (1900)

(La motion n° 13, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 114)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Bailey
Bélair
Benoit
Bigras
Bourgeois
Brown
Burton
Cardin
Casey
Chatters
Cummins
Doyle
Elley
Forsth
Gallant
Gauthier
Guarnieri
Guimond
Herron
Hill (Macleod)
Hubbard
Johnston
Keddy (South Shore)
Laframboise
Lalonde
Lastewka
Longfield
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Marleau
Mayfield
McGuire
Ménard
Merrifield
Murphy
O'Reilly
Parrish
Peschisolido
Picard (Drummond)
Rajotte
Ritz
Sauvageau
Schmidt
Simard
Solberg
Spencer
Steckle
Strahl
Thompson (Wild Rose)
Tirabassi
Ur
Vellacott
Wappel
White (Langley—Abbotsford)
Williams

Anders
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Bellemare
Bergeron
Bonin
Breitkreuz
Bryden
Cannis
Carroll
Chamberlain
Crête
Day
Duncan
Epp
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet
Grewal
Guay
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom
Jaffer
Jordan
Kenney (Calgary Southeast)
Laliberte
Lancôt
Lincoln
Loubier
Marcil
Matthews
McCormick
McTeague
Meredith
Moore
O'Brien (London—Fanshawe)
Paquette
Peric
Phinney
Plamondon
Reid (Lanark—Carleton)
Roy
Savoy
Shepherd
Skelton
Sorenson
St-Hilaire
Stinson
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tonks
Valeri
Volpe
Wayne
Wilfert
Wood — 112

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Augustine
Bakopoulos
Beaumier
Bennett
Binet
Bonwick
Bradshaw
Byrne
Caplan

Alcock
Anderson (Victoria)
Bagnell
Barnes (London West)
Bélanger
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Boudria
Bulte
Calder
Castonguay

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

PAIRÉS

Députés

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay — 20

Le Président: Je déclare la motion n° 13 adoptée. Le vote suivant porte sur la motion n° 17.

● (1910)

(La motion n° 17, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 117)

POUR

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Bonin
Burton
Chatters
Day

Anders
Bailey
Benoit
Breitkreuz
Casey
Cummins
Doyle

Initiatives ministérielles

Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gallant	Grewal
Guarnieri	Hanger
Hill (Prince George—Peace River)	Hill (Macleod)
Hilstrom	Hubbard
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lincoln	Lunney (Nanaimo—Alberni)
Mayfield	McCormick
McTeague	Merrifield
Moore	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Peric
Peschisolido	Rajotte
Reid (Lanark—Carleton)	Ritz
Schmidt	Skelton
Solberg	Sorenson
Spencer	Steckle
Stinson	Strahl
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Thompson (Wild Rose)	Ur
Vellacott	Wappel
Wayne	White (Langley—Abbotsford)
Williams	Wood— 60

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bagnell	Bakopanos
Barnes (London West)	Beaumier
Bélair	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Brown
Bryden	Bulte
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Cardin	Carroll
Castonguay	Catterall
Chamberlain	Charbonneau
Coderre	Collenette
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
Davies	Desjarlais
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky
Drouin	Duplain
Easter	Eggleton
Farrar	Fry
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gaudet
Gauthier	Godfrey
Godin	Goodale
Graham	Grose
Guay	Guimond
Harb	Harvey
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laframboise
Laliberte	Lalonde
Lancôt	LeBlanc
Leung	Lill
Loubier	MacAulay
Macklin	Malhi
Marcil	Marleau
Martin (Winnipeg Centre)	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Matthews	McCallum
McDonough	McGuire
McLellan	Ménard
Meredith	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paquette	Paradis
Parrish	Patry
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proctor
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)

Regan	Robillard
Robinson	Rock
Roy	Saada
Sauvageau	Savoy
Scott	Sgro
Shepherd	Simard
St-Hilaire	St. Denis
Stewart	Stoffer
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Torsney	Valeri
Vanclief	Wasylycia-Leis
Whelan	White (North Vancouver)
Wilfert— 149	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphond-Guiral	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 17 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 51. Le résultat du vote sur cette motion s'applique également à la motion n° 95.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que ceux qui ont voté sur la motion précédente soient inscrits comme ayant voté sur la motion dont la Chambre est maintenant saisie, les libéraux, dans l'ensemble, votant oui.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1920)

(La motion n° 51, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 131)

POUR

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Augustine	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Beaumier	Bélair
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Binet
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bourgeois
Bradshaw	Bulte
Byrne	Calder
Caplan	Cardin
Carroll	Castonguay
Catterall	Charbonneau
Coderre	Collenette
Copps	Crête
Cullen	Cuzner
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Dromisky

Drouin
Easter
Farrah
Fry
Gaudet
Godfrey
Graham
Guay
Harb
Hinton
Jackson
Keyes
Knutson
Lalonde
LeBlanc
MacAulay
Malhi
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McGuire
Ménard
Mitchell
Myers
Owen
Pagtakhan
Paradis
Peschisolido
Pettigrew
Plamondon
Price
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Rock
Saada
Savoy
Sgro
Simard
St. Denis
Thibault (West Nova)
Torsney
Whelan
Wood— 123

Duplain
Eggleton
Finlay
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gauthier
Goodale
Grose
Guimond
Harvey
Ianno
Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laframboise
Lanctôt
Loubier
Macklin
Marcil
McCallum
McLellan
Meredith
Murphy
Nault
Pacetti
Paquette
Patry
Peterson
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Regan
Robinson
Roy
Sauvageau
Scott
Shepherd
St-Hilaire
Stewart
Tirabassi
Vanclief
Wilfert

CONTRE

Députés

Abbott
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Bailey
Bellemare
Bonin
Brown
Burton
Casey
Chatters
Davies
Desjarlais
Duncan
Epp
Gallant
Grewal
Herron
Hill (Macleod)
Jennings
Jordan
Kenney (Calgary Southeast)
Laliberte
Leung
Longfield
Marleau
Matthews
McCormick
McTeague
Moore
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Phinney
Rajotte
Reynolds
Schmidt
Solberg
Spencer
Stinson
Strahl
Thibeault (Saint-Lambert)
Thompson (Wild Rose)
Ur
Volpe

Anders
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit
Breitkreuz
Bryden
Cannis
Chamberlain
Cummins
Day
Doyle
Elley
Forseth
Godin
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom
Johnston
Keddy (South Shore)
Kraft Sloan
Lastewka
Lincoln
Lunney (Nanaimo—Alberni)
Martin (Winnipeg Centre)
Mayfield
McDonough
Merrifield
Nystrom
O'Reilly
Peric
Proctor
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Steckle
Stoffer
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tonks
Vellacott
Wappel

Initiatives ministérielles

Wasylycia-Leis
White (North Vancouver)
Williams— 89

Wayne
White (Langley—Abbotsford)

PAIRÉS

Députés

Asselin
Bertrand
Dalphond-Guiral
Duceppe
Fournier
Longfield
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Perron
St-Jacques

Bachand (Saint-Jean)
Cotler
Desrochers
Folco
Gagnon (Québec)
Mahoney
Marceau
McCormick
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Tremblay— 20

Le Président: Je déclare la motion n° 51 adoptée.

[Français]

Par conséquent, je déclare donc la motion n° 95 adoptée.

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.) propose:
Que le projet de loi modifié soit agréé.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

● (1925)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 132)

POUR

Députés

Adams
Allard
Augustine
Bakopanos
Beaumier
Bélangier
Bennett
Binet
Bonwick
Bradshaw
Bryden
Byrne
Cannis
Carroll
Catterall

Alcock
Anderson (Victoria)
Bagnell
Barnes (London West)
Bélaïr
Bellemare
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Boudria
Brown
Bulte
Calder
Caplan
Castonguay
Chamberlain

Travaux de la Chambre

Charbonneau	Coderre
Collette	Comuzzi
Copps	Cullen
Cuzner	DeVillers
Dhaliwal	Dion
Dromisky	Drouin
Duplain	Easter
Eggleton	Farrah
Finlay	Fry
Godfrey	Goodale
Graham	Grose
Harb	Harvey
Herron	Hubbard
Ianno	Jackson
Jennings	Jordan
Karetak-Lindell	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Lastewka	LeBlanc
Leung	Longfield
MacAulay	Macklin
Malhi	Marcel
Marleau	Matthews
McCallum	McGuire
McLellan	Mitchell
Murphy	Myers
Nault	Owen
Pacetti	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Peschisolido
Peterson	Pettigrew
Phinney	Pratt
Price	Proulx
Provenzano	Redman
Reed (Halton)	Regan
Robillard	Rock
Saada	Savoy
Scott	Sgro
Shepherd	Simard
St. Denis	Stewart
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Tirabassi	Tonks
Torsney	Valeri
Vanclief	Volpe
Whelan	Wilfert — 120

CONTRE

Députés

Abbott	Anders
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bailey	Barnes (Gander—Grand Falls)
Benoit	Bergeron
Bigras	Bonin
Bourgeois	Breitkreuz
Burton	Cardin
Casey	Chatters
Crête	Cummins
Davies	Day
Desjarlais	Doyle
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gallant
Gaudet	Gauthier
Godin	Grewal
Guay	Guimond
Hanger	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hinton	Johnston
Keddy (South Shore)	Kenney (Calgary Southeast)
Laframboise	Lalonde
Lancôt	Loubier
Lunney (Nanaimo—Alberni)	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Martin (Winnipeg Centre)	Mayfield
McDonough	McTeague
Ménard	Meredith
Merrifield	Moore
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Paquette
Peric	Picard (Drummond)
Plamondon	Proctor
Rajotte	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Robinson	Roy
Sauvageau	Schmidt
Skelton	Solberg
Sorenson	Spencer
St-Hilaire	Steckle

Stinson	Stoffer
Strahl	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Thompson (Wild Rose)
Ur	Vellacott
Wappel	Wasylycia-Leis
Wayne	White (North Vancouver)
White (Langley—Abbotsford)	Williams
Wood — 93	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bertrand	Cotler
Dalphon-Duval	Desrochers
Duceppe	Folco
Fournier	Gagnon (Québec)
Longfield	Mahoney
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
Perron	Pickard (Chatham—Kent Essex)
St-Jacques	Tremblay — 20

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

Je voudrais présenter des excuses au député de Scarborough-Sud-Ouest avec qui j'ai été un peu brusque plus tôt dans la journée.

Je signale à la Chambre qu'en raison du temps qu'a pris le vote, il n'y aura pas d'heure réservée aux initiatives parlementaires aujourd'hui.

[Français]

Par conséquent, l'ordre est reporté à une séance ultérieure.

[Traduction]

J'ai cru comprendre que le député de Thunder Bay—Superior-Nord aimerait obtenir le consentement unanime de la Chambre pour être inscrit comme ayant voté oui lors du vote que nous venons de tenir. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

* * *

● (1930)

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE PROJET DE LOI C-230

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Madame la Présidente, j'avais indiqué aux greffiers du Bureau que je voulais invoquer le Règlement avant la poursuite des débats.

Il y a eu consultation entre tous les partis, et je crois que vous constaterez qu'il y aurait consentement unanime pour que, relativement au projet de loi C-230, un projet de loi d'initiatives parlementaires présenté par le député de Manicouagan, l'ordre soit révoqué et que le projet de loi soit retiré.

Il y a consentement entre tous les partis à cet égard.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La Chambre donne-t-elle son consentement à cet égard?

Ajournement

Des voix: D'accord.

(L'ordre est annulé et le projet de loi est retiré.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je suis heureux d'explicitier ma question concernant l'achat de nouveaux hélicoptères maritimes. À l'origine, le ministre de la Défense avait répondu à ma question, que j'avais adressée au ministre des Travaux publics. En définitive, il s'agit de savoir si nous obtiendrons le meilleur rapport qualité-prix.

Après dix ans d'atermolements et l'annulation de l'achat des hélicoptères EH-101 commandés par le gouvernement précédent, le gouvernement actuel est maintenant pressé de donner l'impression qu'il fait quelque chose, mais n'ose plus faire semblant de vouloir acquérir les hélicoptères le plus tôt possible. Ce gouvernement tergiverse depuis dix ans.

Je suis vraiment inquiet. Le ministre comprend-il que le meilleur prix n'est pas nécessairement synonyme de meilleur rapport qualité-prix? Il faut tenir compte de la durée du contrat, des hélicoptères en place, de leur entretien et de la communauté de la flotte. Bon nombre de ces éléments influent sur le rapport qualité-prix.

Le meilleur rapport qualité-prix est exigé par la vérificatrice générale, dans les lignes directrices du Conseil du Trésor, dans le manuel des Travaux Publics et, bien sûr, par le nouveau ministre des Finances dans son budget de 2003. Si le ministre ne nie pas que les fonctionnaires appliquent les exigences relatives au moindre coût dans le choix des entrepreneurs, comment peut-il expliquer le nivelage par le bas des exigences relatives aux possibilités du nouvel hélicoptère? Je passerai en revue les aspects à l'égard desquels le gouvernement a réduit les exigences à l'égard des soumissionnaires.

Le nouvel hélicoptère doit-il avoir un double train d'atterrissage? L'ancien Sea King en est équipé. Doit-il être en mesure de décoller avec une pleine charge par vent calme? Le Sea King le peut. Doit-il pouvoir voler plus de deux heures et vingt minutes? Le Sea King, qui est pourtant vieux de 40 ans, en est capable. Doit-il transporter plus d'une petite torpille s'il fait chaud? La question de la charge utile se pose. Le Sea King peut actuellement transporter deux torpilles, et anciennement quatre. Le nouvel hélicoptère doit-il avoir une vitesse de croisière de plus de 120 noeuds? Le Sea King peut encore maintenir une vitesse de 151 noeuds. Devra-t-il pouvoir être équipé de nouveau matériel dans l'avenir? Il semble acceptable que son rendement diminue.

Les caractéristiques énoncées dans le devis pour l'acquisition d'un nouvel hélicoptère ne se comparent même pas à celles des hélicoptères Sea King que nous avons aujourd'hui, qui ont quarante ans. Le gouvernement a baissé ses exigences dans le but d'obtenir une soumission très basse pour justifier l'annulation survenue il y a dix ans. C'est vraiment terrible de procéder de cette façon pour la passation d'un marché.

Les contribuables canadiens et l'opposition, il va sans dire, aimeraient que le gouvernement explique pourquoi il cherche un hélicoptère plus lent, plus petit, moins sûr et moins performant que le vieux Sea King qui a maintenant quarante ans.

L'explication semble en grande partie liée à la décision prise par le cabinet du premier ministre d'annuler un marché déjà conclu. Aujourd'hui, cette décision brouille apparemment les exigences dans le processus d'approvisionnement. L'ancien ministre des Travaux publics, maintenant ambassadeur, avait scindé le contrat. Nous espérons qu'il s'acquitte mieux de sa tâche d'ambassadeur qu'il ne l'a fait de sa tâche de ministre des Travaux publics. Il a scindé le contrat, l'a divisé en deux. Il a lancé un appel d'offres pour les appareils eux-mêmes, puis un autre appel d'offres pour les systèmes de mission et l'électronique de bord. Tout le monde a affirmé que cette façon de procéder n'était pas appropriée et que c'était tout à fait erroné.

Les derniers ministres des Travaux publics ont regroupé les contrats. C'est judicieux, mais il semble que cette décision soit davantage liée au partenariat Sikorski-Bombardier qu'au bon sens dont il faut faire preuve dans ce genre de marché.

En conclusion, je me demande qui met des bâtons dans les roues. Dans quel but? Pourquoi changeons-nous régulièrement d'avis à ce sujet? Pourquoi le gouvernement ne parle-t-il pas de la communauté de la flotte comme il l'a fait pour le Challenger?

• (1935)

M. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député de Battlefords—Lloydminster de me fournir l'occasion de participer à mon premier débat d'ajournement à titre de secrétaire parlementaire.

Le Canada est depuis longtemps un pays qui attache beaucoup d'importance à la paix et à la sécurité, et il va de soi que la sécurité est en grande partie assurée par les forces armées canadiennes. Notre engagement en ce sens a été confirmé à maintes reprises et, dans de nombreuses circonstances, les hommes et les femmes qui font partie des Forces canadiennes ont joué un rôle essentiel pour assurer la sécurité et la paix des Canadiens.

Les Forces canadiennes peuvent aussi satisfaire à diverses exigences opérationnelles avec les hélicoptères Sea King. Comme je l'ai dit, les Forces canadiennes ont démontré à maintes reprises leur capacité d'exécuter les tâches qui leur sont confiées par le gouvernement, tant au pays que dans des missions à l'étranger.

Nos hélicoptères embarqués, c'est-à-dire les Sea King en ce moment, ont grandement contribué aux succès des Forces canadiennes. Au cours des dernières années, la flotte de Sea King a fait du très bon travail dans le cadre de missions de paix, d'activités de surveillance maritime et d'opérations de recherche et de sauvetage.

Cela dit, le gouvernement a reconnu que la flotte actuelle d'hélicoptères Sea King a des limites, et c'est pourquoi nous voulons améliorer ces appareils et même les remplacer lorsque cela sera possible, ce qui, on l'espère, se fera rapidement.

Le député de Battlefords—Lloydminster a fait état de la procédure d'appel d'offres unique annoncée par le ministre en décembre. Nous croyons qu'une telle procédure accélérera le processus d'acquisition, comportera moins de risques et réduira le coût de la facture pour les Canadiens.

Le ministre a déclaré à plusieurs reprises que son souhait est de voir le processus d'acquisition se dérouler rapidement et s'amorcer le plus tôt possible. En fait, le gouvernement a reçu vendredi dernier des lettres d'intérêt de la part de quatre sociétés souhaitant devenir le fournisseur principal pour ce projet.

Ajournement

Il appartient au gouvernement de gérer soigneusement tous ces grands projets d'acquisition de l'État et les différentes étapes de ce processus sont conçues pour garantir un maximum d'équité et, bien sûr, de transparence.

Non seulement la méthode d'évaluation des nouveaux hélicoptères maritimes est-elle conforme à la politique du Conseil du Trésor, mais le bureau de la vérificatrice générale a déclaré: «Il y a plus d'une façon d'optimiser ses investissements.» Et d'ajouter: «Dans les circonstances, un choix dicté par le coût le plus modique pour ce genre d'achat serait un moyen d'optimiser son investissement.»

La procédure que nous avons choisie nous permet de répondre aux besoins opérationnels exprimés par nos militaires, au coût du cycle de vie du matériel le plus bas pour le contribuable. C'est une prise de position importante. Les exigences opérationnelles auxquelles doivent répondre les hélicoptères maritimes ont été établies par les militaires, et jamais nous ne les avons modifiées pour les besoins de ce projet d'acquisition.

[Français]

En terminant, je voudrais profiter de l'occasion que l'honorable député m'a donnée pour féliciter et remercier les Forces canadiennes de leur travail extraordinaire dans des situations souvent très difficiles. Ces hommes et ces femmes apportent une contribution quotidienne à notre pays et à notre sécurité collective. Nous sommes tous très fiers d'eux.

[Traduction]

M. Gerry Ritz: Bien sûr, madame la Présidente, nous reconnaissons tous ici que nos militaires, hommes et femmes, accomplissent de l'excellent travail, en dépit, souvent, du délabrement et de la vétusté de leur matériel.

Comme on dit, il y a seulement trois choses qui comptent dans le secteur immobilier, à savoir: l'emplacement, l'emplacement et l'emplacement. De la même manière, seulement trois choses comptent dans le secteur des achats et de l'approvisionnement et ce sont le meilleur rapport qualité/prix, le meilleur rapport qualité/prix et le meilleur rapport qualité/prix.

Pendant dix ans, le gouvernement libéral a analysé et critiqué la question des hélicoptères. Voici qu'il revient sur sa position. Le gouvernement dit enquêter sur quatre soumissionnaires potentiels, ce qui est fantastique, mais il insiste ici sur le coût du cycle de vie. Je suppose qu'il ne serait pas logique de dire qu'on a acheté les meilleurs hélicoptères en 1963 parce qu'ils devaient servir deux fois plus longtemps. Ils ont doublé leur cycle de vie. Plutôt que de durer 20 ans, ils en ont duré 40. Par conséquent, si l'on avait acheté les moins chers en 1963, ceux-ci n'auraient pas duré aussi longtemps ni servi autant.

Je demande au gouvernement de rechercher, non pas le prix le plus bas, comme il a tendance à le faire, mais le meilleur rapport qualité/prix, en songeant qu'il faudra prolonger aussi le cycle de vie de des nouveaux appareils.

● (1940)

M. Dominic LeBlanc: Madame la Présidente, je partage les préoccupations du député et j'appuie les membres de nos forces, mais, de ce côté-ci de la Chambre, nous soutenons fermement la décision du ministre et le travail exceptionnel qu'il accomplit pour accélérer ce processus d'acquisition.

Nous reconnaissons qu'il faut remplacer la flotte des Sea King. Toutefois, il y a un certain nombre de malentendus courants au sujet de ce remplacement. Il n'est pas tout à fait juste de dire que nous voulons l'appareil le moins cher, ni de parler du rapport qualité-prix,

ce qui serait un moyen d'aller au-delà des besoins opérationnels établis par les forces militaires.

Il est bien connu que le débat sur le rapport qualité-prix à propos de cette acquisition est en grande partie alimenté par une entreprise privée, qui est libre de participer comme elle l'entend au processus. Pour sa part, le gouvernement a été cohérent et clair. Ce sont les forces militaires qui ont établi les exigences opérationnelles, et celles-ci n'ont pas changé. Nous croyons que le processus actuellement en cours permettra d'acquérir le meilleur hélicoptère le plus rapidement possible, et nous appliquons ce processus.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Madame la Présidente, les Canadiens d'origine kurde et les Kurdes du monde entier s'inquiètent vivement de la tragédie qui risque de se produire au Kurdistan.

Le 13 décembre dernier, j'ai posé une question au solliciteur général concernant l'inscription sur la liste des organisations terroristes du Parti des travailleurs du Kurdistan, ou PKK, désormais appelé le KADEK, soit le Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan. J'ai demandé au gouvernement pourquoi il faisait des criminels de Canadiens qui veulent appuyer la lutte pacifique des Kurdes en faveur de la justice et des droits de la personne, du respect pour leur langue et leur culture ainsi que de la fin de l'emprisonnement de députés kurdes comme Leyla Zana. J'ai demandé au gouvernement pourquoi il s'en prenait à cette organisation pacifique qui a renoncé, il y a déjà quelque temps, à livrer des combats armés au nom de la justice pour le peuple kurde. La réponse fournie par le solliciteur général était loin d'être satisfaisante.

Dans le peu de temps qui m'est accordé aujourd'hui, je tiens à signaler d'autres problèmes très graves qui touchent la communauté kurde. Récemment, la Turquie a banni un parti légitime appelé le KADEK. Il s'agit d'une provocation délibérée de la part du gouvernement turc, cela ne fait aucun doute. Il espérait que les Kurdes de la Turquie réagissent violemment, lui donnant ainsi une raison légitime de s'attaquer à eux et d'envahir le Kurdistan irakien pour tenter de « débusquer les terroristes ». Cinq maires de la Turquie, membres du KADEK, ont déjà été faits prisonniers. D'autres ont été interrogés ou détenus, mais, jusqu'à maintenant, les Kurdes en Turquie n'ont eu aucune réaction violente.

Comme nous le savons tous, les Turcs ont toujours eu recours à des mesures de répression et de brutalité à l'endroit des Kurdes en Turquie. Ils ont détruit des villages entiers. À l'heure actuelle, le groupe Human Rights Watch nous informe que les Turcs refusent de laisser des milliers de villageois rentrer chez eux trois ans après la fin des hostilités.

Par ailleurs, certains s'inquiètent vivement de voir le gouvernement turc profiter de l'invasion de l'Irak par les États-Unis pour envahir le Kurdistan irakien. Cela aurait des répercussions désastreuses sur les Kurdes vivant dans le nord de l'Irak.

Je demande aujourd'hui au gouvernement non seulement de revenir sur sa décision à propos de l'inscription du KADEK sur la liste des organisations terroristes, mais aussi de s'exprimer avec vigueur et de demander au gouvernement turc et à tous les autres pays avoisinants de ne pas intervenir militairement dans le Kurdistan irakien pour quelque raison que ce soit.

Notre gouvernement doit également demander que le peuple du Kurdistan irakien soit protégé d'éventuelles représailles de la part du régime irakien, susceptible d'utiliser des armes chimiques et biologiques. Notre gouvernement doit également demander la reconnaissance du droit du peuple kurde à l'autodétermination.

Le peuple kurde vit un moment crucial de son histoire, notamment dans le nord de l'Irak. Les Kurdes ont créé des communautés qui ont un certain degré d'autonomie et il ne faut pas laisser le gouvernement turc intervenir et les détruire.

Il est également extrêmement important que le gouvernement kurde et les organisations internationales de secours reçoivent l'aide qui fait aujourd'hui cruellement défaut pour répondre aux besoins des milliers, voire des dizaines de milliers d'Irakiens, qui pourraient arriver au Kurdistan irakien à n'importe quel moment.

Encore une fois aujourd'hui, je demande instamment à notre gouvernement de s'exprimer, car il s'est fait considérablement remarquer par son silence. Il devrait demander aux États-Unis et au Royaume-Uni d'exiger que la Turquie ne prenne absolument pas avantage de cette possibilité. Il devrait s'assurer qu'aucune entente n'a été conclue entre les États-Unis et la Turquie permettant aux États-Unis de survoler le territoire turc et, en échange, de permettre aux Turcs d'envahir le Kurdistan irakien.

Les Kurdes ont déjà été trahis en 1991 et il ne faudrait pas que cela se reproduise.

• (1945)

Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de Burnaby—Douglas de ses observations. Je limiterai mes observations à la question qu'il a posée au mois de décembre, parce qu'il a trouvé la réponse insatisfaisante.

Le député de Burnaby—Douglas est insatisfait du fait que le gouvernement fédéral, par le truchement du solliciteur général, ait, le 11 décembre 2002, inscrit le Parti des travailleurs du Kurdistan, autrement appelé PKK et maintenant KADEK, Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan, comme l'a dit le député de Burnaby—Douglas, sur la liste prévue au Code criminel.

Qu'est-ce cela signifie? Cela signifie qu'en vertu de la Loi antiterroriste, qui a reçu la sanction royale le 18 décembre 2001, le gouvernement a le pouvoir de dresser une liste d'organismes.

En vertu du Code criminel, le gouverneur en conseil peut établir une liste sur laquelle il inscrit toute entité dont il est convaincu, sur la recommandation du solliciteur général du Canada, qu'il existe des motifs raisonnables de croire que, sciemment, elle s'est livrée ou a tenté de se livrer à une activité terroriste, y a participé ou l'a facilitée, ou que, sciemment, elle agit au nom de cette entité, sous sa direction ou en collaboration avec elle.

Le ministre des Affaires étrangères a également inscrit le PKK, le 7 novembre 2001, en vertu du Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme. C'était donc plus d'un an avant qu'il ne soit inscrit en vertu du Code criminel, sur la recommandation du solliciteur général.

Le député n'a pas dit que le PKK est réputé avoir fait une guérilla et mené des actions terroristes contre des forces armées, des diplomates et des hommes d'affaires turcs dans des villes d'Europe de l'Ouest, et avoir entrepris de déstabiliser le tourisme en Turquie en organisant des attentats à la bombe et des kidnappings dont des touristes ont été victimes. C'est de toute évidence du terrorisme. L'inscription du PKK est un moyen de plus de nous assurer que pareil comportement ne sera pas avalisé ou encouragé par le Canada.

Ajournement

Il est clair qu'en adressant pareille recommandation au gouverneur en conseil, le solliciteur général s'est appuyé sur des informations précises qui se sont transformées en motifs raisonnables de croire que le PKK, aujourd'hui appelé l'ADEK, contrevient manifestement à la Loi antiterroriste, en ce sens que l'organisation s'est sciemment livrée à une activité terroriste, y a participé ou l'a facilitée, ou encore qu'elle a sciemment agit au nom d'une autre entité terroriste, sous sa direction ou en collaboration avec elle.

Le Canada n'inscrit pas des entités à la légère. Des députés de l'opposition se sont déclarés vraiment très mécontents que nous n'ayons pas inscrit...

• (1950)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

M. Svend Robinson: Madame la Présidente, il est clair que cette mesure a été prise à la suite de pressions de la part du gouvernement turc car le KADEK est une organisation démocratique et pacifique. Comme la députée le sait très bien, le PKK a renoncé à toute lutte armée il y a déjà plus de trois ans.

Je crains que, depuis que le Canada a inscrit le KADEK sur la liste des organisations terroristes, les Kurdes du Canada aient souffert. Le SCRS les a harcelés. Bon nombre d'entre eux n'ont pas eu droit à la citoyenneté, à un autre statut d'immigrant ou à certains documents parce qu'ils avaient déjà été membres d'une organisation maintenant considérée comme une organisation terroriste.

Je crains qu'une participation au HADEP, le parti politique légitime et légal que la Turquie a récemment banni, ne puisse occasionner, au Canada, le harcèlement des Kurdes qui auraient appuyé le travail du HADEP, un travail que j'appuie fermement moi-même.

La députée ne reconnaît-elle pas que le SCRS et le gouvernement agissent en fonction d'informations périmées et prennent des mesures qui causeront de graves difficultés et une extrême injustice à la communauté kurde du Canada?

Mme Marlene Jennings: Non, ce n'est pas le cas madame la présidente, et je trouve offensant qu'un député de la Chambre donne à entendre que notre gouvernement puisse agir sous l'effet de pressions, ou qu'une agence de renseignement indépendante de notre gouvernement puisse agir sous l'effet de pressions exercées par un autre gouvernement et ajouter à la liste, sans preuves à l'appui, le nom d'une organisation. C'est honteux.

Le député de Burnaby—Douglas voudrait peut être informer la PKK, ou KADEK, qu'il semble appuyer vigoureusement, que toute organisation dont le nom figure sur la liste, en vertu du Code criminel ou des règlements de l'ONU sur la suppression du terrorisme, peut présenter au solliciteur général une demande afin d'être rayée de la liste ou des listes. Le Code criminel prévoit qu'une entité figurant sur la liste peut demander une révision de la décision quant à son inscription sur la liste, dans le cadre du système judiciaire. Si le député est tellement convaincu de l'absence de preuves justifiant l'inscription de la PKK, ou KADEK, sur la liste, il devrait indiquer à cette dernière qu'elle peut interjeter appel de la décision. C'est ce que le député devrait faire.

Ajournement

Je crois que le gouvernement a agi sagement. Je sais que le solliciteur général n'aurait pas fait une telle recommandation si aucun motif raisonnable n'avait permis de croire que la KADEK, ou PKK, devrait figurer sur la liste aux termes du Code criminel.

[Français]

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 53.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 26 mars 2003

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée mondiale du théâtre	
Mme Bulte	4705
Les relations canado-américaines	
M. Bailey	4705
Le Régime de pensions du Canada	
M. McGuire	4705
La télévision communautaire	
M. Duplain	4706
Le multiculturalisme	
M. Pacetti	4706
Le registre des armes à feu	
M. Stinson	4706
Les enfants victimes de la guerre	
Mme Kraft Sloan	4706
Oxfam-Québec	
M. Rocheleau	4706
Les sports	
M. Harb	4707
Le registre des armes à feu	
M. Penson	4707
Poets for Peace	
Mme Torsney	4707
Les étudiants postsecondaires	
Mme Lill	4707
L'Irak	
Mme Gagnon (Québec)	4707
L'Irak	
Mme Sgro	4708
Le Régime de pensions du Canada	
Mme Wayne	4708

QUESTIONS ORALES

L'Irak	
M. Harper	4708
M. Chrétien	4708
M. Harper	4708
M. Chrétien	4708
M. Harper	4708
M. Chrétien	4708
M. Day	4709
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4709
M. Day	4709
M. McCallum (Markham)	4709
M. Duceppe	4709
M. Chrétien	4709
M. Duceppe	4709
M. McCallum (Markham)	4709
M. Bachand (Saint-Jean)	4709
M. McCallum (Markham)	4709

M. Bachand (Saint-Jean)	4709
M. McCallum (Markham)	4709
Mme McDonough	4710
M. Chrétien	4710
Mme McDonough	4710
M. Chrétien	4710
M. MacKay	4710
M. Chrétien	4710
M. MacKay	4710
M. Chrétien	4710

Les relations canado-américaines

M. Kenney	4710
M. Chrétien	4710
M. Kenney	4711
M. Chrétien	4711

L'Irak

M. Gauthier	4711
M. McCallum (Markham)	4711
M. Gauthier	4711
M. McCallum (Markham)	4711

Les relations canado-américaines

M. Rajotte	4711
M. Chrétien	4711
M. Rajotte	4711
M. Chrétien	4711

L'agriculture

M. Plamondon	4712
M. Vanclief	4712
M. Bergeron	4712
M. Vanclief	4712

L'Irak

M. Jaffer	4712
Mme Whelan (Essex)	4712
M. Jaffer	4712
Mme Whelan (Essex)	4712

Le secteur de l'assurance

M. Adams	4713
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora)	4713

La santé

M. Robinson	4713
Mme McLellan	4713
M. Robinson	4713
Mme McLellan	4713

L'Irak

M. Bachand (Richmond—Arthabaska)	4713
M. Chrétien	4713
M. Bachand (Richmond—Arthabaska)	4713
M. Chrétien	4713
Mme Hinton	4714
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4714
Mme Hinton	4714
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	4714

Les producteurs agricoles	
Mme Girard-Bujold	4714
M. Vanclief	4714
M. Roy	4714
M. Vanclief	4714
L'Agence des douanes et du revenu du Canada	
Mme Meredith	4714
Mme Caplan	4714
Mme Meredith	4714
Mme Caplan	4715
L'environnement	
M. Reed	4715
M. Dhaliwal	4715
La santé	
M. Merrifield	4715
Mme McLellan	4715
M. Merrifield	4715
Mme McLellan	4715
Le Supplément de revenu garanti	
M. Gagnon (Champlain)	4715
Mme Stewart	4715
Le Service correctionnel du Canada	
M. Sorenson	4716
M. Easter	4716

AFFAIRES COURANTES

Commission de délimitation des circonscriptions électorales	
Le Président	4716
Équipe Canada	
M. Pettigrew	4716
Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Adams	4716
Langues officielles	
M. Bélanger	4716
M. Reid	4716
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Adams	4716
Motion d'approbation	4717
Adoption de la motion	4717
Pétitions	
Les aidants naturels	
M. Stoffer	4717
Le Collège de la Protection civile du Canada	
Mme Gallant	4717
Le mariage	
M. Kenney	4717
La pornographie juvénile	
Mme Kraft Sloan	4717
M. McTeague	4717
Questions au Feuilleton	
M. Regan	4717
Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
M. Regan	4719
M. Duncan	4719

Demandes de documents	
M. Regan	4720

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur la procréation assistée	
Projet de loi C-13. Étape du rapport	4720
M. Reed	4720
Retrait de l'amendement à la motion no 86	4720
M. Elley	4720
Mme Lill	4721
M. Vellacott	4723
M. Benoit	4724
M. Kenney	4726
Rejet de la motion no 28	4727
Rejet de la motion no 29	4727
Rejet de la motion no 30	4727
Report du vote sur la motion n° 32	4727
Report du vote sur la motion n° 39	4727
Report du vote sur la motion n° 44	4727
Report du vote sur la motion n° 45	4727
Report du vote sur la motion n° 51	4728
Rejet de la motion n° 4	4729
Rejet de la motion n° 5	4730
Rejet de la motion n° 7	4731
Rejet de la motion n° 9	4732
Rejet de la motion n° 10	4733
Adoption de l'amendement	4734
Adoption de la motion n° 52	4735
Adoption de la motion n° 53	4736
Rejet de la motion n° 55	4738
Rejet des motions nos 100, 104, 33 et 45	4741
Adoption de la motion n° 71	4742
Adoption de la motion n° 72	4743
Rejet des motions nos 82, 83, 85, 86, 88, 89, 90, 92, 94, 93, 105, 106, 16, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 40, 47, 39 et 44	4764
Adoption de la motion n° 74	4765
Rejet des motions nos 80, 32 et 75	4767
Rejet de la motion n° 77	4769
Adoption de la motion n° 6	4769
Rejet de la motion n° 81	4770
Rejet de la motion n° 103	4772
Rejet de la motion n° 14	4773
Adoption de la motion n° 13	4773
Rejet de la motion n° 17	4774
Adoption de la motion n° 51	4775
Mme McLellan	4775
Motion d'approbation	4775
Adoption de la motion	4776
Les travaux de la Chambre	
Le projet de loi C-230	
M. Guimond	4776
Annulation de l'ordre; retrait du projet de loi	4777

MOTION D'AJOURNEMENT

La défense nationale	
M. Ritz	4777
M. LeBlanc	4777
Les affaires étrangères	
M. Robinson	4778
Mme Jennings	4779

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**